

---

## Préservation des paysages et de la biodiversité

### du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel :

#### Analyse de l'impact de la fréquentation touristique sur les milieux naturels et perception des paysages par les acteurs locaux

---



© O. Durand

### Rapport étude - Janvier 2021-décembre 2022

Coauteurs : LE GOUAR Pascaline (UMR EcoBio), JUNG Vincent (UMR EcoBio), DURAND Oriane (Master ERPUR), BODERE Solenn (Master ERPUR), CAYATTE Marie Laure (Syndicat Mixte Grand Site Cap Erquy-Fréhel)



# Plan

Introduction générale et objectifs.....	8
Contexte socio-économique et environnemental du Grand site Cap d’Erquy - Cap Fréhel .....	10
Situation et caractéristiques socio économiques.....	10
Caractéristiques géologiques, écologiques et paysagère .....	12
Partie I : Observatoire de la fréquentation touristique et de son impact sur les milieux naturels et les populations locales.....	14
I.1 Cadre scientifique.....	14
I.2 Méthodologie mise en œuvre .....	16
A) Etude quantitative de la fréquentation touristique.....	16
B) Etude qualitative de la fréquentation touristique et de son impact sur les habitants.....	17
C) Etude de l’impact de la fréquentation touristique sur les communautés végétales.....	18
I.3 Résultats .....	19
A) Variation mensuelle et spatiale de la fréquentation touristique .....	19
a. Fréquentation par les véhicules motorisés .....	19
b. Fréquentation par les cyclistes.....	19
c. Fréquentation par les piétons.....	20
B) Profil des visiteurs .....	21
a. Population échantillonnée .....	21
b. Profil des visiteurs .....	21
C) Impact de la fréquentation touristique.....	24
a. Sur les usages et la perception des habitants .....	24
b. Sur les communautés végétales.....	24
I.4 Discussion .....	26
Partie II : Etude de la perception du Grand Site et de ses paysages .....	30
II.1 Cadre scientifique.....	30
II.2 Méthodologie mise en œuvre .....	32
A) Analyse de la perception du label et des paysages par les usagers du Grand Site.....	32
a. Entretiens semi-directifs auprès des acteurs locaux .....	32
b. Enquête par questionnaire photos auprès des habitants et des visiteurs.....	33
B) Analyse de l’hétérogénéité et de la connectivité potentielle du paysage.....	35
a. Données QGIS utilisées.....	35
b. Hétérogénéité des éléments forestiers du Grand Site.....	35

c. Connectivité potentielle du réseau bocager du Grand Site.....	35
II.3 Résultats .....	36
A) Analyse de la perception du label et des paysages par acteurs locaux.....	36
a. La multiplicité des intérêts .....	36
b. La perception du label et de ces actions .....	37
c. La perception du paysage .....	40
B) Analyse de la perception du label et des paysages par résidents et les visiteurs .....	42
a. Description de la population enquêtée .....	42
b. Perception du label par les résidents et les visiteurs.....	43
c. Perception des paysages par les résidents et les visiteurs .....	43
C) Focus sur la perception du bocage par les usagers du Grand Site.....	46
a. Les acteurs locaux.....	46
b. Les résidents et les visiteurs.....	47
C) Analyse de l'hétérogénéité et de la connectivité potentielle du paysage.....	48
a. L'hétérogénéité du paysage .....	48
b. La connectivité .....	50
I.4 Discussion .....	52
Conclusion générale .....	57
Bibliographie.....	58

## Liste figures

Figure 1 : Délimitation du site d'étude du Grand Site Cap d'Erquy

Figure 2 : Localisation des compteurs utilisés pour quantifier la fréquentation des sites

Figure 3 : Localisation des points d'enquête par questionnaire

Figure 4 : Localisation des relevés floristiques sur le Cap Fréhel et Cap d'Erquy

Figure 5 : Répartition a) temporelle (de mai à août 2021) et b) spatiale (juillet 2021) de la fréquentation du Grand site par les cyclistes

Figure 6 : Répartition spatiale du nombre de passages dénombrés par les compteurs piétons de mai à juillet 2021

Figure 7 : Type de visiteurs échantillonnés (nombre total de questionnaires = 458)

Figure 8 : Région d'origine des visiteurs du Grand site échantillonnés

Figure 9 : Type de groupe de visiteurs (nombre de visiteurs enquêtés =414) .

Figure 10 : Profil des visiteurs du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel (ACM, 3 axes représentant 19% d'inertie).

Figure 11 : Différence de richesse spécifique ( $p$ -value = 0,002 ; test-t pour données appariées) et d'indice de diversité de Shannon ( $p$  = 0,006 ; test-t pour données appariées) des communautés végétales des sites piétinés et non piétinés

Figure 12 : Différence de l'indice VCS (Vegetation Conservation Status) des communautés végétales entre les zones piétinées et non piétinées en prenant en compte le sol nu et sans le prendre en compte

Figure 13 : AFC des différents relevés de communautés végétales. R correspond aux relevés dits « de référence », P aux relevés « piétinés » et TP aux relevés « très piétinés » (correspondant aux échantillonnages qui n'ont pas de paires, ils sont au nombre de 6 et ont été effectués sur la pointe, zone la plus fréquentée)

Figure 14 : Planche photo de la partie perception des paysages du Grand Site et leur caractérisation

Figure 15 : Planche photo de la partie perception du bocage

Figure 16 : Analyse lexicale des discours des acteurs locaux : a) Classification du lexique par dendrogramme issu de la méthode de Reinert, et b) analyse factorielle des correspondances des acteurs associé à chaque classe lexicale

Figure 17 : Cartographie rassemblant les cartes sensibles des 21 acteurs locaux

Figure 18 : Caractéristiques socio-démo-économiques des enquêtés ( $n=327$ ) par le questionnaire photo en 2022

Figure 19 : Répartition des paysages préférés cités selon le type de répondants

Figure 20 : Répartition des choix des photographies préférés selon le type de répondants

Figure 21: Raisons citées pour le choix des photographies préférées

Figure 22 : Répartition des choix de la photo représentant le Grand Site selon le type de répondants

Figure 23 : Typologie de répondants selon leur type de résidence, leur choix de paysage et de photo préférée ainsi que les raisons de cette préférence

Figure 24 : Répartition du choix des photos de haies préférées et non appréciées selon le type de répondants

Figure 25 : Cartographies de l'indice paysager de densité (pnV) pour la classe « forêts » et la classe « végétation de haies et de talus ».

Figure 26 : Cartographie de l'indice paysager d'agrégation AI pour les classes « forêts » et « végétation de haies et de talus »

Figure 27 : Cartographie des entités paysagères forestières et bocagères (issues de l'ACP et de la CAH sur les indices paysagers) sur le territoire du Grand Site et de La Bouillie

Figure 28 : Cartographie de l'indice paysager de connectivité des éléments boisés sur le territoire du Grand Site et sur La Bouillie

Figure 29 : Représentation des continuités écologiques potentielles de deux espèces forestières a) le Petit Rhinolophe (espèce forestière) et la salamandre tachetée avec la méthode de densité de noyaux sur les communes du Grand Site et La Bouillie

Figure 30 : Vue panoramique du Cap Fréhel avant (a) et après (b) les réaménagements

## Liste tableaux

Tableau I: Répartition du nombre d'habitants et leur densité par commune du territoire (source INSEE).  
Comparaison avec le département

Tableau II : Répartition des classes d'âge des habitants par commune du territoire (source INSEE).

Tableau III : Répartition du nombre d'enquêtés par lieu d'enquête

Tableau IV : Nombre de passages de véhicules entre mai et aout 2021 (En rose les compteurs temporaires, en vert les compteurs permanents)

Tableau V : Répartition des primo visiteurs en fonction du type de visiteur (3 non réponses retirées)

Tableau VI: Activités effectuées par les visiteurs lors de leur visite (réponses multiples)

Tableau VII: Connaissance du label Grand Site selon le type de visiteur

Tableau VIII: Listes des acteurs locaux interviewés et durée des entretiens

Tableau IX: Listes des métriques paysagères sélectionnées

Tableau X: Listes des métriques paysagères sélectionnées

Tableau XI: Synthèse des avis et des justifications des 21 acteurs locaux interrogés

Tableau XII: Répartition des choix des photos de haies rencontrées le plus souvent sur le territoire et des haies préférées et moins appréciées

## Liste des Annexes

Annexe I : Carte géologique des Caps d'Erquy-Fréhel (Source Cogné, et al., 1980, Dans DOCOB Cap d'Erquy-Cap Fréhel, 2021).

Annexe II : Commentaires sur les différentes localisations des compteurs

Annexe III : Questionnaire de la partie I observatoire de la fréquentation touristique

Annexe IV : Planning des jours d'enquêtes de la partie I observatoire de la fréquentation

Annexe V : Cartographie représentant la fermeture des sentiers entre 1992 et 1994 au niveau du Cap d'Erquy

Annexe VI : Liste des espèces typiques, non typiques et neutres (Jung V. et Chollet S.)

Annexe VII : Grille d'entretien pour les entretiens semi-directifs de la partie II perception du label et des paysages. 65

Annexe VIII : Titres donnés aux résumés d'enveloppes.

Annexe VIII : Questionnaire de la partie II Perception du label et des paysages

Annexe IX : Représentation des catégories d'occupations du sol du Grand Site.

## Introduction générale et objectifs

En 2017, l'Union pour la Conservation de la Nature a évalué qu'un tiers des sites naturels inscrits sur la liste du patrimoine mondial présentaient un état de conservation préoccupant (Osipova et al., 2017). Après les changements climatiques et les invasions biologiques, le tourisme est cité comme la troisième menace pour ces espaces avec une augmentation de 10% de ces impacts négatifs entre 2014 et 2017. En effet, le tourisme peut impacter les sites naturels par 1) une fréquentation touristique importante et non maîtrisée perturbant le fonctionnement des écosystèmes naturels (Kerbiriou et al., 2008), 2) le développement d'infrastructures modifiant les habitats naturels (Vles, 2017). Hormis les impacts sur les habitats et la biodiversité de ces sites naturels, le tourisme peut également avoir des impacts négatifs sur les populations humaines habitant à proximité de ces sites (pollution, déchets, nuisance sonore, modification des paysages<sup>1</sup>...).

Dans la législation française, des lois d'urbanismes permettent quant à elles de préserver les sites naturels et les paysages, comme la loi « littoral » de 1985 afin de limiter l'expansion urbaine sur les côtes littorales françaises. De plus, dans un but de reconnaissance du patrimoine paysager et du maintien de la protection de ces paysages, labels et statuts sont décernés à certains territoires comme le Label Grand Site de France créé en 2003. Ce label est attribué par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire pour 6 ans à un site classé de grande notoriété et de forte fréquentation (Dupuis J., 2017). Les Grands Sites de France labellisés (ou en projet) ont en commun d'avoir une partie de leur territoire classée au titre de la loi du 2 mai 1930 sur « *la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque* » (Réseau des Grands Sites de France, 2014). Cette loi permet de préserver les espaces d'intérêt général sur lesquels une protection de l'Etat semble nécessaire (Braive et al., 2009). L'attribution de ce label est précédée de la mise en place d'un projet de préservation, de gestion et de valorisation du territoire tout en assurant un développement durable par les collectivités territoriales (Réseau des Grands Sites de France, 2016). Ce label établit une approche globale de la protection des paysages en intégrant à la fois la biodiversité, le patrimoine historique et culturel ainsi que les pratiques sociales et économiques qui animent les territoires des Grands Sites.

La politique des Grands Sites de France a été élaborée par la Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'Action Régionale (Braive et al., 2009) dans une volonté de s'inscrire dans une démarche de tourisme durable<sup>2</sup>. Ainsi, le label Grand Site de France n'est pas seulement une reconnaissance de l'importance du Grand Site (en termes de notoriété) mais aussi une distinction d'une gestion conforme aux principes de développement durable où l'identité est respectée, l'accueil est de qualité et les habitants concertés (Braive et al., 2009).

---

<sup>1</sup> Défini par la Convention Européenne du Paysage tel que: « *le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* » (Priour, 2001).

<sup>2</sup> Défini comme « *un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil* » (Organisation Mondiale du Tourisme, 2005)

L'objectif de cette politique est de restaurer les sites ayant perdu leur naturalité<sup>3</sup> suite à une fréquentation importante et ce tout en les accompagnant vers des mesures de gestion afin de garantir durablement leur protection. La gestion du Grand site doit viser un équilibre entre protection, accessibilité et aménagements des paysages. La sobriété et la mise en valeur du caractère naturel des sites sont des points forts de la politique Grand Site, afin d'éviter la détérioration et la banalisation des paysages qui entraîneraient la perte de "l'esprit des lieux" (Réseau des Grands Sites de France, 2019). Ce label se réfère à la notion "d'esprit des lieux" pour désigner la personnalité particulière de chaque Grand Site en France. Cette personnalité est subjective, et relève de la partie sensible et de l'appréciation que porte chacune des personnes qui expérimentent un Grand Site (Réseau des Grands Sites de France, 2020).

Aujourd'hui, 21 sites ont obtenu le Label Grand Site de France, le site du Cap d'Erquy- Cap Fréhel (situé en Bretagne dans les Côtes d'Armor, entre Saint Malo et Saint Brieuc), étant chronologiquement le 19ème site à acquérir ce label. En effet, ce territoire se caractérise par une forte variété de paysages (landes primitives littorales, de marais estuariens, de massifs dunaires, de falaises, de tourbières, milieu agricole ...) et un patrimoine architectural et naturel remarquable (Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel, 2015). Chaque année ce site attire plus de 1,7 millions de visiteurs. Cette fréquentation se concentre principalement sur la saison estivale et sur certains espaces, on parle ainsi régulièrement de surfréquentation. Cette dernière peut s'avérer être une menace pour la biodiversité locale et peut également avoir certaines conséquences socio-culturelles, notamment en altérant le cadre de vie des habitants et des usagers à la recherche d'une certaine sérénité (Coccosis et al., 2002).

Afin de préserver cette richesse, les Caps de Fréhel et d'Erquy ont été classés au titre de la « Loi de 1930 sur les sites et les monuments naturels » respectivement en 1967 et 1978. Le Cap Fréhel qui est une propriété communale a été classé pour une surface de 495 hectares. Le Cap d'Erquy est quant à lui une propriété départementale. Il est classé pour une surface de 200 hectares terrestres et 280 hectares maritime (appartenant au domaine public maritime) (Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel, 2019). Il a été acquis par le Conseil Général des Côtes d'Armor en 1980 dans le cadre de la politique départementale « Espace Naturel Sensible » avec l'objectif de stopper l'urbanisation littorale et de maîtriser les flux de fréquentation touristique (Sawtschuk, 2010).

Afin de préserver les habitats naturels du site, le projet grand site promeut un tourisme durable et à ce titre a été choisi comme « site expérimental » dans la politique touristique « sites d'exception » de la Région Bretagne. Dans ce cadre le Syndicat mixte du Grand Site Cap Erquy-Cap Fréhel, qui coordonne la démarche Grand Site de France sur cet espace, a sollicité des chercheurs de l'UMR Ecobio (Université Rennes 1) pour une étude scientifique pluridisciplinaire sur les enjeux de la mise en place de cette gestion.

Les objectifs de la présente étude (détaillé dans chaque sous partie du rapport) sont :

- (1) mettre en place un observatoire de la fréquentation touristique du site à partir de l'évolution quantitative et qualitative de la fréquentation et de son impact sur les milieux naturels et de définir des indicateurs de suivi de ces impacts,
- (2) mesurer l'ancrage territorial du Grand site à travers la perception du Grand Site et de ses paysages par les différents usagers.

---

<sup>3</sup> Défini comme une « notion qui reflète le degré d'influence d'un milieu par l'homme, et donc son caractère plus ou moins 'sauvage' » (Guetté et al., 2018).

# Contexte socio-économique et environnemental du Grand site Cap d'Erquy - Cap Fréhel

## Situation et caractéristiques socio-économiques

Le territoire du Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel se situe dans le département des Côtes d'Armor en région Bretagne, entre Saint-Brieuc et Saint-Malo. Il s'étend sur une surface de **5170 hectares**. Il comporte 4 communes : Plévenon en totalité, Erquy, Plurien et Fréhel partiellement. La délimitation du périmètre du Grand Site s'effectue sur la route Départementale 786 et sur les limites communales d'Erquy et de Plévenon (versant ouest de la baie de Fresnay). Le territoire du Grand Site fait également l'objet de **classements réglementaires** (Figure 1). Les landes du Cap d'Erquy et Fréhel constituent deux sites classés au titre de la loi de 1930 depuis 1976 et 1978. Ces deux sites classés s'étendent sur 700 ha avec une petite partie de Domaine Public Maritime. De plus, la côte littorale du Grand Site est en zone Natura 2000 avec 1800 ha terrestre et 55 000 ha maritimes. Les PLU ou PLUi des 4 communes intégrantes du Grand Site reposent sur la loi Paysage de 1993 et sur la loi Littoral de 1985.

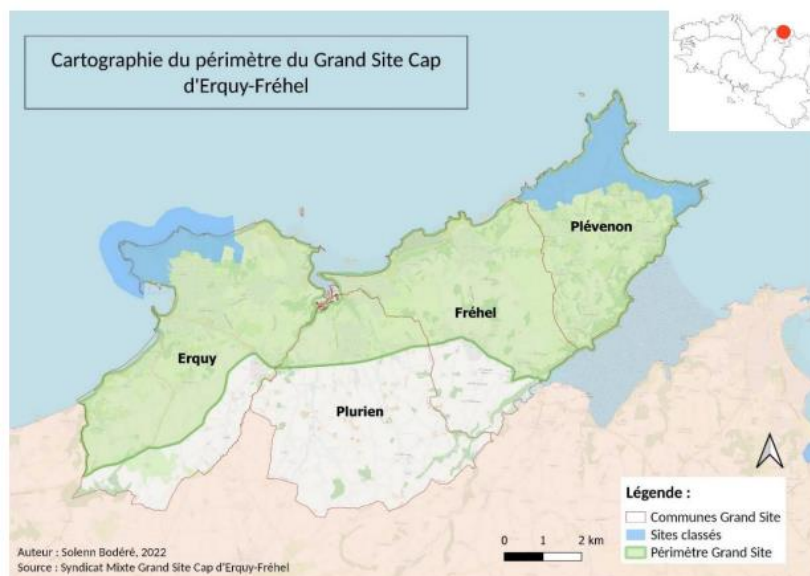


Figure 1 : Délimitation du site d'étude du Grand Site Cap d'Erquy

Les 4 communes composantes du Grand Site appartiennent à deux intercommunalités différentes. Erquy et Plurien appartiennent à la Communauté d'agglomération Lamballe Terre et Mer, et Plévenon et Fréhel appartiennent à Dinan Agglomération. Ces 4 communes comptent une population de 7799 habitants pour l'année 2018 avec la densité de population la plus élevée à Erquy et la plus faible à Plévenon (Tableau I).

Tableau I: Répartition du nombre d'habitants et leur densité par commune du territoire (source INSEE). Comparaison avec le département

	Nombre d'habitants	Densité d'habitants au km <sup>2</sup>
Erquy	1584	151 hab/km <sup>2</sup>
Plurien	1531	71,2 hab/km <sup>2</sup>
Fréhel	1584	84,2 hab/km <sup>2</sup>
Plévenon	768	57,9 hab/km <sup>2</sup>
Département des Côtes d'Armor	600 582	87,3 hab/km <sup>2</sup>

**La classe d'âge des 60 à 74 ans est la plus représentée** sur les 4 communes du Grand Site, tandis que la classe des 15 à 29 ans est la moins représentée (Tableau II). La population est composée à plus de 50 % des plus de 60 ans. Depuis les années 2000, la population augmente en grande partie par un flux migratoire positif d'habitants âgés entre 60-74 ans. En 2018, la population totale du Grand Site comportait 69.4 % d'actifs sur le territoire, 8.10 % de chômage, 7,10 % d'élèves et d'étudiants ainsi que 16,10 % de retraités (INSEE, 2018)

Tableau II : Répartition des classes d'âge des habitants par commune du territoire (source INSEE).

	0 à 14 ans		15 à 29 ans		30 à 44 ans		45 à 59 ans		60 à 74 ans		75 ans et plus		Total (100%)
Plévenon	69	(9%)	54	(7%)	74	(9,6%)	156	(20,3%)	234	(30,5%)	181	(23,6%)	768
Fréhel	164	(10,4%)	158	(10%)	172	(10,9%)	298	(18,8%)	463	(29,2%)	329	(20,8%)	1584
Plurien	223	(14,6%)	185	(12,1%)	207	(13,5%)	296	(19,3%)	402	(26,3%)	218	(14,2%)	1531
Erquy	362	(9,2%)	299	(7,6%)	384	(9,8%)	713	(18,2%)	1301	(33,2%)	857	(21,9%)	3916
<b>Total</b>	<b>818</b>	<b>(10,5%)</b>	<b>696</b>	<b>(8,9 %)</b>	<b>837</b>	<b>(10,7%)</b>	<b>1463</b>	<b>(18,8%)</b>	<b>2400</b>	<b>(30,8%)</b>	<b>1586</b>	<b>(20,3%)</b>	<b>7799</b>

Concernant les activités économiques, le Grand Site est à l'origine une **terre d'agriculture et de pêche** (Maitre du rêve-Atelier INEX, 2014). Le secteur agricole représente 11,4 % des actifs sur le Grand Site. 83 exploitations agricoles ont été recensées en 2010 avec environ 4 400 ha de terres agricoles. Le type d'agriculture principal est de l'élevage et de la culture de céréales. Au niveau de la pêche, le port d'Erquy est le plus grand port de coquilles Saint Jacques des côtes d'Armor et le quatrième port de pêche en France. L'activité conchicole est également développée dans la baie de la Fresnay (Maitre du rêve-Atelier INEX, 2014). D'un point de vue industriel, l'exploitation de carrières de grès rose avec 2 carrières est encore en activité jusqu'en 2022 pour 500 000 tonnes par an (Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel, 2019).

Le **tourisme** prend une place importante dans les activités économiques du territoire qui porte l'un des plus forts taux de pression touristique du département. L'offre en hébergement marchand (qui représente 38,9% des modes d'hébergements « touristique ») est concentrée sur les communes d'Erquy et de Fréhel qui sont les stations littorales. Les stations voisines, Saint-Cast-Le-Guildo et Pléneuf-Val-André, hors territoire des Caps ont également une offre importante (Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel, 2015). Sur le territoire des Caps, 664 hébergements marchands, 11 hôtels, 18 campings, 1 résidence de tourisme, 586 locations, 42 chambres d'hôtes, 6 hébergements collectif (auberges de jeunesse, village vacances, centres de vacances, gîtes de groupe) sont dénombrés en 2021 (Armorstat). Le nombre de lits touristiques se compte à environ 39 000 lits (Armorstat). Les stations littorales voient leur population augmenter considérablement durant la période estivale. La densité de population est de 96 habitants par km<sup>2</sup> à l'année sur l'ensemble du territoire des Caps et la densité touristique est estimée à 1926 touristes par km<sup>2</sup> en saison estivale (Armorstat). Si l'on prend l'exemple d'Erquy, la densité de population est multipliée par 5 durant la haute saison (148 hab/ km<sup>2</sup> l'année vs 789 hab/ km<sup>2</sup> en été, Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel, 2015). Le Grand Site comporte également un fort taux de résidences secondaires (Erquy et Fréhel : 56% de résidences secondaires, Plévenon : 44 % et Plurien : 33% pour, Maitre du rêve-Atelier INEX, 2014). Les résidences secondaires représentent 61,1% des modes d'hébergements « touristique » et sont supérieures en nombre aux résidences principales (4876 résidences secondaire pour 3975 principales).

En termes de **mobilité**, la voiture reste le mode de déplacement principal, l'offre en transports en commun étant très limitée. Le territoire des Caps est maillé par 2 routes principales, la RD 789 et la RD 34. Les stationnements sont présents de manière assez récurrente sur le territoire afin que les sites soient facilement accessibles. La mobilité douce participe à l'attractivité touristique de ce territoire, avec un maillage permettant des itinéraires littoraux entre les 2 Caps. Nous retrouvons le GR34 pour la randonnée pédestre, l'EquiBreizh pour la randonnée équestre et une véloroute pour le cyclotourisme. D'ailleurs certains tronçons font partie d'itinéraires cyclables nationaux et européens tel que « la Vélodyssée » et « le Tour de la Manche » (Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel, 2015).

### Caractéristiques géologiques, écologiques et paysagère

Le territoire du Grand Site présente un **patrimoine géologique** spécifique participant à l'originalité de ses paysages (Eveillard-Buchoux M., 2010). Ces hautes falaises de 40 à 70 mètres sont caractérisées par la présence d'une roche sédimentaire, le grès rose (Annexe I). Ces grès roses sont interrompus par des filons de dolérite, une roche magmatique foncée. Les grès roses des Caps ont été exploités jusque dans les années 50 pour la construction des maisons et des routes, et une des carrières a été réouverte en 1975 et se fermera en 2024 (Chatellier J-Y., 2015).

Le territoire du Grand Site Cap d'Erquy-Fréhel accueille **une faune et une flore variées** avec des espèces nécessitant une protection. Sur le site Natura 2000, 52 habitats d'intérêts communautaires ont été identifiés du fait de la diversité des paramètres écologiques sur le site comme la salinité, le pH, l'humidité ainsi que la géologie (DOCOB Cap d'Erquy-Cap Fréhel, 2021). Au niveau de la flore, les habitats des landes, des dunes, des marais et des falaises sont endémiques au territoire. Plus de mille espèces végétales sont présentes sur le territoire dont des espèces 17 protégées tels que l'Oseille des rochers (*Rumex rupestris*) et l'Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes*). Au niveau de la faune, la côte littorale abrite l'unique population de Grand Dauphin (*Tursiops truncatus*), 15 espèces de chauves-souris dont certaines sont des espèces prioritaires, ainsi que des espèces de papillons comme l'Azuré des mouillères (*Phengaris alcon*) et des passereaux des landes. La réserve ornithologique située sur les rochers de la Fauconnière abrite 8 espèces d'oiseaux marins dont des pingouins torda (*Alca torda*) et des guillemots de Troïl (*Uria aalge*) (Syndicat Mixte Grand Site Cap Erquy-Fréhel, 2019).

Issues du diagnostic paysager mené pendant l'opération Grand Site, **cinq entités paysagères** ont été définies sur le territoire du Grand Site (Syndicat Mixte Grand Site Cap Erquy-Fréhel, 2019):

- L'anse d'Erquy : formée d'une cuvette au niveau du centre-ville s'ouvrant sur la mer, l'urbanisation est assez diversifiée avec des habitats traditionnels, des quartiers pavillonnaires et des résidences balnéaires.
- La côte rocheuse d'Erquy à Plévenon : cette côte littorale est caractérisée par une alternance entre falaises, dunes, plages, landes et pins.
- L'estuaire de l'Islet : il est composé d'un marais salé entouré par des boisements et est reconnu comme milieu naturel d'importance écologique.
- Les campagnes habitées : formées par des prairies et des terres agricoles délimitées par du bocage, ces parcelles varient en fonction des semences et des saisons. Des hameaux et des centres-bourgs ponctuent ces parcelles.

- Le versant ouest de la baie de Fresnay : il s'agit d'une frange séparant les terres agricoles et le domaine maritime. Cette entité paysagère est également marquée par la présence d'activité conchylicole.

Le patrimoine bâti fait également partie du patrimoine paysager du Grand Site tels que le Fort La Latte, le Phare du Cap Fréhel et le Viaduc de Caroual. Les habitats et les bourgs présentent également un aspect traditionnel du paysage de par leurs façades, murs et pavés des bourgs en grès rose (Syndicat Mixte Grand Site Cap Erquy-Fréhel, 2015). De plus, la station balnéaire des Sables-D'or-Les-Pins se démarque des bourgs bretons avec son architecture balnéaire d'inspiration anglo-normande (Chatellier JY., 2022).

Cette diversité de paysage crée une personnalité propre à tous les Grands Sites de France : **l'esprit des lieux**. Concernant le Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel, cette personnalité propre repose sur plusieurs **valeurs** :

- Les valeurs paysagères, esthétiques et poétiques : le côté sauvage et préservé du site avec son horizon illimité, les couleurs des landes et des falaises, le contraste de végétation entre terre et mer.
- Les valeurs environnementales : la géomorphologie du lieu, la présence des oiseaux nicheurs dans les falaises, la diversité d'habitats.
- Les valeurs historiques et archéologiques : les activités maritimes ancestrales, l'extraction de grès rose dans les carrières, les chapelles et autres monuments historiques.
- Les valeurs sociales et d'usages : les itinéraires sur les chemins de randonnées, les activités nautiques et terrestres, culturelles et pédagogiques.
- Les valeurs économiques : les activités portuaires, de tourisme et également agricoles.

# Partie I : Observatoire de la fréquentation touristique et de son impact sur les milieux naturels et les populations locales

## I.1 Cadre scientifique

L'attractivité des visiteurs pour le territoire des Caps est notamment due à la richesse patrimoniale locale, celle des paysages et des milieux naturels littoraux. Ainsi par leur particularité géologique, le grès rose, les caps d'Erquy et de Fréhel sont considérés comme des lieux emblématiques de ce territoire. De nombreuses représentations picturales et cartes postales ont su alimenter la promotion de ces sites. Certains monuments historiques tels que les phares du Cap Fréhel et le Fort La Latte sont considérés comme des symboles identitaires forts (Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel, 2015). « *Le tourisme est une activité humaine fortement créatrice d'images, selon J.M. Miossec, l'espace touristique serait même avant tout une image, celle que s'en font les visiteurs, celle qu'en donnent les organisateurs et celle qu'en perçoivent les populations autochtones* » (Gaugue, 2000). Cependant l'image que sont venus chercher les visiteurs peut être menacée par une surfréquentation pouvant créer des problèmes d'accueil et de conservation du site (Prats et Thibault, 2003). L'attrait et la survie d'un site dépendent finalement de la réussite à conserver « l'esprit des lieux ». Ce dernier est présenté par Prats et Thibault comme « *la synthèse des différents éléments, matériels et immatériels, qui contribuent à l'identité d'un site. En ce sens, il est unique.* » (Prats et Thibault, 2003). « L'esprit des lieux » désigne la personnalité particulière de chaque Grand Site. Au contraire, la perte d'identité, la banalisation et la surfréquentation d'un site peut entraîner des dégradations physiques, et ainsi détériorer le confort, le plaisir ressenti, l'émotion esthétique, de l'image, et de tout ce qui contribue à l'esprit du lieu (Prats et Thibault, 2003).

Des études quantitatives et qualitatives réalisées sur les lieux emblématiques du Grand Site ont permis de mettre en évidence qu'une part importante des visiteurs vient découvrir le territoire à la journée, durant leur séjour en Bretagne ou dans le département (Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel, 2015). Des changements concernant la demande dans le secteur du tourisme littoral ont eu lieu ces dernières années (OTM). Notamment sur la durée des séjours estivaux, qui a été raccourci au fil des années, laissant place à d'autres séjours de vacances, souvent des circuits (Rouquette, 2001). Ainsi, les visiteurs se scindent en deux catégories, avec d'un côté les touristes, qui sont des visiteurs passant au moins une nuit hors de leur domicile, dans un hébergement sur le territoire du Grand Site, pour un motif professionnel ou personnel. Et de l'autre, les excursionnistes, qui eux sont des visiteurs présents uniquement à la journée pour motif professionnel ou personnel (OMT).

La connaissance (quantitative et qualitative) de ces flux touristiques permet d'anticiper les évolutions à venir dans le trafic et la fréquentation. Il est alors nécessaire de comprendre la manière dont s'articule la fréquentation du site dans la durée, selon les saisons mais également dans l'espace. L'ensemble des analyses de cette fréquentation est utile pour évaluer la capacité d'accueil limite des sites mais aussi les équipements et aménagements ou encore les mesures conservatoires nécessaires (Delcourt et Richard, 1999).

Il est nécessaire d'adosser à cette étude descriptive de la fréquentation touristique une étude sur l'impact que cette fréquentation peut avoir sur les locaux et les habitats naturels. La fréquentation touristique massive peut être vue comme négative pour la population locale, soucieuse de préserver la qualité de son environnement qui a jusqu'ici été la garante de leur qualité de vie (Ayrault, 2006). Mais elle peut également être vue comme positive en favorisant l'expression de cultures régionales,

au travers de la mise en valeur d'un patrimoine propre au territoire (Ayrault, 2006), et en termes de retombées économiques. L'arrivée massive et temporaire des visiteurs sur le territoire pose la question de la pérennité annuelle des activités économiques, sociales et culturelles (Pouillaude et al., 2018). Les locaux ont une place prépondérante sur le territoire du Grand Site, car ils en sont des usagers à l'année. Il est intéressant d'étudier si leurs pratiques / activités et de leur relation au site changent en fonction de la fréquentation touristique.

D'autre part la fréquentation par un large public peut avoir des répercussions importantes sur les espaces naturels, elle peut notamment être la cause de dégradation du site et de la perturbation de la faune et la flore (Julien, 2013). Le nombre de personnes fréquentant le site a en lui-même un impact sur le milieu, mais les comportements et attitudes des visiteurs jouent également un rôle majeur dans la dégradation du milieu (Delcourt et Guichard, 1999) : stationnements sauvages, circulation en dehors des zones balisées... Ce dernier est un problème assez récurrent dans l'aménagement de lieux fréquentés par le public ayant de lourdes conséquences mécanique et écologique sur le milieu (Perrin, 2002). L'augmentation du nombre de visiteurs au niveau des Caps d'Erquy et Fréhel a ainsi créée de nombreux problèmes de stationnement mais également une dégradation du milieu due à un piétinement intensif. Les landes étant très sensibles à cette perturbation ont été très impactées (Perrin, 2002).

Ainsi, pour contrer cette menace, divers programmes de réhabilitation, restauration, gestion et valorisation sur les deux Caps ont eu lieu entre 1990 et 2010. Différents travaux d'aménagements pour concilier préservation et tourisme ont été engagés sur ces sites. Concernant le Cap d'Erquy, les mobilités douces ont été encouragées par la création de plusieurs parcours piétons et des visites encadrées ont été mises en place afin de favoriser la compréhension du patrimoine au grand public. Le stationnement sauvage a également été maîtrisé grâce à des modifications au niveau de l'accès au site. Le parking présent au niveau de la pointe du Cap d'Erquy a été fortement réduit et d'autres parkings ont été créés plus en amont. Un travail de cloisonnement pour canaliser les visiteurs et restaurer les sentiers a été engagé au début des années 1990. Pour le Cap Fréhel, des travaux d'aménagement et de restauration des sentiers ont également eu lieu vers 1998, portés par la commune de Fréhel. Des études de fréquentation ont été réalisées entre 1987 et 1998 afin de qualifier le comportement des visiteurs et mesurer l'ampleur de la dégradation des sentiers et de définir des aménagements et des modes de gestion en faveur de la restauration de la lande (Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel, 2019) aboutissant à la redéfinition des sentiers et la fermeture de certains chemins. Des techniques de restauration active (pose de filets de protection en jute, cairns et de fascines pour les sentiers fermés et fixation de gradines et de drains pour lutter contre l'érosion par le ruissellement pour les sentiers restants ouverts) de la lande ont été mises en place en fonction de leur état (Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel, 2019). Aussi, entre 2017 et 2019, le parking situé au pied du phare a été reculé afin de favoriser la mobilité douce et réduire l'impact sur le milieu. Pour les deux sites, les sentiers sont bordés par un dispositif de mono-fils afin de canaliser les flux de circulation. Les effets recherchés étant avant tout l'arrêt de l'érosion, le piétinement de la lande et le retour de groupements végétaux de référence (Perrin, 2002). Une évaluation de ces actions est nécessaire pour déterminer l'état de conservation des milieux emblématique du site.

## I.2 Méthodologie mise en œuvre

### A) Etude quantitative de la fréquentation touristique

Neuf compteurs provisoires ont été disposés pour une durée de 5 mois, du 7 mai au 30 septembre 2021 (Figure 2 et Annexe II) : 3 compteurs piétons, 2 compteurs piétons - vélos et 4 compteurs véhicules. Ces boîtiers ont été installés sur des pieux de bouchots à environ 80 cm du sol à des endroits où la circulation est fluide afin d'éviter les stagnations et les comptages parasites. La largeur de passage est variable selon les sites d'installation (1 à 4 mètres).

Les données issues des compteurs (Eco-compteurs) mis en place par le Département ont également été mobilisées. Il s'agit des données de deux compteurs présents au niveau de la commune de Plévenon (1 compteur voitures à l'entrée du parking du Cap Fréhel et 1 compteur piétons-vélos sur la Vélomaritime entre la Fosse et le Cap Fréhel) et de 12 autres compteurs se trouvant sur la commune d'Erquy (9 compteurs piétons, 2 compteurs vélos et 1 compteur voitures, Figure 2). La majorité de ces compteurs fonctionnent avec une dalle enterrée qui comptabilise le nombre de passage, à l'exception des compteurs vélos où c'est une boucle magnétique.

Certaines données compteur ont également été fournies par le propriétaire du Fort La Latte disposant d'Eco-Compteurs sur sa propriété. Ainsi, les données pour le compteur situé à l'entrée du Fort et celles pour le compteur se trouvant sur le GR34 entre le Fort et l'Anse des Sévignés (coté Est) ont pu être récupérées.

Afin d'être le plus représentatives possible, les données des compteurs véhicules ont été divisées par deux (entrée et sortie du parking). Concernant les données vélo et piéton, les résultats n'ont pas été divisés car il est impossible de savoir si les personnes passent deux fois au même endroit.

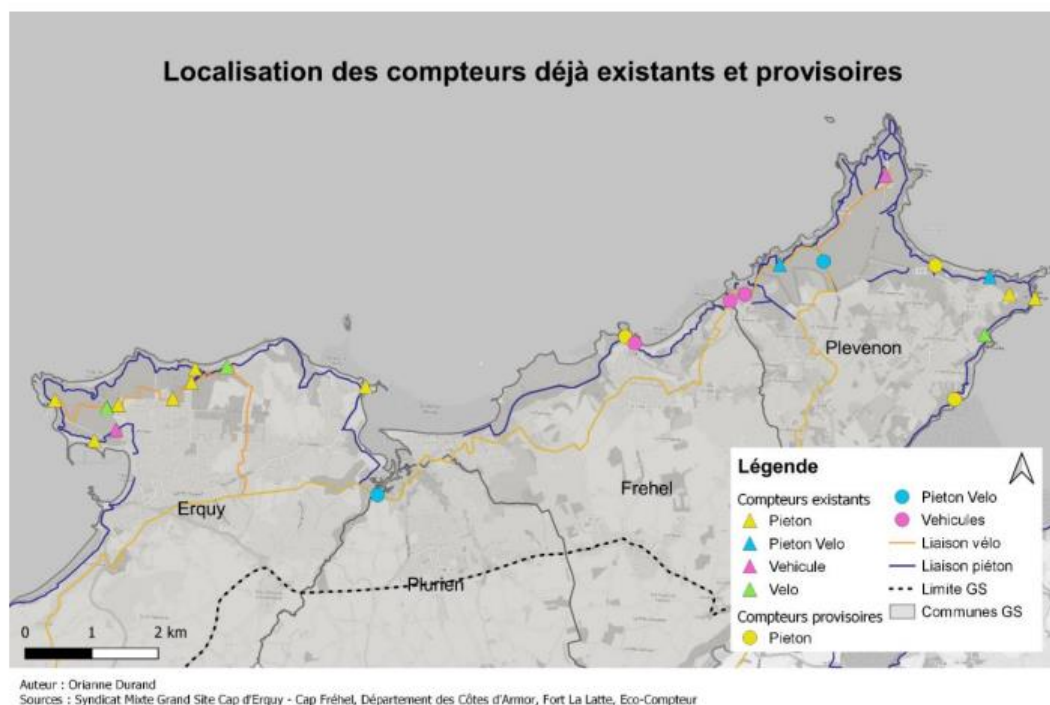


Figure 2 : Localisation des compteurs utilisés pour quantifier la fréquentation des sites

## B) Etude qualitative de la fréquentation touristique et de son impact sur les habitants

Un questionnaire (Annexe III) par passation directe est mis en place pour comprendre l'utilisation du territoire par les usagers du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel. Pour se faire, différents points d'enquête sont établis sur le territoire des Caps, soit 8 au total : Château serein, Port Saint Géran, Cap Fréhel, Pointe aux Chèvres, estuaire de l'Islet, Îlot Saint Michel, Cap d'Erquy, Port d'Erquy (Figure 3).

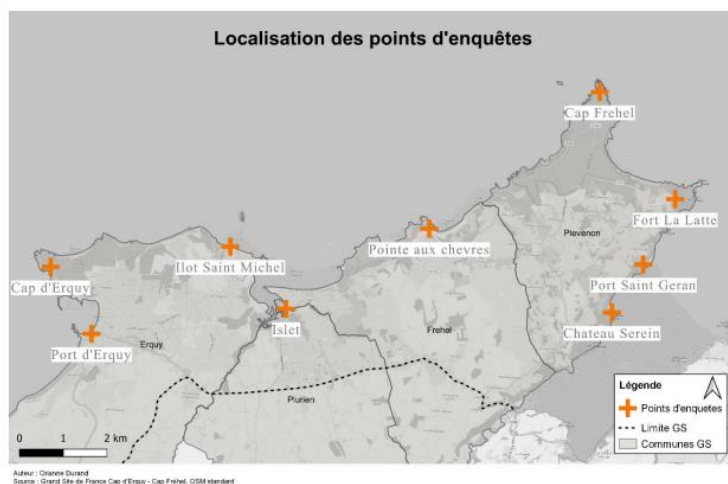


Figure 3: Localisation des points d'enquête par questionnaire

Le choix des lieux d'enquêtes s'est fait en fonction des compteurs de manière à couvrir au mieux la partie littorale du territoire des Caps. Chaque point est enquêté par session d'une heure trente. Afin d'être le plus représentatif possible, des jours et des horaires différents sont appliqués pour chaque lieu (Annexe IV). Au total, 458 enquêtes ont été réalisées entre le 31 mai et le 15 août (Tableau III).

Tableau III : Répartition du nombre d'enquêtés par lieu d'enquête

Localisation	Nombre	Pourcentage
Château Serein	28	6,9
Port Saint Géran	30	7,4
Fort La Latte	29	7,1
Cap Fréhel	86	21,1
Pointe aux Chèvres	27	6,6
Islet	40	9,8
Îlot Saint Michel	38	9,3
Cap d'Erquy	61	15,0
Port d'Erquy	68	16,7
<b>Total</b>	<b>407</b>	<b>100,0</b>

Pour analyser les réponses, des tris à plat sont effectués pour relever les proportions de réponses pour une question et également pour éliminer les questions pour lesquelles le pourcentage de réponses d'une modalité est trop importante. Pour les questions de types "ouvertes", un recodage est effectué pour réduire le nombre de modalités. Ensuite, des tests de  $\chi^2$  sont réalisés sur ce même logiciel. Ils permettent de comparer l'effectif des réponses obtenues par rapport à l'effectif attendu pour chaque modalité entre deux questions. Enfin, une analyse des correspondances multiples (ACM) est réalisée afin de croiser plus de deux questions et de faire ressortir des profils.

### C) Etude de l'impact de la fréquentation touristique sur les communautés végétales

Les relevés floristiques ont été effectués au niveau du Cap Fréhel et du Cap d'Erquy du 27 au 29 avril 2021. Ce sont des sites dominés par les landes, habitat caractéristique du Grand Site. Les deux sites sont particulièrement fréquentés et ont subi d'importantes dégradations dues au piétinement et au passage de véhicules. L'objectif de ces relevés est d'évaluer l'impact de cette fréquentation mais également la résilience de la végétation des sentiers suite à leur fermeture au public. Pour cela, les relevés floristiques ont été réalisés sur des sentiers fermés au public.<sup>4</sup> Chacun de ces relevés est doublé d'un relevé dit « de référence », c'est-à-dire une zone non piétinée se trouvant à proximité, à l'exception de 6 relevés. Ces derniers se situent au niveau du plateau sommitale du Cap Fréhel, cette zone est piétinée sur toute sa surface il est donc impossible d'avoir des références (Figure 4). Les relevés ont été effectués de manière linéaire, 5 mètres de long sur 1 mètre de large. Dans un premier temps toutes les espèces sont dénombrées, puis un coefficient de Brun-Blanquet est appliqué afin d'évaluer l'abondance de chaque espèce. Le pourcentage de sol nu, ainsi que la hauteur de la végétation et la profondeur de sol sont également pris en compte. 5 mesures de hauteur de végétation et de profondeur de sol ont été réalisées pour chaque relevé. Les points GPS de chacun d'eux ont été notés. Au total 82 relevés ont été effectués, 52 au niveau du Cap Fréhel et 30 sur le Cap d'Erquy (Figure 4).

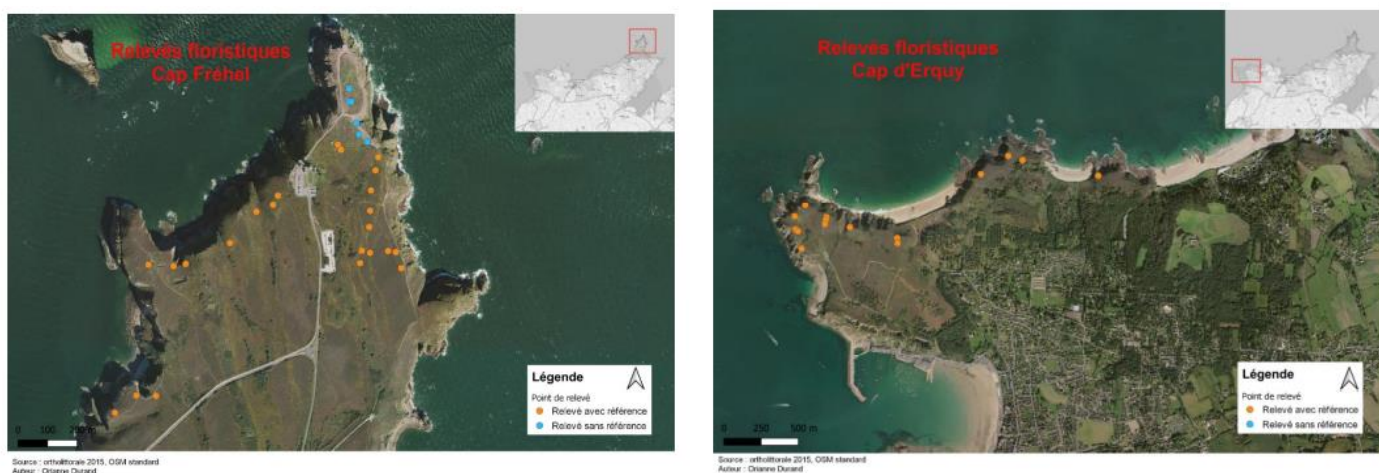


Figure 4: Localisation des relevés floristiques sur le Cap Fréhel et Cap d'Erquy

Les indices de richesse spécifique et de diversité spécifique ont été calculés pour chaque relevé. Cependant ces indices ne prennent pas en considération l'identité des espèces, et ne permettent donc pas d'évaluer l'état de conservation d'un habitat (une communauté riche en espèces n'étant pas forcément le reflet d'un bon état de conservation). Ainsi, l'indice VCS (Vegetation Conservation Status) a été utilisé (Jung et al., 2021). Cet indice permet de rendre compte de l'état de conservation d'une communauté végétale donnée vis-à-vis d'un habitat de référence, caractérisé par un ensemble d'espèces typiques (ici les espèces typiques des landes littorales). L'utilisation de cet indice nécessite

<sup>4</sup> Concernant les dates de fermeture des sentiers, une carte avec les données concernant le Cap d'Erquy a été fournie par le Département. Les travaux de mise en défens (restauration passive) ont été effectués entre 1992 et 1994 (Annexe V). En ce qui concerne les données pour le Cap Fréhel, un travail d'archivage a dû être réalisé, les cartes n'existant pas en format numérique. Ces travaux (mise en défens et restauration) ont eu lieu en plusieurs tranches, de 1998 à 2005.

la distinction, au sein de l'ensemble des espèces observées, des espèces 'typiques' (espèces landicoles), des espèces 'non-typiques' (espèces non landicoles témoignant d'une dégradation) et éventuellement des espèces 'neutre' (espèces ne pouvant pas être classées de manière évidente en 'typiques' ou en 'non typiques'). La détermination des espèces typiques, neutres et non-typiques de lande a été faite à dire d'expert (V. Jung et S. Chollet) (Annexe VI). Le sol nu a parfois été considéré comme espèce non typique lors des analyses car c'est un facteur dégradant.

Une Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) a permis de visualiser des changements globaux de compositions floristiques entre les relevés sur les anciens chemins et les relevés de référence. De plus les différences de richesse spécifique, de diversité, de profondeur, de hauteur et VCS entre les relevés piétinés et non piétinés ont été testées par tests t ou de Wilcoxon (selon la normalité des données).

### I.3 Résultats

#### A) Variation mensuelle et spatiale de la fréquentation touristique

##### a. Fréquentation par les véhicules motorisés

Entre mai et aout 2021, 335368 passages ont été dénombrés sur les 5 sites, le site du Parking du Cap Fréhel représentant 70% des comptages totaux. La fréquentation par les véhicules présente une évolution temporelle similaire pour les 5 sites (tableau IV). La fréquentation des véhicules entre mai et juin augmente peu, la plus forte augmentation est entre juin et juillet pour tous les sites sauf pour la Route cap Erquy, puis en juillet et aout l'augmentation de la fréquentation par les véhicules augmente d'environ 30%. Sur l'ensemble de la période et des sites, la fréquentation par les véhicules est doublée.

Tableau IV : Nombre de passages de véhicules entre mai et aout 2021 (En rose les compteurs temporaires, en vert les compteurs permanents)

	La fosse		Greve en bas		Anse du croc		Route cap Erquy		PK Cap Fréhel		total	
	comptage	% de variation	comptage	% de variation	comptage	% de variation	comptage	% de variation	comptage	% de variation	comptage	% de variation
Mai	1483	-	2194	-	8433	-	4767	-	42013	-	58890	-
Juin	1205	-19%	2721	24%	10336	23%	4826	1%	45669	9%	64757	10%
Juillet	2667	121%	5971	119%	14475	40%	5884	22%	63858	40%	92855	43%
Aout	4087	53%	7946	33%	17035	18%	7741	32%	82057	28%	118866	28%
Total mai aout 2021	9442	176%	18832	262%	50279	102%	23218	62%	233597	95%	335368	102%

##### b. Fréquentation par les cyclistes

La fréquentation des cyclistes la plus importante se situe au niveau du pont Harel de la Noé - Islet (avec un maximum atteint en aout avec 18663 passages de cyclistes, Figure 5 a et b). En comparaison le nombre de passages sur le chemin de Goeha en aout est 3,5 fois plus faible (5345 passages). La fréquentation est quasi équivalente en mai (12423 passages) et juin (15282 passages) pour tous les sites, puis augmente fortement en juillet-aout. La fréquentation par les vélos est plus importante sur les points moins fréquentés par les véhicules et les piétons pour les trois périodes relevées.

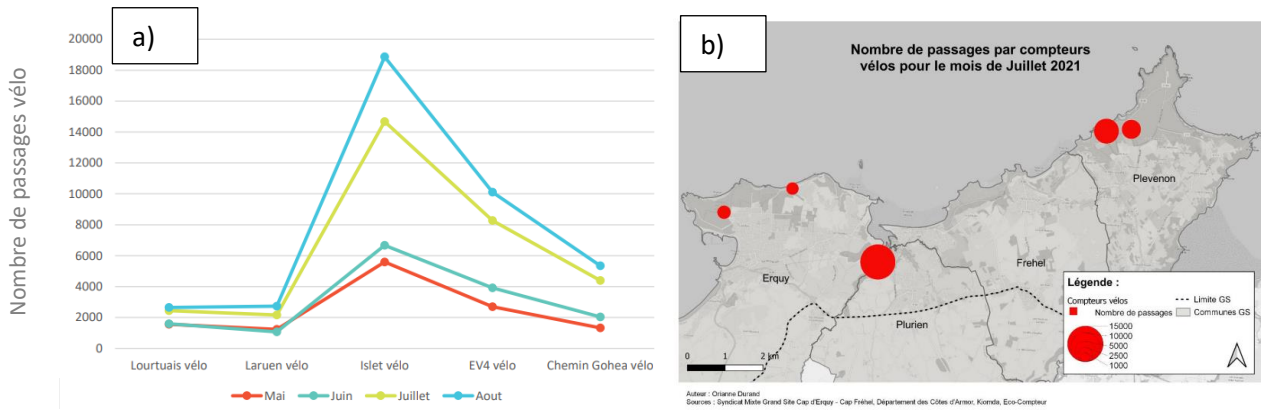


Figure 5: Répartition a) temporelle (de mai à août 2021) et b) spatiale (juillet 2021) de la fréquentation du Grand site par les cyclistes

### c. Fréquentation par les piétons

La mobilité piétons est plus importante au niveau du Cap d’Erquy pour les accès GR34 et plages ainsi qu’aux Cap Fréhel et Fort La Latte cependant elle reste faible sur l’entre deux Caps et aux extrémités quelle que soit la période (Figure 6). Les secteurs les plus fréquentés sont le portail du Fort la Latte (max au mois de juillet 54434 visiteurs), entre Fort la Latte et le Cap Fréhel (Anse des sévignés, max au mois de juillet 34937 visiteurs), le secteur du Lourtauais (max au mois de juillet 39874 visiteurs), Saint Michel (max au mois de juillet : 39993 visiteurs). Le chemin de Goeha et le GR34 au sud du port saint Géran sont les points les moins fréquentés. Comme pour la fréquentation des véhicules et des vélos, la fréquentation des piétons sur tous les sites en juin est similaire à celle de mai tandis qu’il y a une forte augmentation de la fréquentation en juillet pour presque tous les sites (+100% sauf pour Le Guen GR34 et le Chemin Goeha).

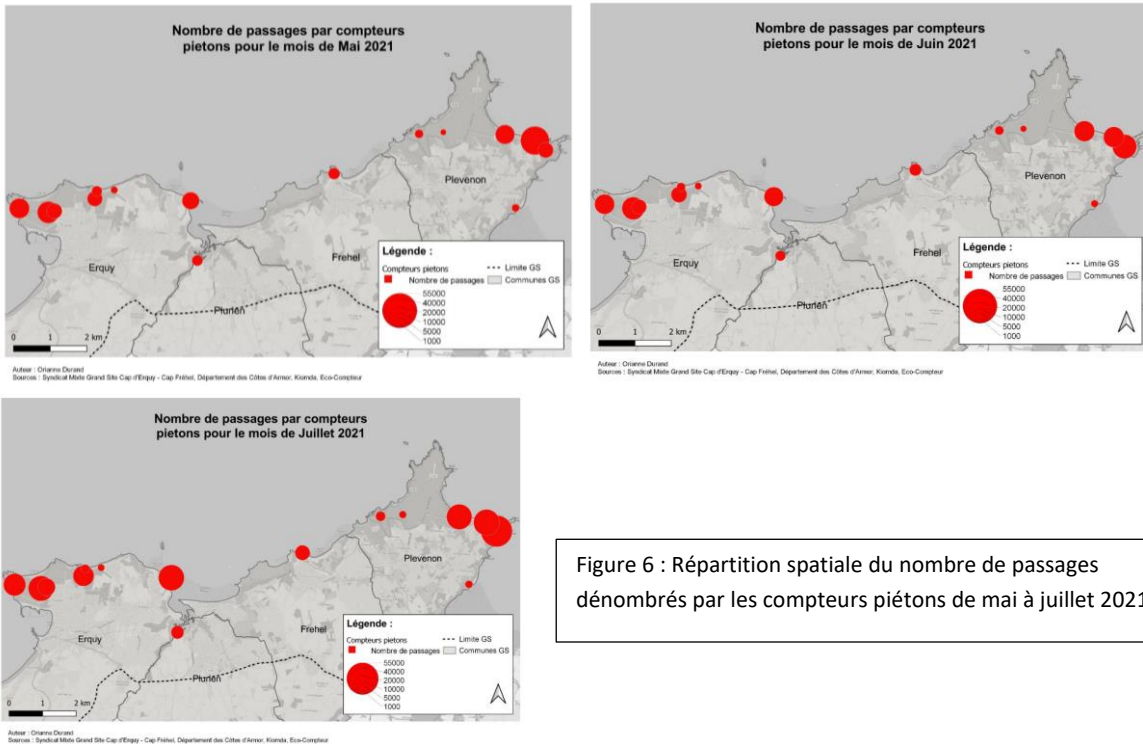


Figure 6 : Répartition spatiale du nombre de passages dénombrés par les compteurs piétons de mai à juillet 2021

## B) Profil des visiteurs

### a. Population échantillonnée

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 60-74 ans (171 répondants, 41.3%) et la répartition en âge est la même quel que soit le site d'enquête ou le type de visiteurs. 44 résidents (9.6%) ont été enquêtés contre 414 visiteurs dont la majorité en séjour fixe (40%) ou à la journée depuis leur lieu de vacances (20%, Figure 7)

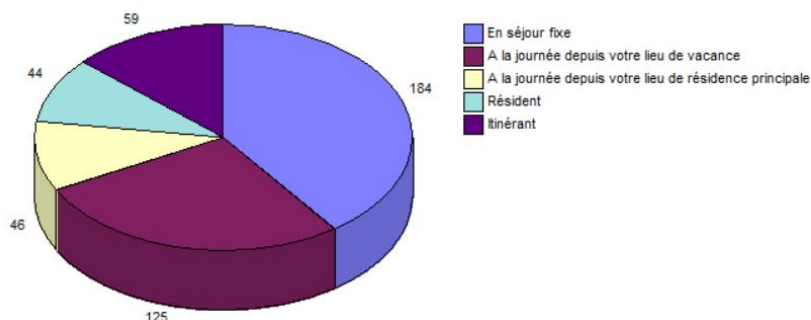


Figure 7: Type de visiteurs échantillonnés (nombre total de questionnaires = 458)

Les visiteurs ayant renseigné la commune d'hébergement (49.8%) le sont principalement à Erquy 25.6% puis à Fréhel (13%), en camping (14.7%), location (11.1%) ou en résidence secondaire (10.4%).

### b. Profil des visiteurs

Les visiteurs viennent à 96.5% de France, à 24.6% de départements bretons et 15.5% de région parisienne.

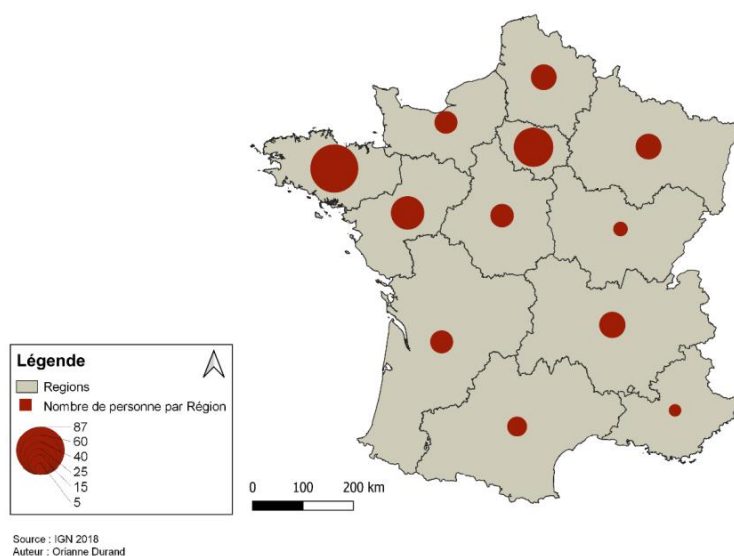


Figure 8: Région d'origine des visiteurs du Grand site échantillonnés

36% des visiteurs viennent pour la première fois sur le site avec un prépondérance d'itinérant découvrant pour la première fois le territoire (Tableau V). Les personnes ayant déjà visité le site sont principalement des personnes en séjour fixe qui viennent plusieurs fois par an (25.8%) ou sont venus il y a plusieurs années (22.2%).

Tableau V : Répartition des primo visiteurs en fonction du type de visiteur (3 non réponses retirées)

Définition_profil	Premiere_fois	Oui	Non	TOTAL
En séjour fixe		50	131	181
A la journée depuis votre lieu de vacance		53	72	125
A la journée depuis votre lieu de résidence principale		5	41	46
Itinérant		40	19	59
<b>TOTAL</b>		<b>148</b>	<b>263</b>	<b>411</b>

La dépendance est très significative.  $\chi^2 = 46,23$ ,  $ddl = 3$ ,  $1-p = >99,99\%$ .

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique. Les valeurs du tableau sont les nombres de citations de chaque couple de modalités.

Les visiteurs sont venus majoritairement en couple (40.4%) et en famille (34.5%, Figure 9). La majorité des visiteurs sont venus sur le site en voiture (82.1%) ou en camping car/van (9.2%) ; Une fois sur place le mode de mobilité privilégié est la marche à pied (63.5%) puis le vélo (16.7%).

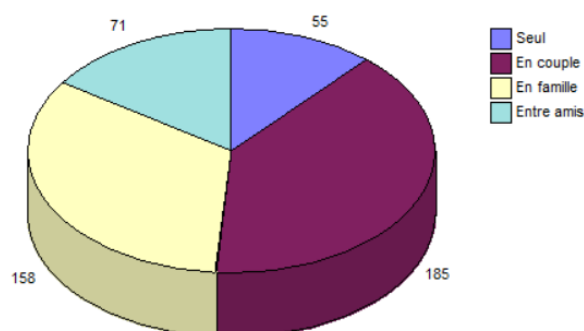


Figure 9: Type de groupe de visiteurs (nombre de visiteurs enquêtés =414) .

Les raisons de venir sont principalement le cadre (35.3%) puis la visite de sites réputés (22.5%) et l'attache et les souvenirs sur le site (18.8%). Les activités sur le site pratiquées par plus de deux tiers des répondants sont les visites du patrimoine naturel et historique, la gastronomie, la randonnée à pied et les activités de plage (Tableau VI).

Tableau VI: Activités effectuées par les visiteurs lors de leur visite (réponses multiples)

Activités	Nb. cit.	Fréq.
Visite (ville, monuments, musées, activités économiques)	368	88,9%
Gastronomie (marché, restaurant)	339	81,9%
Randonnée pédestre	330	79,7%
Visite de sites naturels	279	67,4%
Activité de plage, pêche sport nautique	261	63,0%
Cyclotourisme, vélo	58	14,0%
Visite amis, famille	37	8,9%
Autres sports (course à pied, cheval, trail)	35	8,5%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>414</b>	

60.9% des visiteurs ne connaissent pas le label Grand Site avec une méconnaissance plus forte chez les visiteurs à la journée depuis leur lieu de vacances que chez les autres visiteurs (Tableau VII). Ceux qui connaissent le label l'associe à un statut de protection (22.9%) et à un site à découvrir pour la beauté de ses paysages remarquables (12.3%).

Tableau VII: Connaissance du label Grand Site selon le type de visiteur

Labellise_grand_site	Oui	Non	TOTAL
<b>Définition_profil</b>			
En séjour fixe	83	101	184
A la journée depuis votre lieu de vacance	34	91	125
A la journée depuis votre lieu de résidence principale	24	22	46
Itinérant	21	38	59
<b>TOTAL</b>	<b>162</b>	<b>252</b>	<b>414</b>

La dépendance est très significative.  $\chi^2 = 13,83$ ,  $ddl = 3$ ,  $1-p = 99,68\%$ .

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.  
Les valeurs du tableau sont les nombres de citations de chaque couple de modalités.

Les visiteurs considèrent à 53.9% que la fréquentation est modérée, 23.2% qu'elle est faible et 21.7% qu'elle est élevée sans différence entre les profils. Ils considèrent aussi que cette fréquentation est majoritairement positive (51.9%), principalement du fait de retombée positive sur le secteur économique (42.3%). Les aspects négatifs de la fréquentation cités sont les impacts sur les sites naturels et les comportements irrespectueux de certains visiteurs

Ce qui est identifié comme étant « ici et pas ailleurs » par les visiteurs est principalement le paysage (69.1%), un ressenti/esprit des lieux (21.7%) et le climat (16.2%). L'image retenue par les visiteurs du site est celle d'un paysage naturel, sauvage et préservé (45.4%) puis celle des deux caps (Fréhel 14.3% et Erquy 8.7%)

Nous avons croisé les profils de visiteur (type de séjour, type de groupe, type d'hébergement), le lieu de visite, la raison principale de leur venue sur le site, leur activité dans une ACM afin d'affiner les profils. Nous avons pu distinguer plusieurs profils représentés dans la Figure 10.

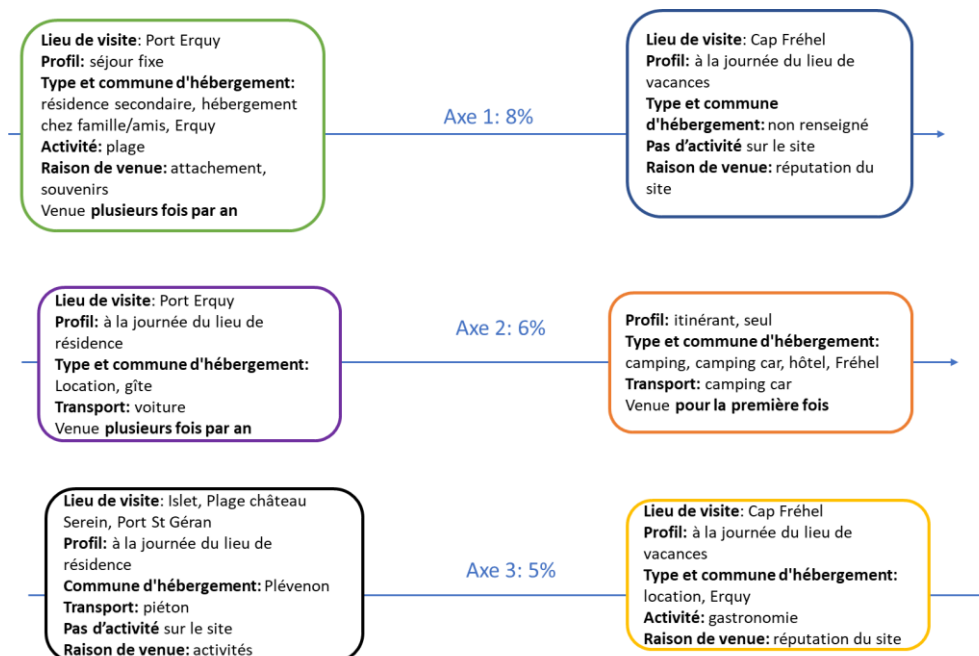


Figure 10: Profil des visiteurs du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel (ACM, 3 axes représentant 19% d'inertie).

## C) Impact de la fréquentation touristique

### a. Sur les usages et la perception des habitants

Le questionnaire a touché trop peu de résidents pour être représentatif. Cependant il est à noter que les 2/3 des enquêtés résidents ont mis en avant une adaptation de leur habitude de fréquentation en période touristique se traduisant par un évitement des zones les plus fréquentées (côtes, lieux touristiques), un changement d'horaire ou de route pour éviter l'affluence. Les résidents qualifient la fréquentation modérée (47%) et élevée (47%) et cite des impacts positifs (45.5%) ou positif et négatif (36.4%). La grande majorité (86.4%) souhaite que les activités touristiques ne se développe pas plus qu'actuellement et ne souhaite pas être impliqué dans les discussions liées à ce développement (72.7%). Ils connaissent à 88% le label Grand Site.

### b. Sur les communautés végétales

La richesse spécifique des sentiers piétinés et l'indice de diversité de Shannon sont supérieurs à ceux des relevés de référence (Figure 11). Par ailleurs, comme attendu, la profondeur de sol et la hauteur de la végétation sont significativement inférieurs dans les sites piétinés et le pourcentage de sol nu plus élevés dans ces sites.

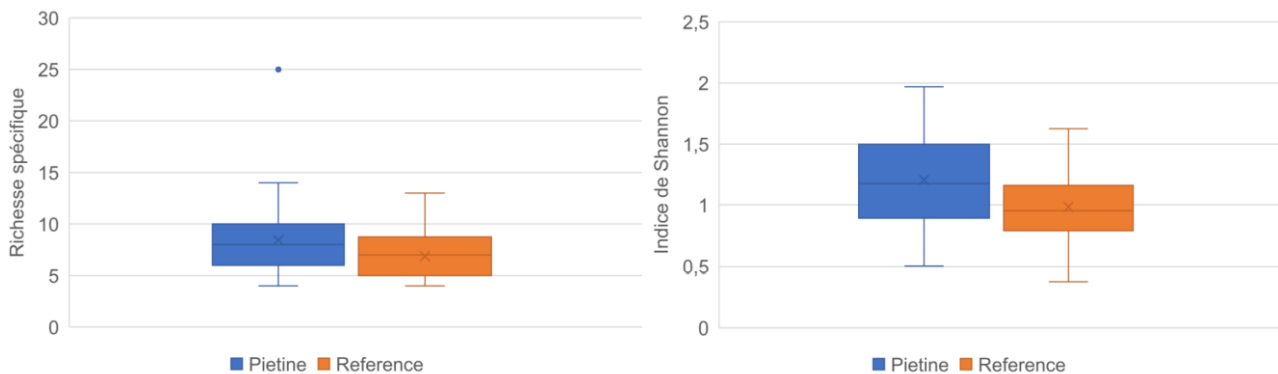


Figure 11 : Différence de richesse spécifique (p-value = 0,002 ; test-t pour données appariées) et d'indice de diversité de Shannon (p = 0,006 ; test-t pour données appariées) des communautés végétales des sites piétinés et non piétinés

Que nous prenions en compte ou non le sol nu dans le calcul du VCS, il existe une différence significative entre les zones piétinées et non piétinées ( $p < 0.001$  ; test de Wilcoxon pour données appariées). Les zones piétinées ont un VCS plus faible que les zones non piétinées. Cependant, sans sol nu la différence entre « piétinés » et « référence » est moins marquée, cela montre que le sol nu est responsable d'un faible état de conservation dans les zones piétinées (Figure 12). Nous n'avons détecté aucune différence significative de hauteur de végétation, de VCS et de sol nu entre les zones piétinées et de référence en fonction des différentes années de fermeture des sentiers.

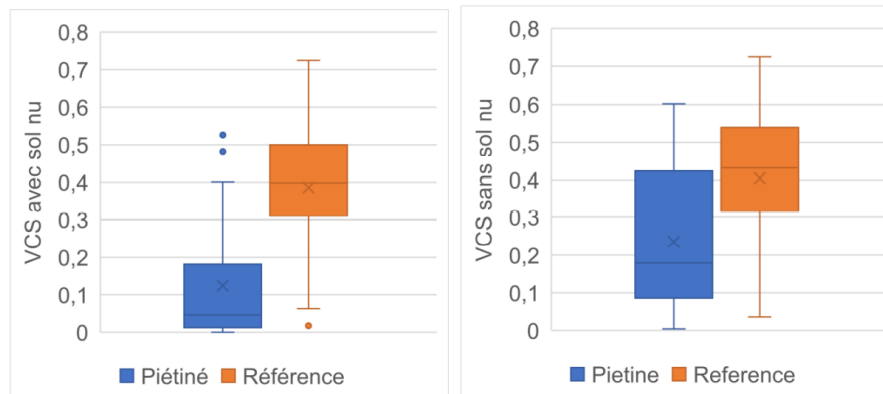


Figure 12 : Différence de l'indice VCS (Vegetation Conservation Status) des communautés végétales entre les zones piétinées et non piétinées en prenant en compte le sol nu et sans le prendre en compte

L'AFC représentant les relevés de végétation permet de placer les niveaux de piétinement sur les gradients d'espèce caractéristiques des milieux perturbés (Figure 13). Les relevés effectués en milieu très piétiné (TP) présentent une forte hétérogénéité des espèces (étendue de l'ellipse). Ces relevés sont caractérisés par la présence de *Anagalis arvensis*, *Armeria maritima*, *Erica cinerea*, *Plantago coronopus*, *Poa annua*, *Rumex crispus*, *Sedum anglicum*, *Sonchus asper*, *Trifolium sp.* Ce sont essentiellement des espèces pionnières, de milieu très piétiné ou rudéral (à l'exception d'*Erica* et *Armeria maritima*, qui est une typique de pelouse aérohaline). Concernant les relevés effectués en zone piétinée et de référence, leur composition floristique est similaire. Une seconde AFC sans les relevés TP confirme cette similitude avec toutefois une hétérogénéité plus importante des espèces dans les relevés piétinés par rapport aux relevés de référence. Les relevés piétinés présentent une plus forte abondance en bryophytes et en graminées telles que *Danthonia decumbens*. Les relevés de référence sont quant à eux marqués par une dominance en éricacées et en ajonc.

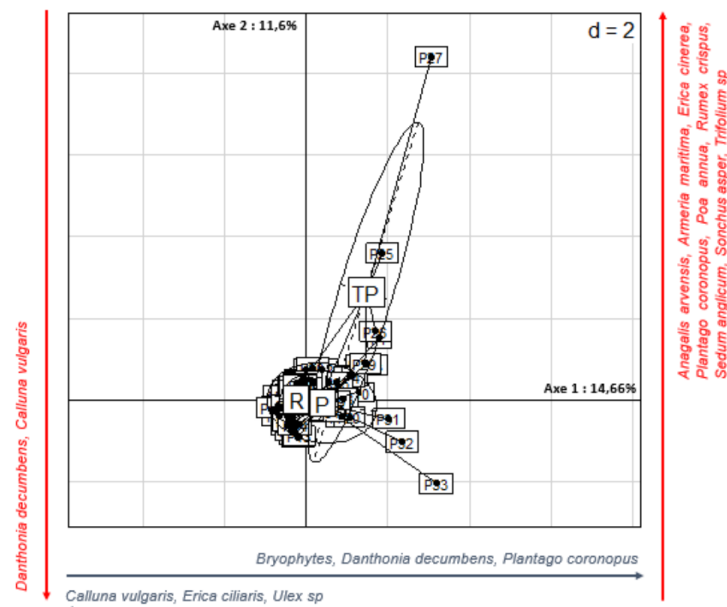


Figure 13 : AFC des différents relevés de communautés végétales. R correspond aux relevés dits « de référence », P aux relevés « piétinés » et TP aux relevés « très piétinés » (correspondant aux échantillonnages qui n'ont pas de paires, ils sont au nombre de 6 et ont été effectués sur la pointe, zone la plus fréquentée)

## I.4 Discussion

La fréquentation du territoire des Caps est marquée par une forte saisonnalité : les mois estivaux sont davantage fréquentés que mai et juin. Les compteurs placés montrent une **synchronicité temporelle de la fréquentation sur l'ensemble de l'espace**, c'est-à-dire que les pics de fréquentation observés pour une semaine au niveau d'un compteur seront également détectés pour les autres compteurs. Cependant **le niveau de fréquentation est hétérogène dans l'espace** avec des lieux emblématiques du territoire des Caps à savoir le Cap d'Erquy, le Cap Fréhel et le Fort La Latte, qui attirent le plus de visiteurs. **Le moyen de déplacement privilégié pour atteindre le territoire est la voiture (82%)**, ce qui implique des aménagements de stationnement correspondants. La fréquentation des véhicules est moins marquée au niveau du Cap d'Erquy car ce dernier est placé sur la route menant à la pointe du Cap dont le parking a été réduit à moins de 10 places. Néanmoins, cela nous permet de constater que c'est une route encore très empruntée dont les données sont supérieures ou égales aux passages enregistrés au niveau des parkings de la fosse ou de l'Anse du Croc par exemple. « Les grèves d'en bas » est un parking donnant sur un accès direct à la plage, il connaît un fort succès notamment en juillet avec plus de 3 000 passages supplémentaires par rapport à juin. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'il soit saturé et que les stationnements se fassent dans les rues adjacentes. Le parking de la Fosse situé sur la D34 correspondant à l'entre-deux caps est beaucoup moins fréquenté ce qui est confirmé par les données des compteurs piétons dans ce secteur. Pour ces derniers, la partie Ouest du Cap Fréhel est beaucoup moins prisée que la partie Est, où se trouve le Fort La Latte. La partie du GR34 entre ces deux sites est un parcours de randonnées privilégié pour son accessibilité et la courte durée de sa traversée. De plus des stationnements en bordure de route sont possibles au niveau de cette portion ainsi qu'un parking de délestage en été. De même, on constate une fréquentation plus faible du GR à l'Est du Fort La Latte sur le secteur de la Baie de la Fresnaye, correspondant à l'extrémité Est du territoire. La fréquentation au niveau du Cap d'Erquy s'articule plutôt autour de la pointe. La partie du GR34 entre l'îlot Saint Michel et le Cap est moins prisée. En ce qui concerne les compteurs vélos, on remarque une plus forte concentration au niveau de l'Islet. Il pourrait être pertinent de disposer davantage de compteurs vélos sur ce secteur de la vélomaritime entre les deux caps pour avoir une meilleure appréhension de leur fréquentation. Ainsi les analyses des données de compteurs confirment que **la fréquentation du territoire des Caps s'articule principalement au niveau des lieux emblématiques du Grand Site.**

La fréquentation du territoire des Caps est **majoritairement locale**, avec un quart des visiteurs en séjour fixe provenant de Bretagne. Les personnes en séjour fixe sur le territoire des Caps logent principalement sur les communes d'Erquy et de Fréhel, en accord avec le nombre d'hébergements marchands et non marchands présents sur chaque commune. La tendance concernant les modes d'hébergement des personnes en séjour fixe est plutôt axée vers des hébergements marchands avec cependant un pourcentage élevé en hébergement non marchands coïncidant avec le nombre de résidences secondaires se trouvant sur le territoire des Caps. La durée de séjour est majoritairement d'une semaine ou moins à l'exception des personnes en hébergement non marchand qui y restent plus longtemps. Pour la majorité des itinérants, le territoire des Caps est uniquement un lieu de passage car la plupart n'y dorment pas.

Les personnes qui viennent depuis leur lieu de résidence sont principalement bretonnes, avec 72% d'entre elles venant des côtes d'Armor. Celles venues depuis leur lieu de vacances séjournent principalement dans les départements des Côtes d'Armor (62%) et d'Île et Vilaine (32%). De plus, certaines villes de séjour ressortent plus que d'autres, à savoir Pléneuf-Val-André (16,5%) située à

environ 10 km d'Erquy, Saint-Cast-le-Guildo (13%) à environ 13 km de Fréhel et Saint-Malo (11,3%) à environ 40 km de Fréhel qui sont des stations balnéaires de proximité. Parmi l'échantillon enquêté, les usagers du territoire des Caps durant la période de juin et juillet sont surtout des personnes venant dans le cadre de leurs vacances. Ainsi, ils viennent et se déplacent sur le territoire majoritairement en couple ou en famille. A contrario des locaux et des personnes venues à la journée depuis leur lieu de résidence principale qui vont davantage se déplacer seuls.

Les modes de transport doux reviennent très peu, mis à part chez les itinérants faisant le GR34 où il n'est pas rare qu'ils arrivent sur le GSDF à pied. Cependant, **une grande partie des visiteurs disent se déplacer à pied au moins une fois sur le territoire des Caps**. C'est un mode de déplacement également utilisé régulièrement par 88% des locaux enquêtés. Le vélo est un moyen de locomotion moins prisé que la marche à pied. Néanmoins, ceux l'utilisant le plus sont les personnes en séjour fixe et les itinérants (principalement les camping-caristes). Cela se ressent également au niveau des résultats compteurs avec beaucoup plus de passages aux compteurs piétons que vélos. Les modes de déplacement entre les différents profils de visiteurs ne sont pas si différents, de plus, ils coïncident avec ceux des locaux. Les transports en commun sont très peu utilisés mais ils sont plutôt rares sur le territoire. C'est d'ailleurs une demande qui est remontée au cours de certaines enquêtes. Il serait alors intéressant de savoir si les usagers du territoire des Caps seraient prêts à les utiliser si ce service était davantage mis en place. Ceci s'articulerait dans une démarche de tourisme durable.

Le public du territoire des Caps n'est majoritairement pas primo-visiteur. Cependant cela est variable en fonction des profils. Les **itinérants sont principalement des primo-visiteurs**. Les personnes à la journée depuis leur lieu de résidence ainsi que les personnes en séjour fixe sont majoritairement un public d'habitues venant au moins une fois par an, à la différence de celles à la journée depuis leur lieu de vacances et des itinérants qui le fréquentent de manière non régulière. Les personnes ne venant qu'une fois dans l'année privilégient l'été alors que celles venant plusieurs fois par an ont une répartition plus égale sur les différentes saisons. Au niveau de la fréquentation des différents lieux du site, les personnes qui viennent au moins une fois par an vont moins souvent visiter le Cap Fréhel que les primo-visiteurs et vont préférer d'autres lieux du territoire moins connus (Îlot St Michel, l'Islet). Ceci est notamment visible au niveau des points d'enquêtes, les personnes interrogées sur les sites emblématiques sont majoritairement des personnes à la journée depuis leur lieu de vacances. Le même constat est fait vis-à-vis des primo visiteurs que l'on va davantage retrouver sur des lieux reconnus tout comme les personnes n'ayant pas une fréquentation régulière du territoire.

**Le cadre (paysage) est la raison la plus citée pour justifier la venue sur le territoire des Caps**. Néanmoins, **les attaches et souvenirs reviennent davantage chez les personnes en séjour fixe alors que pour les visiteurs à la journée depuis leur lieu de vacances, les motivations sont davantage tournées vers la visite et la réputation des lieux**. La labellisation Grand Site de France est bien connue des résidents mais peu des visiteurs. Cette connaissance semble directement liée à une plus fréquente fréquentation du site. Les répondants définissent le label comme une reconnaissance de site classé, protégé qui est à voir notamment pour son paysage et sa grande notoriété. Concernant l'esprit des lieux, qu'importe le profil, l'aspect paysage puis le ressenti (c'est-à-dire le calme et la tranquillité) ont été le plus cités.

Au niveau des activités pratiquées sur le territoire, les personnes en séjour fixe vont pratiquer des activités plus diversifiées comme notamment aller à la plage, la pêche ainsi qu'au marché, restaurant,

bar, alors que les personnes à la journée depuis leur lieu de vacances pratiquent majoritairement des activités liées au tourisme (visites). Les activités effectuées par les locaux s'articulent principalement autour de la randonnée pédestre, la plage / baignade et les activités naturalistes comme les visiteurs du territoire, notamment ceux en séjour. **Une majorité des habitants interrogés adaptent leurs activités en fonction de la fréquentation touristique notamment en évitant la côte et les sites trop fréquentés.** Leur souhait est de conserver le tourisme tel qu'il est en saison estivale ainsi que le reste de l'année. Cette saisonnalité leur convient et très peu aimeraient la voir diminuer en été pour s'étaler davantage sur l'année. Ce calme hors saison est un élément important qu'ils apprécient. Ils sont très peu à vouloir être plus impliqués dans des discussions liées au développement touristique de leur commune. Ceux le désirant aimeraient que cela se fasse au travers de concertations publiques.

L'impact de la fréquentation sur le territoire est perçu de façon identique par les différents profils de visiteurs et de résidents. Qu'ils soient en séjour fixe, à la journée depuis leur lieu de vacances, à la journée depuis leur lieu de résidence principale, résidents ou itinérants, **la fréquentation touristique est majoritairement perçue de façon positive**, notamment du fait de l'activité économique que le tourisme génère. Les aspects négatifs de la fréquentation touristiques qui ont été cités concernent l'impact engendré sur la nature et les comportements non respectueux de certains usagers. Ce qui met en évidence la volonté de sauvegarde et de protection ainsi que l'enjeu environnemental du site pour tous les usagers.

Les deux Caps restent les endroits les plus fréquentés du territoire. Une fréquentation accrue induit généralement un impact sur le milieu et potentiellement des dégradations si ce dernier n'est pas protégé / aménagé. Cela fait maintenant plus de 20 ans que les Caps d'Erquy et de Fréhel ont été réaménagés afin de protéger les landes mais pour autant, l'impact du piétinement est toujours visible. En effet, plusieurs facteurs montrent l'incidence du piétinement au niveau des Caps, comme la différence de sol nu entre les relevés des zones « piétinées » et ceux de « référence », qui est beaucoup plus importante pour la première zone ainsi que la hauteur de végétation et la profondeur de sol qui sont plus faibles sur les sentiers ouverts au public. Le piétinement peut avoir un effet sur la végétation dès les premiers passages notamment marqué par une diminution de la hauteur de la végétation. Si l'intensité de fréquentation est régulière cela peut conduire à la disparition de la végétation (P. Enoul, 1995). De plus, l'Ajonc et la Bruyère qui caractérisent les landes ont une morphologie qui les rend vulnérables au piétinement, leurs troncs se cassent facilement sous l'action répétée de ce dernier (P. Enoul, 1995). Il faut également prendre en compte la récupération très lente des sols, de leur potentiel d'origine, notamment au niveau des pointes rocheuses (la formation de ces sols est un processus qui prend des dizaines voire des centaines d'années) (P. Enoul, 1995).

La richesse spécifique et la diversité des communautés végétales sont plus importantes dans les zones piétinées ce qui peut s'expliquer par le fait que le piétinement génère l'apparition d'espèces végétales dites de substitution et modifie les caractéristiques pédologiques (P. Enoul, 1995). En effet, les portions piétinées contiennent beaucoup plus de sol nu ce qui favorise l'installation de nombreuses espèces pionnières peu soumises à la compétition à contrario des zones peu piétinées où la couverture importante limite l'arrivée de nouvelles espèces. Ainsi, le niveau initial de dégradation a un effet positif sur l'évolution de la richesse spécifique (Sawtschuk, 2012). Le piétinement a notamment une incidence sur la compaction du sol (augmentation de la densité et diminution de la porosité) ce qui peut influencer la croissance des plantes (P. Enoul, 1995). Nous retrouvons par exemple *Plantago coronopus* qui a cette capacité à occuper les espaces ouverts et dégradés. Ces espèces résistantes et tolérantes

permettent une revégétalisation, elles ont une capacité de recouvrement favorable à une recolonisation « rapide » des espaces dévêtus. Ces espèces permettent la stabilisation des sols organiques qui à terme peut permettre l'implantation de graines autochtones (P. Enoul, 1995). Ceci montre qu'un milieu dégradé peut être plus riche en espèces qu'un milieu non dégradé cependant cela ne reflète pas son état de conservation. L'indice VCS permettant justement d'évaluer l'état de conservation des habitats, relève une différence significative entre les relevés « piétinés » et « de référence ». Il est significativement plus faible pour les relevés « piétinés », ainsi **l'état de conservation des anciens sentiers est donc inférieur à son état d'origine**. Cela s'explique par la forte proportion de sol nu dans les sites piétinés, ainsi que par la présence d'espèces non typiques (espèces annuelles, tolérantes au piétinement ou nitrophiles) qui témoignent d'une dégradation de l'habitat de lande.

De nombreux relevés des zones piétinées sont très proches floristiquement des zones de référence sans différence selon la durée de mise en défens des zones, démontrant **une résilience en termes de composition floristique**. La résilience de la végétation est fortement dépendante du niveau de dégradation des premiers horizons du sol. Lors de son étude menée en 2012, Sawtschuk et al. ont pu constater que les mesures de protection et de mise en défens permettent une résilience de la végétation autochtone lorsque les premiers horizons sont encore en place car ils contiennent une banque de graines. Lorsque ces horizons ont en partie disparu, la mise en place d'un sol alternatif est possible avec une minéralisation de la matière organique beaucoup plus rapide. Cela facilite notamment l'installation d'espèces plus compétitives qui vont former une végétation dite secondaire, ceci est particulièrement visible au niveau de la restauration des landes dégradées. Ce stade alternatif mènera plus ou moins rapidement à la végétation initiale. Ainsi, pour les sites fortement dégradés ce stade peut durer plus d'une dizaine d'années avec seulement l'installation d'espèces résistantes comme *Plantago coronopus* ou encore des bryophytes. Elles vont permettre une reconstitution progressive de l'horizon organique (Sawtschuk et al., 2012).

Les fortes contraintes du milieu : vents, embruns, pauvreté et acidité des sols apportent **une certaine stabilité aux landes** (Docob, 2021). Malgré un long cycle de restauration des milieux après une forte fréquentation, les contraintes du milieu présentent un réel avantage de la recolonisation par la végétation autochtone. Les landes qui se développent sur grès et/ou subissent une forte influence littorale sont très stables, voire permanentes en l'absence de perturbations humaines. Les mesures de restauration et de protection de la lande sont nécessaires car les Caps restent des sites soumis à une fréquentation importante notamment en saison estivale. Les landes ont un intérêt paysager fort ainsi qu'une valeur écologique et biologique élevée (Docob, 2021). Une diminution de cet habitat est observée en Bretagne, la lande est passée d'un million d'hectares en 1850 à 400 000 ha en 1950, 72 000 ha en 2005 et 19 100 ha en 2020. Afin que les visiteurs et usagers des Caps puissent prendre conscience de l'importance de la protection de la lande, il serait pertinent de mettre en place des panneaux accompagnés de photos avant et après restauration expliquant cette protection. L'évaluation de l'état de conservation des habitats permet d'évaluer l'efficacité des opérations de gestion / restauration. L'indice VCS est simple d'utilisation et permet une évaluation assez rapide de l'efficacité des opérations de gestion / restauration, il serait intéressant de réitérer ces relevés dans quelques années afin d'avoir un suivi.

## Partie II : Etude de la perception du Grand Site et de ses paysages

### II.1 Cadre scientifique

Le paysage est à la fois matériel et symbolique (Le Dû-Blayo et al., 2013). D'une part, il renvoie à une réalité matérielle de par son étendue d'espace (Lenclud, 1995) fabriqué par des agents d'origine abiotique, biotique ou construit par l'Homme (Brossard et Wieber, 1984). Ces agents sont aussi bien des agriculteurs, des paysagistes, des architectes, des agents climatiques que des agents floristiques et faunistiques. Ainsi, leurs interactions mutuelles façonnent le paysage (Donadieu et Périgord, 2005). D'autre part, le paysage renvoie à une représentation symbolique et subjective existant par le regard des usagers sur le paysage (Lenclud, 1995). Ce regard dépend de la relation culturelle, sensible et des représentations sociales des êtres vivants avec leur territoire (Réseau Grand Site de France, 2016). Le regard sur le paysage reflète également la notion de perception, puisque dès lors qu'une personne se situe dans un espace, *“sensations et perceptions sont interprétées par le cerveau pour devenir une représentation mentale qui se forme à partir des filtres individuels, culturels et sociaux”* (RGSF, 2019). Le paysage est ainsi appréhendé comme sujet et comme objet, ce qui permet d'assigner au paysage un système « socio-écologique ».

Des diagnostics paysagers et socio-économiques réalisés en 2013-2014 lors de l'OGS (Opération Grand Site) ont permis de comprendre que ce qui caractérisait « la personnalité propre » du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel, cette dernière reposant en grande partie sur la force des paysages du territoire comme les falaises, les phares du Cap Fréhel, la diversité des milieux naturels, les landes, le grès rose, les couleurs, le Fort La Latte... (Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel, 2019). La préservation et la mise en valeur du paysage sont donc des enjeux primordiaux pour préserver l'attractivité du Grand Site et plusieurs actions en ce sens ont été mises en place durant l'Opération Grand Site précédant la labellisation. Par exemple le développement de la mobilité douce avec le réaménagement de la vélo-maritime, ainsi que la mise en place d'un observatoire photographique du paysage à partir de 2017 en font partie. D'autre part, une requalification paysagère du Cap Fréhel et du Cap d'Erquy a eu lieu via notamment la délimitation par des monofils des sentiers côtiers des deux caps pour limiter le piétinement de la végétation, et le réaménagement du parking du Cap Fréhel en 2019 pour restaurer un espace de lande (Syndicat Mixte Grand Site d'Erquy-Cap Fréhel, 2015). La labellisation du Grand Site Cap d'Erquy- Fréhel est alors une reconnaissance de toutes les actions menées par les collectivités pour la préservation des paysages et leurs valorisations, ainsi que la mise en place d'un projet de territoire qui répond aux principes d'un développement durable.

Les actions menées au nom du label ont pour but d'augmenter la valeur patrimoniale des paysages du territoire qui s'exprime au niveau du territoire vécu et se détermine auprès de la population locale et des usagers (Plottu, 2010). Il apparaît important d'étudier la perception de ces paysages qu'ont les visiteurs, les habitants, les socio-professionnels du Grand Site. En effet il convient de déterminer si on peut décrire un paysage commun permettant de définir des objectifs de gestion communs ou si les multiples perceptions de ces espaces vont entraîner une concertation sur les objectifs de gestion à définir.

On peut se demander : “qu'est ce qui façonne la perception des paysages ?”. Dans un premier temps, des usages et des activités vont entraîner une perception différente des habitants et des visiteurs, puisque de manière générale, ils n'utiliseraient pas le territoire de la même façon (Clerc-Renaud, 2005). Cependant, l'étude sur fréquentation du Grand Site Cap d'Erquy-Fréhel (partie I) a mis en avant

que les habitants effectuent principalement les mêmes usages que les visiteurs, en adaptant néanmoins leurs sorties en fonction de la fréquentation, c'est-à-dire en évitant les lieux très fréquentés par les visiteurs. Les activités et usages sur le territoire ne seraient donc pas un élément principal différenciant la perception des paysages entre visiteurs et habitants.

Les critères concernant la qualité des paysages pourraient également être une source influençant la perception des paysages (Clairmont et Vlès, 2017). Les critères se fonderaient sur la présence ou non de l'océan, la présence ou non de zones urbaines, de présence humaine, sur le fait que le site soit emblématique ou non, ou bien un critère sur le côté naturel des paysages. Les habitants percevraient d'une façon plus positive les paysages urbains et les paysages avec une présence anthropique, puisque cela traduirait une forte attractivité du territoire. Tandis que pour les visiteurs, les paysages urbains et anthropisés seraient perçus moins positivement. En effet, le motif principal de visite sur le territoire relevé dans la partie I est le "cadre (paysages)" et "la réputation du site". Or, le Grand Site est en grande partie réputé pour l'exceptionnalité de ces paysages naturels (Syndicat Mixte Grand Site Cap Erquy Cap Fréhel, 2019). Nous supposons, que les habitants et les visiteurs ont une perception différente des paysages du Grand Site puisqu'ils n'ont pas les mêmes critères en termes de qualité paysagère. Les habitants percevraient de façon plus positive les paysages urbanisés du territoire tandis que les visiteurs les percevraient de façon moins positive puisqu'ils sont venus pour le cadre exceptionnel du Grand Site.

Le territoire du Grand Site est marqué par une activité agricole importante qui façonne également le paysage du Grand Site. Lors des années 50, les communes de Fréhel et de Plurien ont subi un remembrement des parcelles agricoles. En conséquence, les vergers ont totalement disparu et les linéaires de haies ont fortement diminué. Si les communes d'Erquy et de Plévenon ont échappé au remembrement, Erquy est toutefois peu fournie en réseau bocager et perd des haies d'années en années (Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel, 2015). Depuis 2011, le programme de plantations de haies Breizh bocage a été mis en place par la Région Bretagne (Chevrer et al., 2021). Ce programme de financement régional a pour objectif principal d'améliorer la qualité des eaux de Bretagne et de lutter contre le phénomène d'érosion des sols, en plantant des haies et en créant des talus. Ce programme vise également à préserver les paysages, à favoriser la biodiversité et à produire de la fourniture de biomasse. Suite à ces phénomènes de remembrement, de plantations et de replantations, les quatre communes appartenant au Grand Site posséderaient un réseau bocager de qualité non uniforme. Également, il est important de faire le lien entre la qualité du bocage et la perception de ces bocages par les habitants et visiteurs du Grand Site : quelles perceptions les habitants et les visiteurs ont-ils des bocages ? Quelle est l'influence du bocage sur leur perception des paysages ? Considèrent-ils que le bocage contribue à la qualité des paysages ? Ont-ils des préférences en termes de typologie de bocage ? Sont-ils attirés de façon plus importante par les paysages ouverts ou par les paysages riches en bocage ? Les bocages peuvent être en effet sous différentes formes : ils peuvent être plus ou moins fournis en arbres, en espèces, comporter un certain espacement entre les arbres, comporter plus ou moins de strates (herbacées, arbustives et arborées), être perchés sur un talus ou se positionner à côté d'un fossé, de largeurs plus ou moins grandes. Les agencements et les typologies de haies sont donc multiples. On peut se demander si les habitants et les visiteurs du Grand Site ont globalement un "bocage idéal" ou bien si leurs préférences sont variées. La perception des bocages par les habitants et les visiteurs comporte aussi leurs ressentis sur ces bocages. Les continuités de haies le long des routes ou des chemins peuvent fermer le paysage et constituer une gêne visuelle pour admirer les paysages, ou constituer une gêne au niveau sanitaire (insectes, pollen). A contrario,

les bocages peuvent être une source de bien-être et de sécurité (Méliani et Arnould, 2016). On peut alors se demander quelle est la perception des habitants et des visiteurs vis-à-vis du rôle des bocages ? Pour quels critères sont-ils perçus positivement, et vice versa, pour quels critères sont-ils perçus négativement ?

Adossée à cette étude de la perception du bocage, une étude du paysage bocager par analyse de la composition et de l'agencement de ces éléments naturels et anthropiques permettra de comprendre le paysage à partir de paramètres utilisés en écologie en paysage : les connectivités biologiques, les fragmentations, les perturbations. Il s'agira de faire ressortir les enjeux en termes de préservation du bocage et de restauration des connectivités écologiques pour les espèces associées au milieu boisés sur le Grand Site.

## II.2 Méthodologie mise en œuvre

### A) Analyse de la perception du label et des paysages par les usagers du Grand Site

#### a. Entretiens semi-directifs auprès des acteurs locaux

Afin de comprendre la façon de percevoir les paysages du Grand Site Cap d'Erquy-Fréhel par les acteurs locaux, des entretiens exploratoires semi-directifs ont été réalisés. Pour cela, une grille d'entretien a été établie (Annexe VII) avec des thèmes permettant de guider les sujets abordés lors de l'entretien. Au total, 21 entretiens ont été effectués.

L'objectif de ces entretiens étant d'obtenir un ensemble de point de vue des acteurs locaux du Grand Site, les personnes enquêtées (Tableau VIII) ont ainsi été choisies en fonction de leurs activités professionnelles, de leurs implications sur le territoire du Grand Site, de leurs communes d'habitations, de leurs âges et de leurs sexes. Parmi les acteurs choisis en fonction de leurs implications sur le territoire du Grand Site, des élus des quatre communes appartenant au Grand Site ont été sélectionnés ainsi que des acteurs adhérents à différentes associations du territoire (association environnementale, de pêche, de randonnées, de chasse ...). Au niveau des acteurs effectuant une activité professionnelle, les principaux types de profession sont les suivants : profession liée au tourisme (restaurateurs, commerçants), profession agricole, historien ....

Tableau VIII: Listes des acteurs locaux interviewés et durée des entretiens

N° d'entretien	Acteurs locaux interviewés	Durée d'entretien
1	Élu de la commune d'Erquy	23 minutes
2	Élu de la commune de Plurien	1h20
3	Élu de la commune de Fréhel	48 minutes
4	Président de l'association de chasse	31 minutes
5	Président de l'association de pêche	34 minutes
6	Présidente d'une association sportive (randonnée)	37 minutes
7	Gérante du monument historique du Fort La Latte	36 minutes
8	Gérant d'un camping municipal	35 minutes
9	Employée d'un office de tourisme	30 minutes
10	Président d'une association de danse bretonne	1h08
11	Agricultrice porcine	1h15
12	Membre d'une association culturelle	1h32
13	Présidente d'une association environnemental	1h07
14	Expert en histoire et marin	1h13
15	Gérante de gîtes touristiques	1h04
16	Gérante d'une crêperie	30 minutes
17	Productrice de champignon	50 minutes
18	Secrétaire d'une association culturelle	42 minutes
19	Ancien agriculteur et membre d'un club photos	35 minutes
20	Oseillère	23 minutes
21	Ancienne élue et adjointe au maire de Plévenon	50 minutes

Ces entretiens ont été par la suite retranscrits en totalité pour former un corpus, puis analysés à l'aide de deux méthodes. D'une part, avec la méthode des enveloppes qui consiste à regrouper des éléments de phrases par item en fonction de la composition des mots de manière étymologique et non en fonction de leur sens. L'analyse des entretiens par la méthode des enveloppes a permis de classer les textes dans 51 enveloppes (Annexe VII) au total et seules les enveloppes les plus pertinentes seront développées dans les résultats. D'autre part, le corpus d'entretien a également été analysé sous le logiciel Iramuteq. Ce logiciel permet une étude du lexique et la mise en avant de différents langages. Pour cela, la classification de la méthode de Reinert a été utilisée. En effet, il regroupe en classe les mots du corpus ayant un sens commun. Une Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) est ensuite effectuée sur ces classes afin de mettre en évidence des ressemblances ou des différences entre entités.

A la fin de chaque entretien, un fond de carte du territoire du Grand Site est présenté aux interviewés afin de récolter des données sensibles et imagées de la perception des paysages de ces interviewés. Les personnes interrogées sont invitées à dessiner, schématiser, annoter ou entourer d'une part ses paysages préférés et d'autre part ses paysages les moins appréciés. Ces cartes sensibles sont ensuite configurées en une couche de points sous Qgis et traitée par méthode de densité de noyau pour mettre en avant les points chauds des paysages préférés et des paysages les moins appréciés.

#### *b. Enquête par questionnaire photos auprès des habitants et des visiteurs*

Un questionnaire (Annexe VIII) en ligne a été mis en place pour recueillir auprès des habitants et des visiteurs des données sur leur perception de paysages emblématique et ordinaire du Grand Site. Le questionnaire est divisé en 2 parties : une partie contenant 12 photos des paysages du Grand Site que l'on peut classer dans plusieurs catégories : paysages urbanisés ou naturels, paysages avec présence anthropique ou non, paysages du littoral ou du rétro-littoral (Figure 14) ; une deuxième partie contenant 4 autres photos de haies avec des degrés différents de densité bocagère et de strates (Figure 15). Le questionnaire a été diffusé en ligne du 19 mai au 26 juin 2022. Au total, 327 réponses ont été collectées.

Pour analyser les réponses, des tris à plat sont effectués pour relever les proportions de réponses pour une question et également pour éliminer les questions pour lesquelles le pourcentage de réponses d'une modalité est trop importante. Pour les questions de types "ouvertes", un recodage est effectué pour réduire le nombre de modalités. Ensuite, des tests de  $\chi^2$  sont réalisés sur ce même logiciel. Ils permettent de comparer l'effectif des réponses obtenues par rapport à l'effectif attendu pour chaque modalité entre deux questions. Enfin, une analyse des correspondances multiples (ACM) est réalisée afin de croiser plus de deux questions et de faire ressortir des profils.

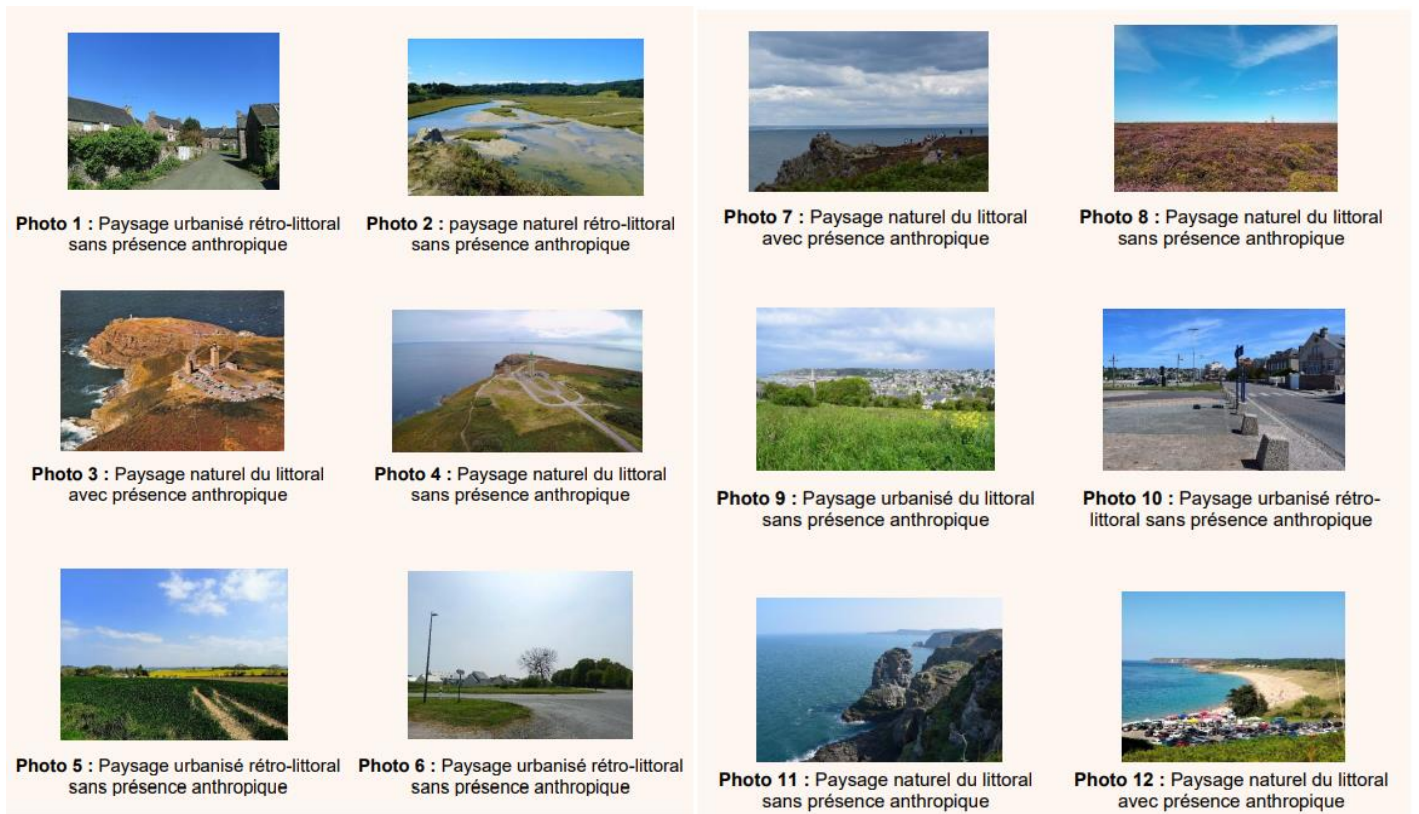


Figure 14 : Planche photo de la partie perception des paysages du Grand Site et leur caractérisation

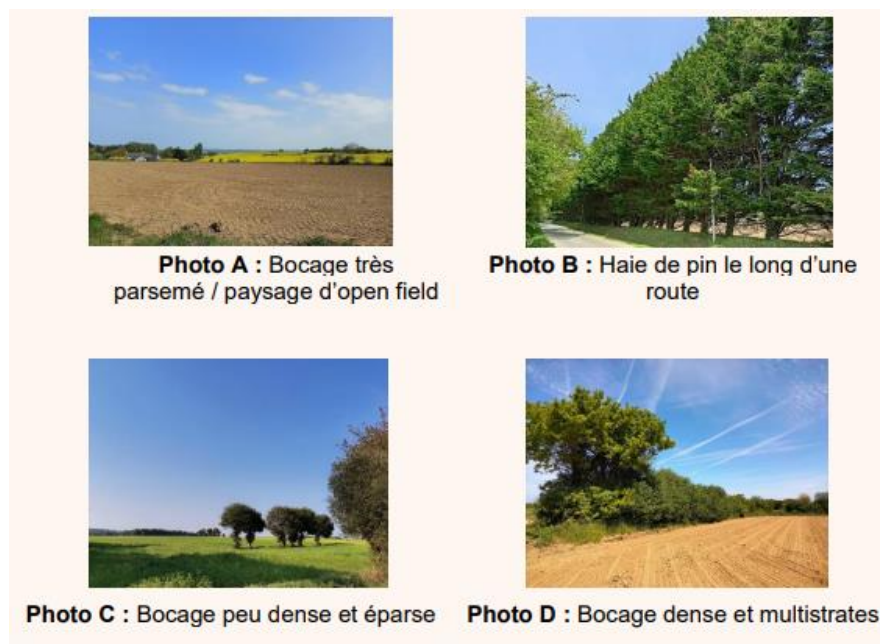


Figure 15 : Planche photo de la partie perception du bocage

## B) Analyse de l'hétérogénéité et de la connectivité potentielle du paysage

### a. Données QGIS utilisées

Les couches suivantes ont été utilisées pour les analyses d'indices paysagers et de connectivité de paysage :

- Couche haie Géobretagne : Source : GéoBretagne, producteur : Communauté d'agglomération de Dinan, Communauté de communes de Matignon, Communauté de communes de Côte de Penthièvre, Lamballe terre et mer. Sans date.
- Couche haie Côte d'Armor : Source : RPG et RGFOR. Date : mai 2021.
- Couche d'occupation du sol : Source : Dinan Agglomération et Lamballe Terre et Mer. Date : 2020.
- Couche périmètre du Grand Site Cap d'Erquy-Fréhel : Source : Syndicat Mixte du Grand Site Cap d'Erquy-Fréhel. Sans Date. 4.2.2. Cartes de chaleur

### b. Hétérogénéité des éléments forestiers du Grand Site

Plusieurs indices paysagers sont calculés à l'aide des logiciels Qgis, Chloé à partir des 26 catégories d'occupations du sol (Annexe IX) dans une grille de 400\*400m. Des indices paysagers ont été sélectionnés pour traduire la répartition spatiale de la densité (pNV\_i) et de l'agrégation (AI) des éléments forestiers ainsi que leur connectivité mesurée par la distance séparant les éléments boisés pondérés par leur surface (indice de Hanski, Tableau IX).

Tableau IX: Listes des métriques paysagères sélectionnées

Indices paysagers	Signification	Formule
<b>Métriques de connectivités</b>		
AI	Agrégation des pixels d'un type de patche, rapport entre le nombre de couples de pixels adjacents de même nature et le nombre de couples dans le cas où tous les pixels seraient rassemblés en une forme compacte	$\{(ni, i)/\max(ni, i) * 100\}$
HC	Connectivité de Hanski pour tous les couples de patches, d = distance interpatches en km et a = surface du second patch en ha	$\sum_{p1} \sum_{p2} e_{-d} * a_{p2} / nb(p)$
HC-class_i	connectivité de Hanski pour les couples de patches de même nature, d = distance interpatches en km et a = surface du second patch en ha	$\sum_{p1} \sum_{p2} e_{-d} * a_{p2} / nb(p)$
<b>Métrique sur les valeurs</b>		
pNV_i	Pourcentage de pixels de la classe "i"	

Une Analyse des correspondances multiples (ACP) ainsi qu'une classification ascendante hiérarchique (CAH) des indices paysagers calculés par maille permet de caractériser différents groupes d'unité paysagère du territoire.

### c. Connectivité potentielle du réseau bocager du Grand Site

La méthode de densité de noyaux (heatmap) a été appliquée afin de cartographier les trames écologiques de deux espèces d'intérêt écologique présentes sur le Grand Site. Cette méthode permet de mettre en avant les éléments favorables aux déplacements d'une espèce selon sa capacité de dispersion, et ainsi de cartographier les trames présentes et à préserver sur le territoire.

Le choix des espèces s'est porté sur la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) et sur le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*). Ce sont deux espèces utilisant les haies et les forêts pour se

déplacer. La Salamandre tachetée nécessite également des rivières et les mares pour son cycle vital et sa reproduction, cette espèce représente donc la trame verte et en partie la trame bleue. Quant au Petit Rhinolophe, il utilise principalement les forêts de feuillus, les haies et les fourrés qui sont des milieux représentatifs de la trame verte.

L'analyse se porte sur l'ensemble des quatre communes du territoire du Grand Site et sur la commune de La Bouillie qui est adjacente à Plurien et Erquy et qui fait partie du bassin versant de l'Islet, principale rivière du Grand Site. Les milieux favorables pour la dispersion de la salamandre tachetée et du petit Rhinolophe (Tableau X) sont extraits de la couche d'occupation du sol.

Tableau X: Listes des métriques paysagères sélectionnées

Milieux favorables pour la Salamandre tachetée	Milieux favorables pour le Petit Rhinolophe
- Vergers et petits fruits	- Vergers et petits fruits
- Verger	- Verger
- Forêt de feuillus	- Forêt de feuillus
- Végétation de haies et de talus	- Végétation de haies et de talus
- Forêts mélangées	- Forêts mélangées
- Forêt et végétation arbustive en mutation	- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Plantations d'arbres à feuilles persistantes	- Plantations d'arbres à feuilles persistantes
- Haies	- Haies
- Fourrés secs et mésophiles	- Fourrés secs et mésophiles
- Forêts sèches et mésophiles	- Forêts sèches et mésophiles
- Forêts humides	- Forêts humides
- Landes humides	
- Prairie et pelouses humides	
- Plans d'eau, cours d'eau et végétation associées	

Pour la Salamandre tachetée, un buffer est réalisé autour de la couche de cours d'eau avec un rayon de 200 m afin de sélectionner uniquement les habitats boisés proches des cours d'eau. En effet, la Salamandre tachetée se disperse à 400 m entre un point d'eau et un autre habitat pour accomplir son cycle de vie (Thirion et al., 2014) Pour le Petit Rhinolophe une distance de déplacement quotidien de 625m est choisie (Farcy et al., 2009). La densité d'habitat favorable dans une maille de 400\*400m est calculée par une fonction de densité de noyau calibrée pour chaque espèce avec la distance de dispersion spécifique.

## II.3 Résultats

### A) Analyse de la perception du label et des paysages par acteurs locaux

#### a. La multiplicité des intérêts

L'analyse lexicale du discours des interviewés permet de relever les différents types de langage entre différents groupes d'acteurs et de voir les convergences ou divergences d'intérêts transcrits dans les discours des acteurs. Ainsi 5 classes regroupant les mots du corpus ayant un thème commun ont été détectées (Figure 16 a). L'AFC présente le lien entre ces classes lexicales et les acteurs et les rapprochements entre classes (Figure 16 b). La classe lexicale 1 qui représente 2 acteurs, un historien et une personne gérante de gîtes, inclut les mots « vacances », « installer » ; « école », « retraite », ce qui correspond au thème du **cadre de vie social du territoire**. La classe lexicale 2 est reliée étroitement à la classe 1. Cette seconde classe est associée à 4 acteurs (un président d'association de pêche et de

plaisance, un élu d'Erquy également président d'une association de chasse et deux élus de Plévenon et d'Erquy), et regroupe des mots sur le thème **des sources d'animations du territoire** : « associations » ; « tourisme » ; « activités ». La classe 3 regroupe 5 acteurs (une présidente d'une association de randonnée, une gérante d'une crêperie, une oselière, le gérant d'un camping et une personne faisant partie de l'association des P'tits Potes) et est composée de mots relatifs aux thèmes des **activités du littoral**, avec des mots comme « vélo », « mer » ou « promener ». La classe 4 reliée à la classe 3, regroupe 3 acteurs (la gérante du Fort La Latte, un employé d'un office de tourisme et un membre d'une association de danse) et est associée aux mots assimilés à la **préservation du Grand Site Cap d'Erquy-Fréhel** avec les mots « label » ; « aménagement » ; « préservation » et « paysage ». Enfin, la classe 5 est assez isolée des autres classes est associée à 2 agriculteurs et 2 élus locaux de Plurien et de Fréhel et regroupe les mots relatifs aux thèmes **bocage et de la plantation** : « haie » ; « essence » ; « replanter ».

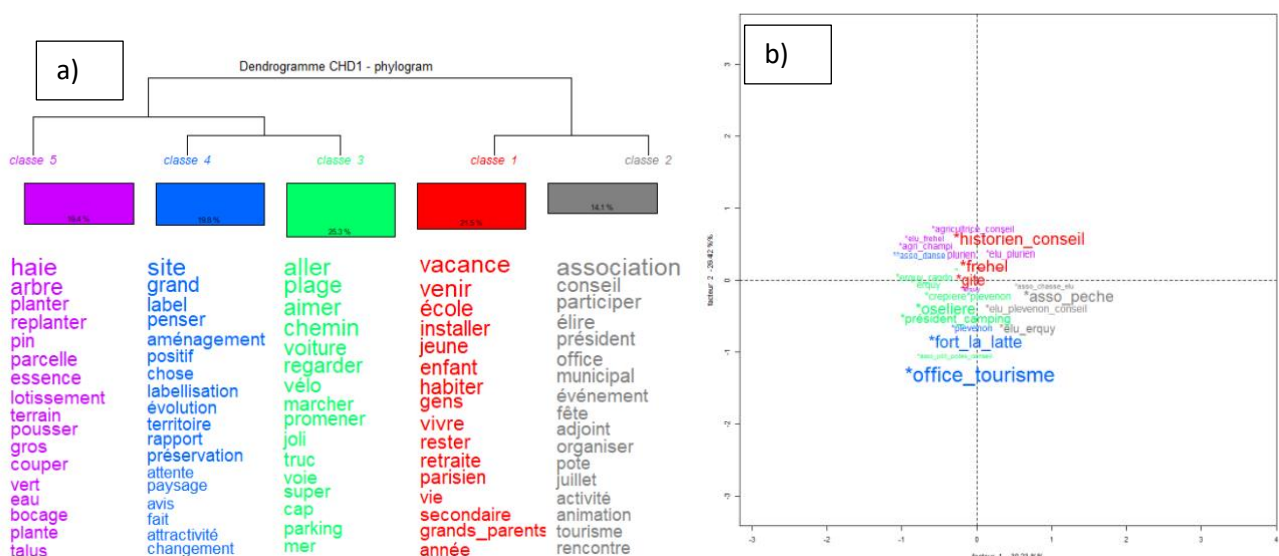


Figure 16 : Analyse lexicale des discours des acteurs locaux : a) Classification du lexique par dendrogramme issu de la méthode de Reinert, et b) analyse factorielle des correspondances des acteurs associée à chaque classe lexicale

### b. La perception du label et de ces actions

Les deux enveloppes suivantes permettent d'analyser la perception du label par les 21 acteurs locaux interrogés.

#### La vision des actions du Grand Site Cap d'Erquy-Fréhel

Les actions du Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel sont d'abord perçues favorablement. Elles contribuent à la protection des sites, comme par exemple la diminution du nombre de chemins dans les landes, la redéfinition des sentiers « *Les aménagements qui ont été faits autour du GR ça c'est super parce que ça la limite, parce que les gens avaient tendance à faire un peu n'importe quoi, à marcher sur la bruyère, doubler les autres. Maintenant, c'est très bien géré* » (Tableau VIII, n°15) et la création ou la suppression des aménagements à des fins de protection de la nature : « *le grand site part vers quand même plus de de nature, plus d'authenticité. Protection du littoral, protection de la lande, protection de tout ça, c'est ce que les gens des villes recherchent quand ils viennent en vacances* » (Tableau VIII, n°11). Quelques craintes ont émergé des entretiens : la mise sous cloche du Grand Site « réserve d'indiens », la différence d'investissement et de communications sur les communes, le

maintien de la sensibilisation de la population ainsi que l'intégration des territoires limitrophes : « Ne pas se limiter au petit périmètre du Grand Site et puis après plus rien, non. Peut-être aller plus vers la citoyenneté, vraiment réapprendre aux gens à ne pas marcher sur les plates-bandes, les fleurs, à pas jeter les papiers, à respecter avec ses voitures les chemins. La troisième chose c'est une cohérence dans les aménagements sur les 4 communes et d'avoir une communication identique pour les 4 communes » (Annexe V, n°1).

### Les contraintes et incompréhensions générées par le Grand Site

Les réglementations mises en place par les politiques du Grand Site et par les communes suscitent quelques critiques de la part de certains interviewés. Certains se sentent trop limités dans leurs actions et n'en comprennent pas les raisons : « Le site du Cap Fréhel et tout autour, j'ai l'impression d'être dans une piscine, tu vois des panneaux interdits partout, mais 0 explication » (Tableau VIII, n°12). D'autres personnes sont nostalgiques de leur plus grande liberté durant les années antérieures : « Le grand site est là pour préserver ce qui est bien, mais c'est aussi des interdits derrière. T'as le droit de faire ça, t'as pas le droit de faire ça. On t'empêche des trucs que quand t'étais petit, t'avais le droit de passer, maintenant tu passes plus. Il faut expliquer tout ça parce que ce n'est pas interdire pour interdire » (Tableau VIII, n°8). D'autres personnes interviewées souhaiteraient davantage donner un avis quant aux prises de décisions : « À quoi ça sert alors d'un côté on détruit un parking parce que c'est pas joli, puis de l'autre on t'en crée un dans un endroit qui devrait être uniquement et purement nature. Tu vois, il y a des choses qui sont imposées aux gens, on ne leur demande pas leur avis » (Tableau VIII, n°12).

Au travers les entretiens semi-directifs, trois quarts des personnes ont montré qu'elles percevaient positivement la labellisation Grand Site contre un quart des personnes qui la perçoivent négativement ou qui non pas d'avis sur ce sujet (Tableau VII). L'avis positif est associé principalement au fait que le label Grand Site de France est un engagement de la qualité des paysages, il reconnaît le travail des acteurs et ajoute une valeur positive au territoire : « C'est une renommée, c'est à la fois une prise en compte d'un territoire mais dans sa globalité. Et si on n'avait pas eu le Grand Site, sans doute qu'on aurait beaucoup plus de randonneurs qui détruiraient beaucoup plus la lande. Le fait que ce soit Grand Site de France, ça a été drôlement bien géré au niveau de tous les flux touristiques » (Tableau VIII, n°15).

La perception négative du label est associée au projet éolien de la baie de Saint-Brieuc et au fait que le label n'a pas permis de le contrer « il faut savoir où on va parce que quel est l'avenir d'un label Grand Site de France si vous avez en covisibilité un site industriel offshore d'éoliennes » (Tableau VIII, n°13). Une autre raison évoquée est celle d'un territoire mis sous cloche « C'est pas une réserve d'indiens ici c'est pas la peine de vouloir tout fermer, tout ce qui fait la vie d'une commune et d'un village, qui fait que les gens ont envie de venir » (Tableau VIII, n°12).

Tableau XI: Synthèse des avis et des justifications des 21 acteurs locaux interrogés

Thèmes	Nombre d'avis positif	Nombre d'avis négatif	Nombre de sans avis	Principaux motifs de justification
La labellisation Grand Site de France des Caps d'Erquy-Fréhel	16	2	3	<b>Avis positif</b> : valeur ajoutée / engagement de qualité / reconnaissance du travail au quotidien / publicité positive <b>Avis négatif</b> : non protection du projet éolien / mise sous cloche / coup de tampon en plus
L'augmentation de l'attractivité du Grand Site suite à sa labellisation	9	10	2	<b>Avis positif</b> : création d'emplois locaux / augmentation de la fréquentation / augmentation de la protection <b>Avis négatif</b> : aucun changement perçu
Les aménagements mis en place durant l'opération Grand Site et après la labellisation	Balisage : 8 Parking Cap Fréhel : 6 Lac Bleu : 2 Parking Cap d'Erquy : 1	Parking Cap Fréhel: 9 Monofil : 1 Pistes cyclables : 5 Parking Cap d'Erquy : 2	1	<b>Avis positif</b> : • Balisage : protection de la lande • Parking Fréhel : restauration de la lande • Lac Bleu : aménagement réussi <b>Avis négatif</b> : • Parking Cap Fréhel : pas d'intérêt / difficultés d'accès pour personnes âgées et handicapés / remplacement des employés par des parcmètres / pas assez d'explications • Monofils : non entretenus / dangereux • Parking Cap d'Erquy : mauvaises indications • Pistes cyclables : pas de piste vélo à certains endroits
L'évolution des paysages du Grand Site Cap d'Erquy-Fréhel	2	6	13	<b>Avis positif</b> : landes mieux entretenues / site mieux protégé <b>Avis négatif</b> : remembrement / les carrières / recul du trait de côte / agrandissement des parcelles / urbanisation d'Erquy / construction de lotissement

9 personnes perçoivent positivement l'attractivité du Grand Site suite à sa labellisation contre 10 personnes qui la perçoivent négativement. La création d'emplois locaux, l'augmentation de la fréquentation et de la protection du site sont mentionnés dans les avis positifs. « *Ça contribue à valoriser les paysages. Aujourd'hui, on a aussi une approche un peu scientifique du grand site, avec de la documentation sur les espèces végétales, les oiseaux marins, on a de la communication dessus, ça contribue forcément à préserver les choses* » ; « *Les infrastructures, les parkings, les chemins de parcours qu'il y a là, leur entretien, pour moi, ça contribue fortement à attirer du monde* » (Tableau VIII, n°1). Les avis négatifs traduisent principalement le fait que les personnes n'ont pas perçu de changement suite à la labellisation « *Non, moi je ne perçois pas de changement. Le site ici c'est, c'est un site remarquable, déjà avant d'être Grand Site de France, il était perçu comme tel* » (Tableau VIII, n°14).

Concernant les aménagements mis en place durant l'opération Grand Site et après l'obtention du label, le balisage des sentiers et le Lac Bleu sont perçus positivement. Les perceptions sont partagées concernant le recul du parking du Cap Fréhel ou l'aménagement du parking Cap Erquy (7 positif vs 11 négatif). Le nouveau parking du Cap Fréhel est perçu positivement car il permet de restaurer la lande mais des difficultés d'accès pour les personnes handicapés ou âgés ont été mentionnées ainsi qu'une mécompréhension du projet « *L'avantage, je n'en vois aucun parce que de toute manière la surface occupée au sol et exactement la même, hein, ce qui était occupée au sol, au pied du phare, maintenant ça l'est au parking de la Teignouse donc je ne vois pas du tout l'intérêt* » (Tableau VIII, n°10).

### c. La perception du paysage

L'enveloppe traitant de la beauté des paysages résume les points principaux qui façonne la perception des acteurs locaux.

#### La beauté des paysages

Les paysages du Grand Site plaisent beaucoup aux interviewés. Pour eux, les paysages ne sont pas figés et changent en continu : « *Puis on a quand même le phénomène des marées qui fait que l'eau monte et descend, si la mer monte et descend c'est pour vous offrir 2 spectacles par jour. Mais c'est vrai, ça monte, ça descend rien que déjà ça, la couleur du ciel, la couleur de la mer, le vent, la tempête, le soleil, le calme, les saisons, ça change tous les jours, c'est jamais le même tableau* » (Tableau VIII, n°15) ; « *C'est tellement riche et diversifié entre les plages et falaises, les caps. On peut faire tous les jours la même boucle sur le cap, on verra toujours des lumières différentes, la nature bouge. Ça change toujours* » (Tableau VIII, n°19). Les paysages changent ainsi en fonction du temps, des marées, des saisons, des cultures. En effet, d'après certains interviewés, l'agriculture a une part importante dans le façonnage des paysages : « *Je pense que si on veut garder cette diversité de paysage, un beau paysage, cultivé, avec des couleurs, avec des terrains entretenus, il faut maintenir un maximum une agriculture* » (Tableau VIII, n°11). Les interviewés mentionnent également que les habitations sont restées éloignées de la côte littorale, ce qui conserve le côté sauvage et spécifique des paysages : « *Si on construit le long de la mer pour faire des côtes dégueulasse comme dans le midi ou en Charente maritime, je veux surtout pas qu'on en arrive à ça ici, c'est ce qui fait notre attractivité. Justement le côté sauvage. Il n'y a rien de construit au bord de la mer ou quasiment, ça fait notre attractivité* » (Tableau VIII, n°8). De plus, les paysages sont décrits comme unique : « *Il y a la hauteur des falaises notamment, il y a le fait qu'il y ait du grès rose alors qu'ailleurs il y a plutôt du granit rose* » (Tableau VIII, n°10).

D'autre part, la cartographie sensible des paysages préférés des acteurs locaux fait ressortir le Cap Fréhel, l'Anse du Croc, la plage de Sables-d'Or-Les-Pins, le marais de l'Islet et le cap d'Erquy qui sont tous des paysages du littoral (Figure 17). Les paysages de toute la côte du Grand Site sont également appréciés. A l'intérieur des terres, on voit que les paysages de la zone de Saint-Sébastien sont appréciés, ainsi que des zones composées de bocages sur la commune de Plévenon. Concernant les paysages les moins appréciés, on retrouve également les Barrages de Saint Sébastien et de Montafilan, les carrières, , la zone commerciale d'Erquy, la construction des éoliennes en mer et la Plage de Caroual sont des paysages non appréciés qui ressortent sur la carte. Ce sont des paysages des terres et du littoral qui s'urbanisent ou des sites dont les aménagements ont été effacés comme les barrages.

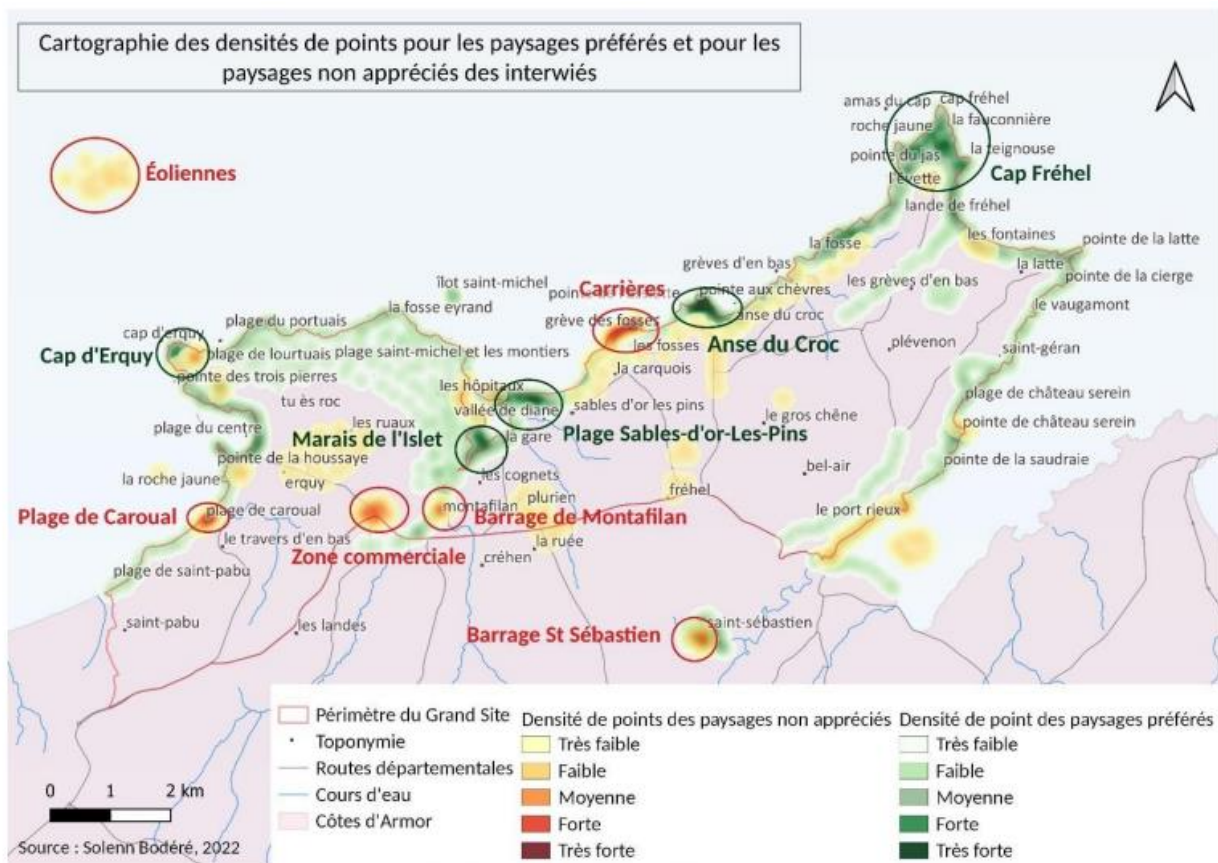


Figure 17 : Cartographie rassemblant les cartes sensibles des 21 acteurs locaux

Concernant l'évolution du paysage sur le site depuis la labellisation, globalement les acteurs locaux interrogés n'ont pas vu de grand changement (Tableau XI). Le remembrement, les carrières et l'urbanisation du territoire ont cependant été cités (par 6 personnes) comme impactant négativement le paysage : « Je vois pas tellement d'évolution. Je vois même plutôt de la démolition qu'autre chose. Il y a tout un tas d'endroits comme derrière les bois des Landes, là où il y avait des belles haies pour chasser la bécasse et tout qui était superbe, qui ont été détruites pour faire de la culture. Donc ça c'est dommage, c'était des zones plus humides, marécageuses. Ça a été drainé » (Tableau VIII, n°8) ; « Sables-d'Or-Les-pins, ça aussi, il y a eu une évolution parce que moi, quand j'étais tout jeune à sable d'or, Sables d'Or, c'était pas du tout structuré comme ça l'est aujourd'hui. C'était une grande allée un peu western sans aménagement. Les choses ont évolué » (Tableau VIII, n° 3) ; « Ce qui m'embête le plus c'est l'urbanisation parce que entre chez nous et Erquy il y a plus de campagne quasiment. Avant, il y en avait plus. Maintenant le panneau d'entrée en agglomération, il a changé, il est devant chez nous. L'urbanisation, c'est une grande menace pour la nature » (Tableau VIII, n° 20). La meilleure protection ainsi qu'un meilleur entretien des sites et en particulier de la lande a été relevé par deux personnes : « il y a des années en été, il y avait du rond-point du parking vers les grèves d'en bas, il y avait mais alors sur une grande longueur peut être 1 km, c'était un mur de camping-car. Et donc quand on regardait la lande, on voyait un mur de camping-car. Alors ils ont d'abord fait des fossés, puis après ils ont rebouché et ensuite il y a eu une piste cyclable. Maintenant quand on regarde la lande, c'est beau » (Tableau VIII, n°18).

## B) Analyse de la perception du label et des paysages par résidents et les visiteurs

### a. Description de la population enquêtée

327 personnes ont répondu au questionnaire photo en ligne. Les répondants se composent de deux tiers de résidents (principaux ou secondaires) et d'un tiers de visiteurs (Figure 18). La répartition des résidents enquêtés par communes étudiées est représentative de la population mère du territoire (Tableau I). De plus, 13.2% des répondants résidents appartiennent à des communes limitrophes du Grand Site. L'échantillon présente une proportion de femmes plus élevée que celle de la population mère (63% vs 52%). Les tranches d'âge les plus représentées sont celles des 45 à 59 ans ainsi que des 60 à 74 ans (représentant à elles-deux 67% des répondants), ce qui correspond à la structure d'âge des communes du Grand Site Tableau II. L'activité professionnelle des répondants est dominée par la catégorie des retraités (34.3%) et celle des cadres ou professions intellectuelles (29.4%).

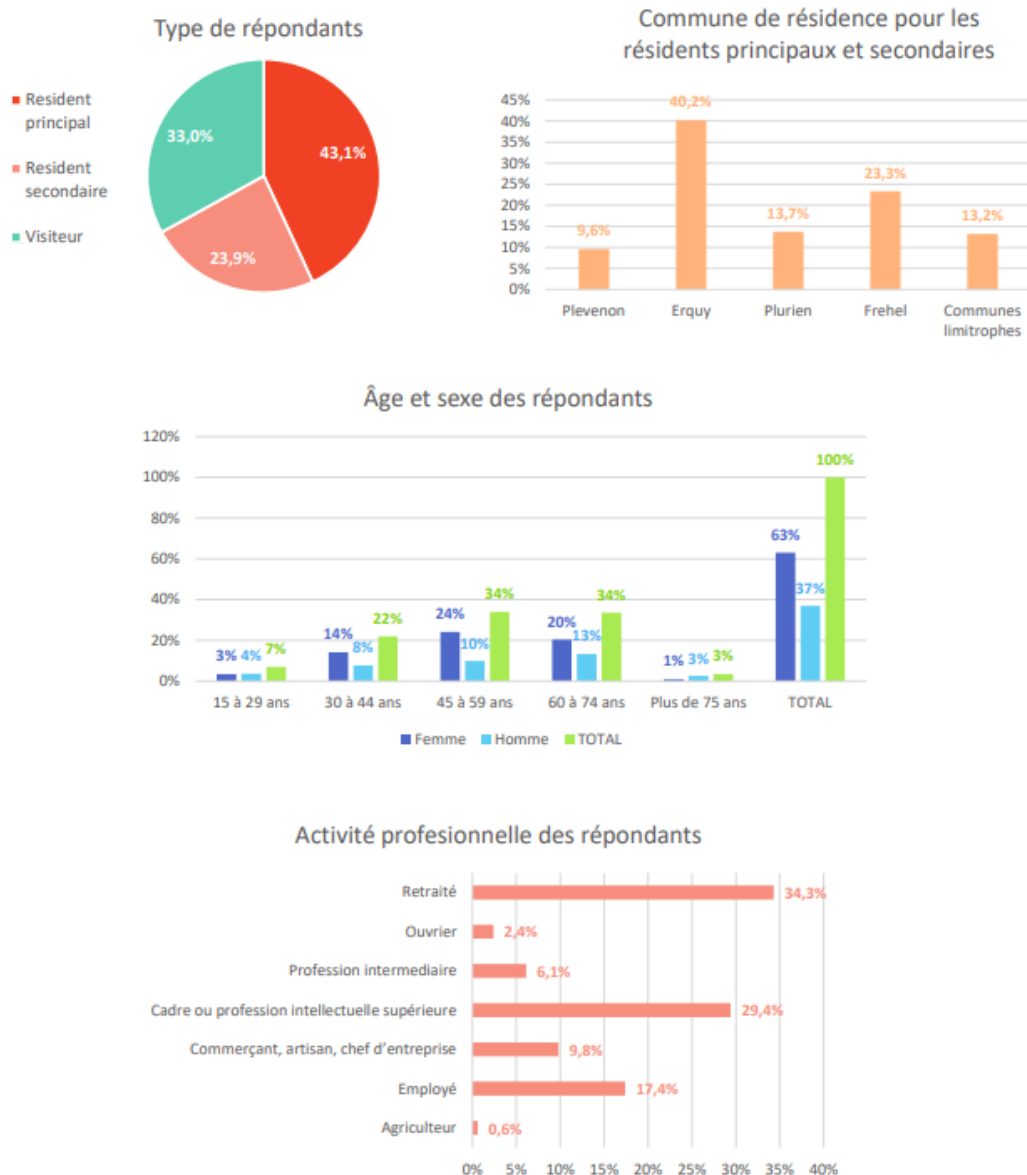


Figure 18 : Caractéristiques socio-démo-économiques des enquêtés (n=327) par le questionnaire photo en 2022

### b. Perception du label par les résidents et les visiteurs

Dans cette enquête, la connaissance du label est plus forte que dans l'enquête menée l'année précédente avec 90.5% des répondants connaissant le label. Cette connaissance est plus marquée pour les résidents principaux (97.2%) que pour les visiteurs (78.7%, test  $X^2 = 26.54$  ; ddl = 2 ;  $p < 0.001$ ). Le label est principalement associé à un site protégé (50%) ou la reconnaissance d'un site exceptionnel (30%) quel que soit le type de répondant (test  $X^2 = 4.70$  ; ddl = 3 ;  $p = 0.2$ ).

### c. Perception des paysages par les résidents et les visiteurs

Les falaises et les plages sont les paysages les plus appréciés du territoire et constituent la moitié des réponses. Il n'y a pas de différence notable de préférences de paysages selon le type de répondants ( $X^2 = 24,26$ , ddl = 22,  $p = 0.34$ , Figure 19).

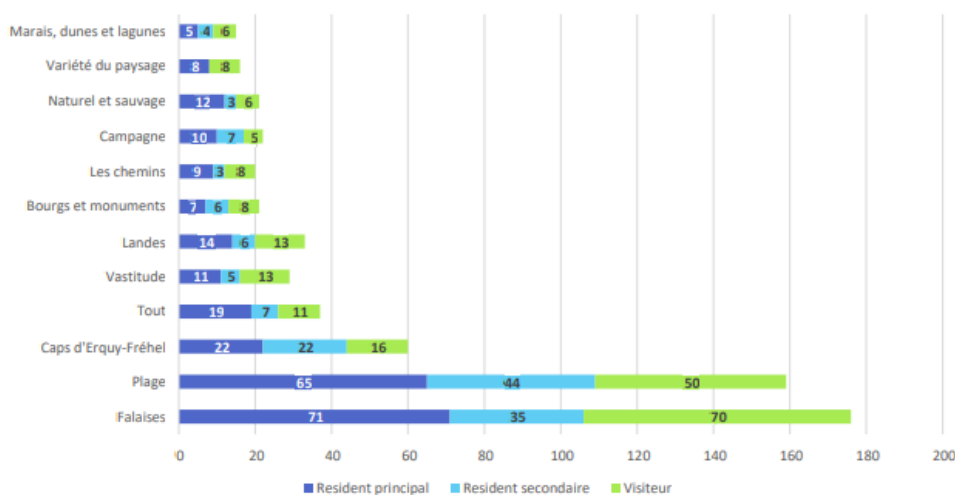


Figure 19 : Répartition des paysages préférés cités selon le type de répondants

Le choix des photographies préférées ne diffère pas entre résidente et visiteurs ( $X^2 = 18,03$ , ddl = 22,  $p = 0.71$ ). Les photographies correspondant à un paysage naturel du littoral sans présence anthropique (Figure 20, n°11 et n°8) sont les plus choisies puis en troisième position se place la photographie correspondant à un paysage naturel du littoral avec présence anthropique (n°3). La raison la plus citée pour le choix des photographies préférées est l'aspect « sauvage et naturel, falaises » (Figure 21, n°11 et n°3) et la modalité « couleurs changeantes » (n°8).

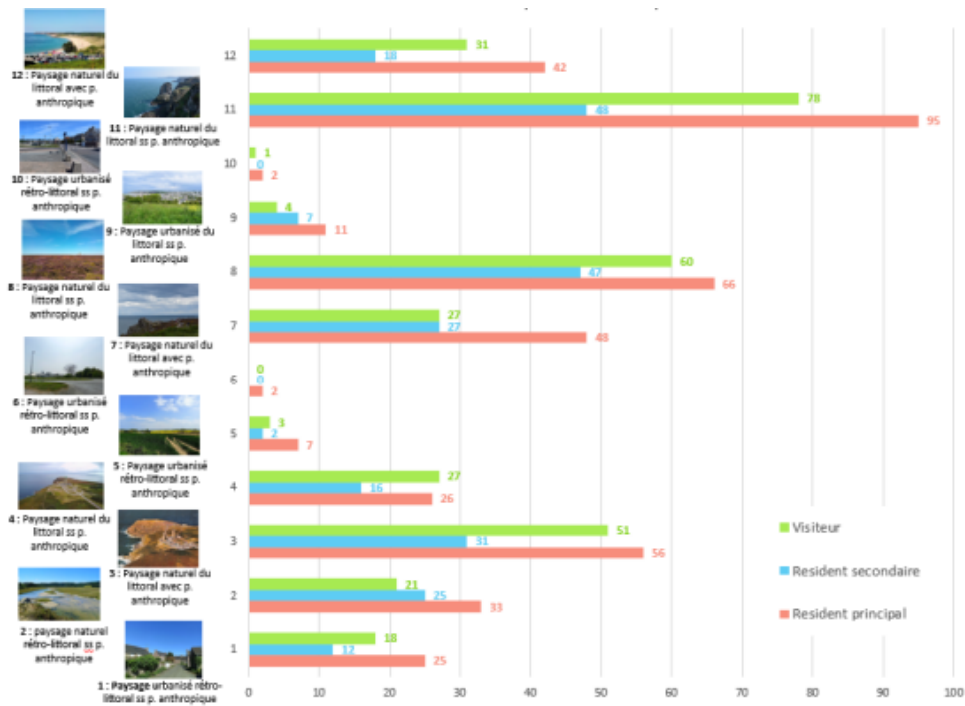


Figure 20 : Répartition des choix des photographies préférées selon le type de répondants

**RAISONS DES PHOTOS CHOISIES PAR LES RÉPONDANTS**

- Sauvage et naturel, falaises
- Beauté, entre terre et mer
- Village typique et sauvegardé
- Absence d'urbanisation et d'aménagements
- Couleurs changeantes
- Immensité du lieu
- Faune (oiseaux) et flore caractéristiques



Figure 21 : Raisons citées pour le choix des photographies préférées

Les photographies préférées représentant le littoral (n°11 et 3) ont également été choisies comme étant le paysage représentant le mieux le Grand Site Cap d'Erquy-Fréhel (Figure 22) par les résidents principaux, secondaires et les visiteurs ( $X^2= 25,43$ , ddl = 20,  $p = 0.19$ ).

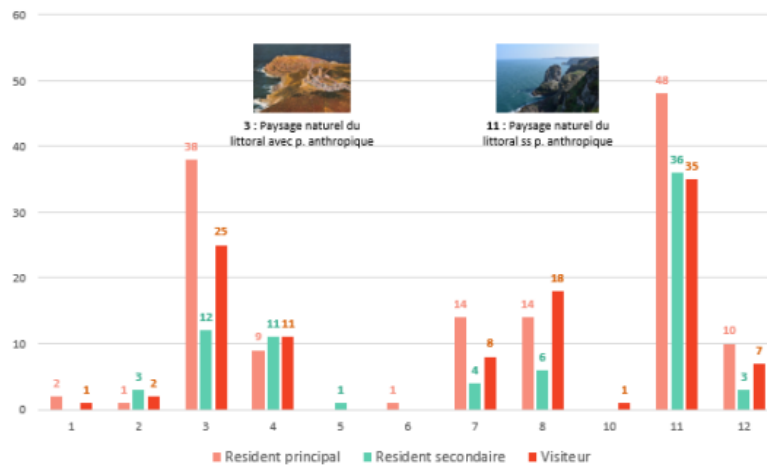


Figure 22 : Répartition des choix de la photo représentant le Grand Site selon le type de répondants

Les photographies les moins appréciées par les répondants (sans différences selon le type de répondants) sont celles représentant un paysage urbanisé du rétro-littoral sans présence anthropique ou un paysage naturel du littoral avec présence anthropique (n°12). Les principales raisons sont « urbanisation et bétonnisation » pour les trois photographies, « sans intérêt, non représentatif du paysage du Grand Site » (n°6 et n°10) et « présence de voiture, sur fréquentation du site » (n°12).

Une analyse multivariée (ACM) a été effectuée pour délimiter des profils des répondants en fonction de leur représentation des paysages du site. Cette analyse permet de distinguer 4 profils-types de répondants (Figure 23). Un groupe d'enquêtés de résident principal ayant choisi la photo de paysage naturel du rétro-littoral avec présence anthropique (n°12) comme photo représentative du Grand Site. Ce profil qui apprécie les chemins et l'ensemble des paysages du Grand Site pour leurs variétés s'oppose à un second profil d'enquêtés de résidents secondaires ayant choisi le paysage naturel du rétro-littoral sans présence anthropique (n° 11), et qui apprécie surtout les paysages du Cap d'Erquy et du Cap Fréhel pour leurs immensités. Indépendamment du type de résidence, deux autres profils se distinguent : un groupe se composant de personnes appréciant la vastitude du paysage, pour la sensation de liberté, d'apaisement, de beauté et pour des raisons de souvenirs d'enfances, s'opposant à un groupe de personnes ayant choisi un paysage naturel, avec ou sans présence anthropique du rétro-littoral comme photo représentant le Grand Site, et appréciant les falaises, les marais, les dunes et les lagunes pour leurs côté sauvage et naturel.

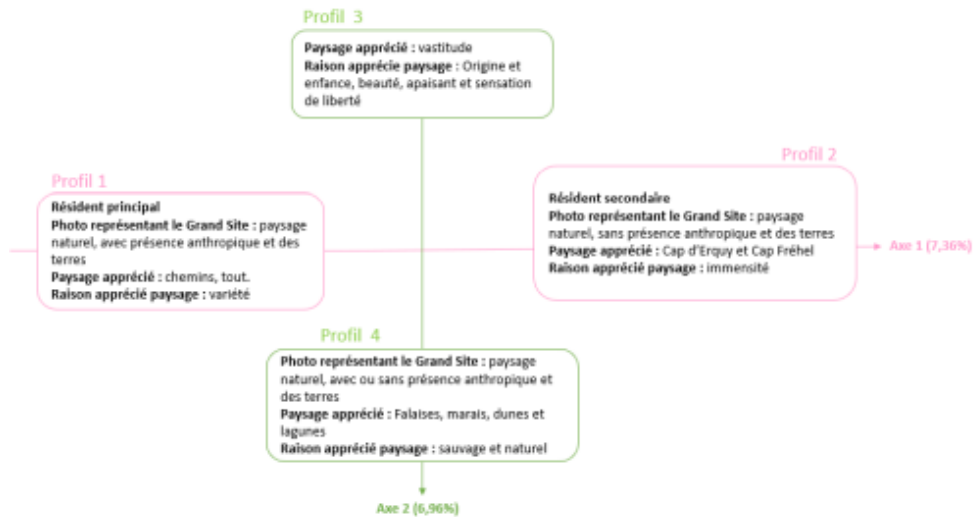


Figure 23 : Typologie de répondants selon leur type de résidence, leur choix de paysage et de photo préférée ainsi que les raisons de cette préférence

### C) Focus sur la perception du bocage par les usagers du Grand Site

#### a. Les acteurs locaux

L'analyse des entretiens semi-directifs permet de définir les deux enveloppes suivantes :

#### Le rôle du bocage sur le territoire

Le bocage a un grand intérêt pour les interviewés. Pour eux, les haies protègent des vents, limitent le ruissellement de l'eau, le glissement de la terre dans les fossés, constituent un abri pour la faune « *Les haies c'est bien pour empêcher les ruissellements trop rapides vers les ruisseaux et puis tout ce qui découle de la faune et de la flore* » (Tableau VIII, n°14) et ont également un rôle esthétique : « *Les haies je trouve ça très bien. Puis dans les paysages c'est plus joli quand même. Ça embellit oui, ça donne des couleurs* » (Tableau VIII, n°11). Certains interviewés observent une différence de bocage entre les communes, notamment entre Plévenon et Fréhel : « *On part du bourg de Plévenon, on est dans un paysage bocager et on va jusqu'à la limite de Fréhel derrière la moinerie. Il y a un moment où vraiment on est dans un autre pays, puisqu'après, il n'y a plus rien du côté de Fréhel* » (Tableau VIII, n°18).

#### Plantations d'arbres et de haies sur le territoire

Les interviewés ont remarqué qu'il y avait des plantations réalisées sur le territoire. Ceux qui ont un terrain plantent des haies et des arbres : « *moi j'ai fait des plantations, j'ai encore fait cette année, dans des parcelles qui avaient été remembrées pour délimiter, pour couper un peu des grandes plaines, pour améliorer les conditions climatiques des cultures* » (Tableau VIII, n°11). Les agriculteurs sont aussi incités à planter avec le programme Breizh bocage, avec l'appui de Dinan agglomération ou de Lamballe Terre et Mer. Cependant, un des agriculteurs rencontrés aimerait être aidé davantage pour l'entretien de ces haies sur un long terme : « *Je trouve ça bien toute l'initiative avec Breizh Bocage pour replanter. Je pense que tous les agriculteurs, ils sont sensibles. Moi, j'avais justement eu une remarque pendant ma formation d'un agriculteur qui disait c'est super, mais en fait au bout de 3 ans, c'est à nous de les entretenir et donc ça nous fait du travail en plus, il y a quelque chose à travailler ici pour que finalement, l'entretien des haies soient pris en charge sur plus de temps* » (Tableau VIII, n°11). Les interviewés sont également sensibles aux essences plantées. Les pins présents sur le territoire depuis

des siècles font notamment l'objet de controverse, avec d'un côté des personnes qui incluent ces pins dans les paysages : « C'est vrai que moi je l'ai toujours vu là donc ça fait partie du paysage et effectivement, je me doute que c'est pas du tout d'ici, et pourtant, je trouve ça trop beau » (Tableau VIII, n°17) et de l'autre côté des personnes qui pensent que les pins n'ont pas leurs places sur le territoire : « Les résineux, je suis absolument contre les résineux. Ce n'est pas un arbre Breton ça. Les résineux sont arrivés il y a 4 siècles, ils n'ont rien à faire chez moi. Maintenant, on met des oliviers, des palmiers ici, non. Il faut conserver selon moi les espèces locales, les châtaigniers, les chênes, les frênes » (Tableau VIII, n°14).

### b. Les résidents et les visiteurs

La photographie représentant un bocage dense et multistrates a été choisie en majorité par les répondants comme type de haie le plus souvent rencontré sur le territoire et le type de haie le plus apprécié (Tableau XII). La photo représentant un bocage très parsemé a quant à elle été désignée dans un tiers des cas comme souvent rencontrée sur le territoire et comme haie la moins appréciée par deux tiers des répondants. Il n'y a pas de différences significatives entre le choix de photographie entre type de répondants (haie préférée :  $X^2 = 0,92$ , ddl = 6,  $p = 0,99$  ; haie moins appréciée :  $X^2 = 3,22$ , ddl = 6,  $p = 0,8$ , Figure 24). Les répondants ont principalement cité des apports positifs des haies (bénéfices écologiques 50.7%, esthétique 31.2%, bien être 13.6%) alors que les contraintes possibles liées aux haies ont été peu citées (<2%).

Tableau XII: Répartition des choix des photos de haies rencontrées le plus souvent sur le territoire et des haies préférées et moins appréciées

	 Photo A : Bocage très parsemé / paysage d'openfield	 Photo B : Haie de pin le long d'une route	 Photo C : Bocage peu dense et éparse	 Photo D : Bocage dense et multistrates	Non réponse
<b>Q18.</b> Quelle haie rencontrez-vous le plus souvent sur le territoire ?	32,1%	3,1%	8,9%	<b>41,3%</b>	14,7%
<b>Q19.</b> Quelle haie appréciez-vous le plus ?	7,3%	21,1%	10,4%	<b>61,2%</b>	0%
<b>Q20.</b> Quelle haie appréciez-vous le moins ?	<b>63,9%</b>	22,9%	8,3%	4,9%	0%

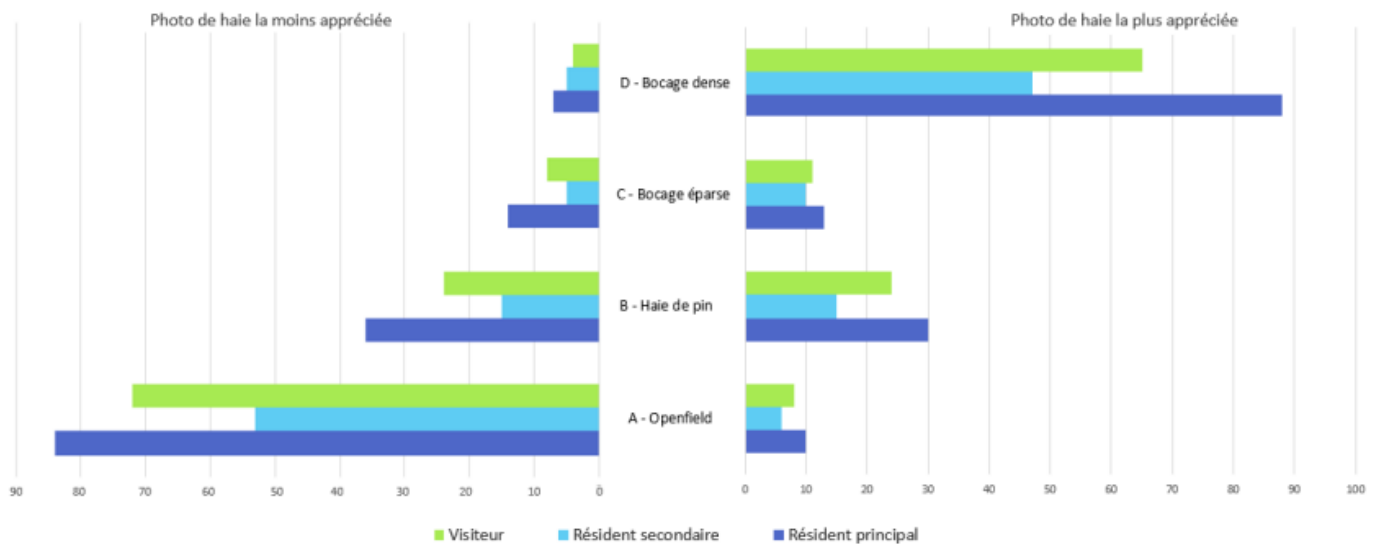


Figure 24 : Répartition du choix des photos de haies préférées et non appréciées selon le type de répondants

## C) Analyse de l'hétérogénéité et de la connectivité potentielle du paysage

### a. L'hétérogénéité du paysage

L'indice paysager de pourcentage d'occupation du sol (pNV) pour la classe « forêts » est réparti de façon hétérogène sur le territoire (Figure 25). Il y a un pourcentage très faible sur la majorité du territoire et quelques zones où le pourcentage est fort (versant ouest de la Baie de la Fresnaye cercle rouge). Le pourcentage est fort sur le centre-nord de la carte au niveau du marais de l'Islet et également au sud-est du territoire.

Pour la classe « végétation de haies et de talus », on remarque que la répartition est homogène avec un pourcentage entre très faible et moyen, à l'exception de deux pixels situés sur le versant ouest de la baie de la Fresnaye à pourcentage de végétation de haies et de talus fort et très fort. D'autre part, la densité de haie est différente entre les communes (test de Kruskal Wallis,  $X^2 = 74$ ,  $df = 4$ ,  $p < 0.0001$ ) avec une densité de haie significativement plus faible à Fréhel que sur les communes d'Erquy, La Bouillie, Plurien et Plévenon.

L'indice d'agrégation AI permet d'étudier le rapprochement entre deux patches de même milieu. Pour la classe des forêts, les pixels représentant cet indice sont répartis de façon homogène sur le territoire avec une agrégation de moyenne à maximum (Figure 26). L'agrégation est maximum sur une zone au niveau de l'est de la commune de Plévenon (cercle rouge). Le site du Cap Fréhel ainsi que quelques zones dispatchées sur les communes sont dépourvus d'agrégation de forêt. Concernant la classe « végétation de haies et de talus », l'ensemble du territoire est recouvert par une agrégation inexistante sur le Cap Fréhel, faible (zone au niveau du centre-nord vers les anciennes exploitations de carrières, cercle noir) et forte (au niveau du côté est et ouest ainsi que du côté nord).

Les entités paysagères forestières agrégées prédominent sur le territoire (Figure 27). Toutes les entités sont parsemées sur le territoire d'étude, à l'exception de l'entité paysagère non forestière et bocagère non agrégée qui est principalement regroupée au niveau du Cap Fréhel et du Cap d'Erquy.

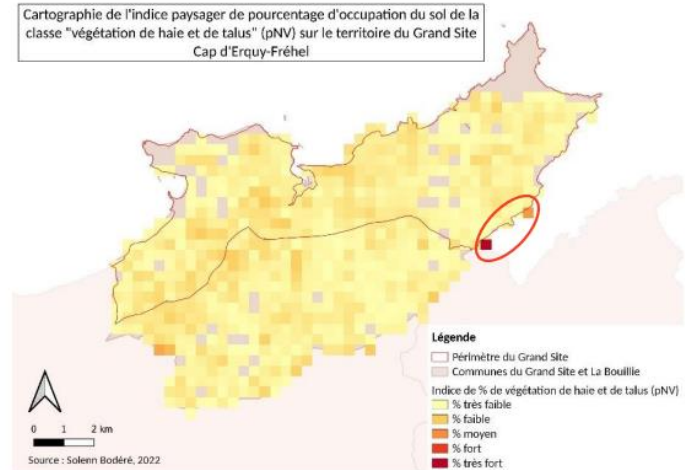
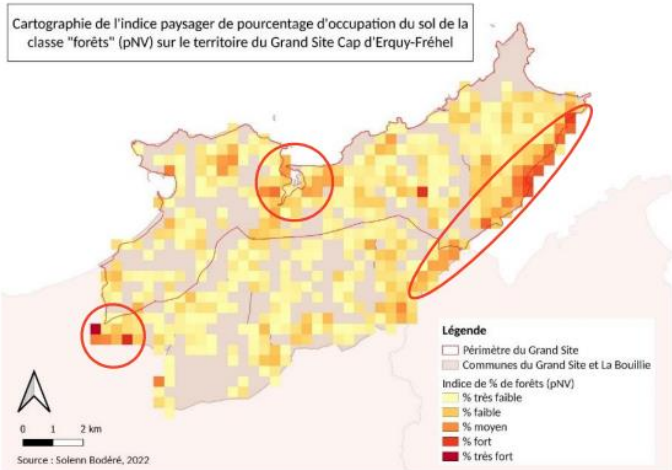


Figure 25: Cartographies de l'indice paysager de densité (pNV) pour la classe « forêts » et la classe « végétation de haies et de talus ».

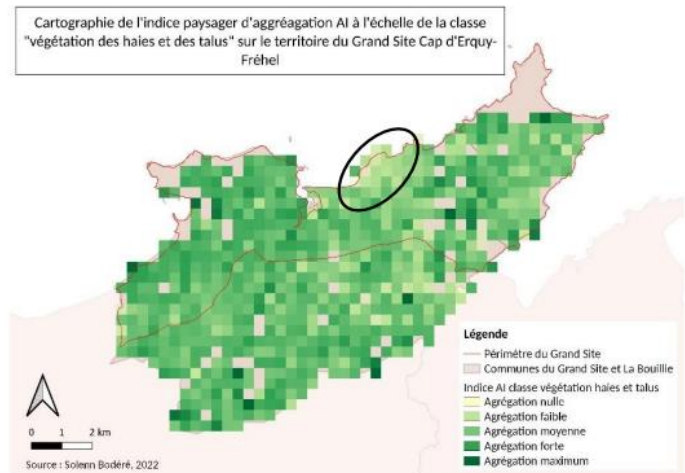
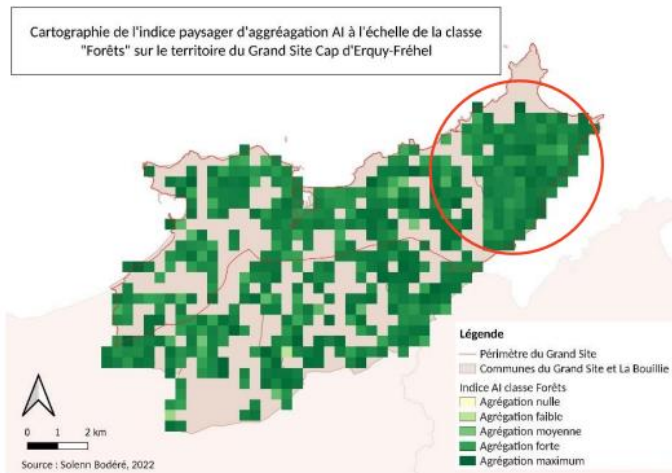


Figure 26 : Cartographie de l'indice paysager d'agrégation AI pour les classes « forêts » et « végétation de haies et de talus »

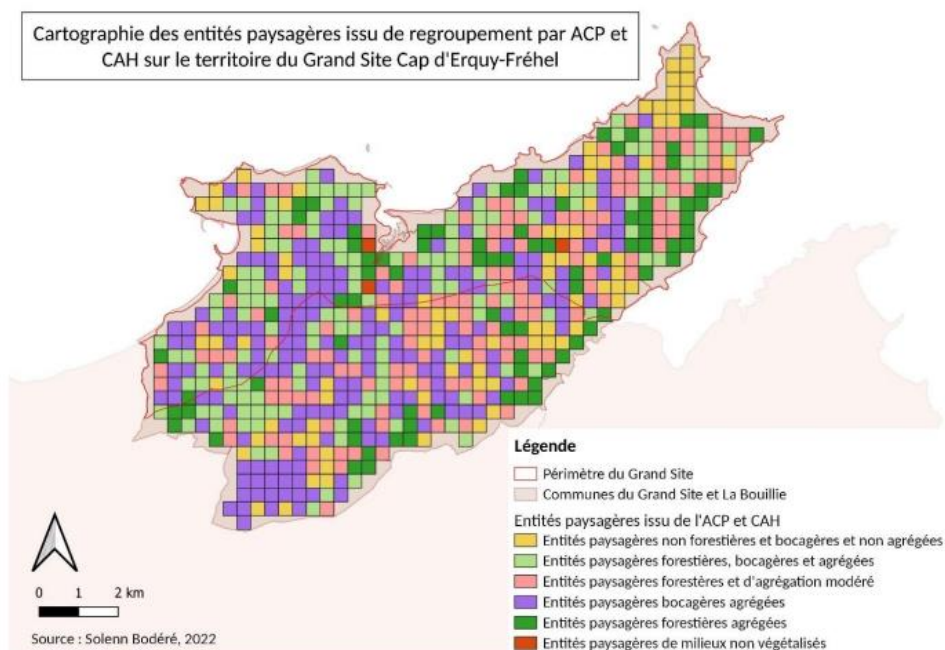


Figure 27 : Cartographie des entités paysagères forestières et bocagères (issues de l'ACP et de la CAH sur les indices paysagers) sur le territoire du Grand Site et de La Bouillie

### *b. La connectivité*

L'indice paysager de connectivité de Hanski (HC) permet d'identifier les zones de continuités et de discontinuités écologiques des milieux boisés et des haies. Globalement, la connectivité est très forte sur l'ensemble du territoire à l'exception de quelques zones : sur le côté nord-ouest (centre-ville d'Erquy), au niveau du bourg de Sables-D'or-les-Pins et au niveau des carrières près du vieux bourg de Fréhel vers le nord (cercles noirs, Figure 28). Il y a également une connectivité très faible dans le nord de la commune de La Bouillie. Cette zone correspond également à un centre-ville. De plus, on remarque que la connectivité de Hanski est très forte sur toute la côte littorale du territoire.

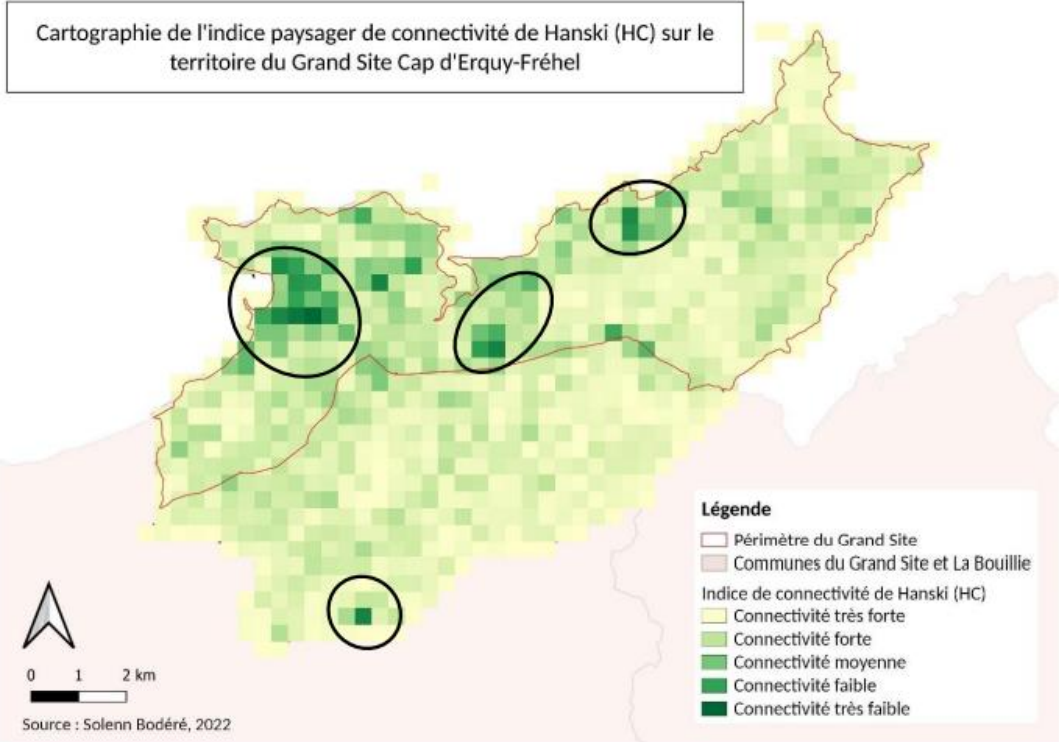


Figure 28 : Cartographie de l'indice paysager de connectivité des éléments boisés sur le territoire du Grand Site et sur La Bouillie

Les continuités écologiques potentielles pour le Petit Rhinolophe sont élevées au niveau du nord-est du territoire sur le versant ouest de la baie de la Fresnaye et au niveau du centre-nord de la carte (la vallée de l'Islet) (cercles rouges, Figure 29 a). Hormis ces deux zones, la densité de points est moyenne sur la plupart du territoire. Le centre et le nord du territoire constituent des zones de discontinuités pour la dispersion de cette espèce.

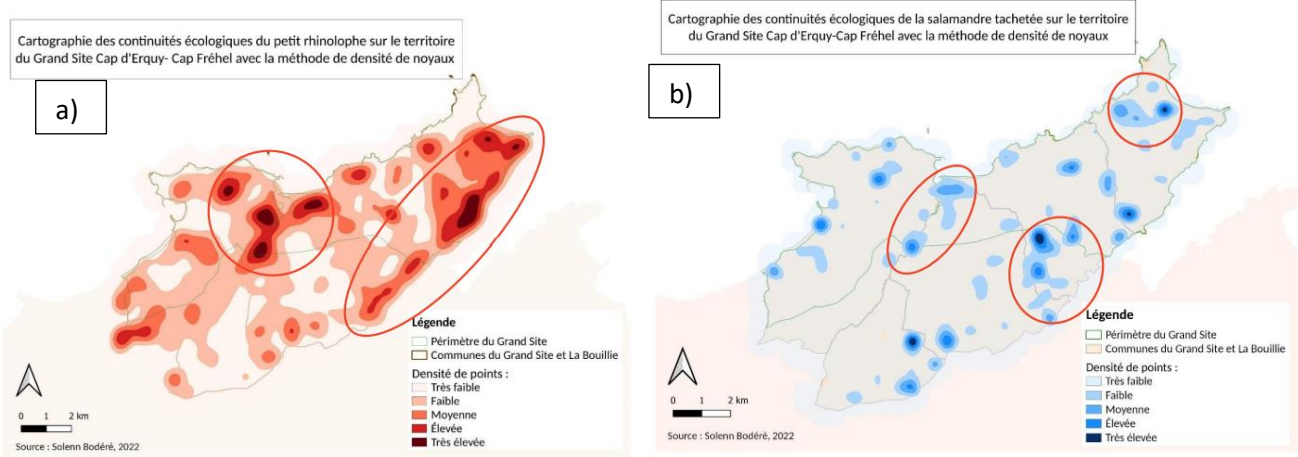


Figure 29 : Représentation des continuités écologiques potentielles de deux espèces forestières a) le Petit Rhinolophe (espèce forestière) et la salamandre tachetée avec la méthode de densité de noyaux sur les communes du Grand Site et La Bouillie

Globalement, les continuités écologiques potentielles de la Salamandre tachetée sont peu nombreuses (Figure 29 b). Il y a quatre zones de densité de points élevés à très élevés située sur le côté est du

territoire, au nord-est vers les landes du Cap Fréhel, au centre-nord près au niveau de l'estuaire de l'Islet et au nord du territoire (cercles rouges). Beaucoup de zones avec une densité de points très faible sont réparties sur le territoire, notamment au centre-ouest.

## II.4 Discussion

La **labellisation est bien connue** par les résidents principaux et secondaires enquêtés. Pour eux, ce label représente principalement la **protection du site ainsi que la reconnaissance de son caractère exceptionnel**. Ces résultats rejoignent les discours des acteurs locaux qui ont associé le label à une reconnaissance de l'implication quotidienne des acteurs du territoire, une valeur ajoutée et un engagement pour la protection des sites. Les missions du Grand Site sont ainsi globalement comprises par les locaux. Un des objectifs durant l'Opération Grand Site était de mobiliser les acteurs du territoire et d'encourager leurs participations dans le projet de labellisation. Pour cela, des groupes de travail ont été organisés et plusieurs outils de communication ont été mis en place pour la circulation des informations durant cette phase (Syndicat Mixte Grand Site Cap Erquy-Fréhel, 2015). Cette phase de préparation à la labellisation a donc permis de contribuer à sensibiliser et impliquer les acteurs dans les projets de territoire. Néanmoins, il existe une faible proportion de répondants au questionnaire qui n'assimile pas d'utilité au label ou qui le désigne comme une source d'attraction touristique. Seule une minorité des acteurs locaux interrogés (2) ne cautionnent pas la labellisation pour des arguments pouvant paraître opposés : 1) le fait que la labellisation n'a pas permis d'empêcher le développement d'un parc éolien dans la baie de Saint-Brieuc et 2) la mise sous cloche du territoire avec crainte d'une limitation croissante des activités. Ce sentiment dualiste (Meur-Férec, 2007) n'est pas spécifique au Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel, il apparaît également dans d'autres sites labellisés Grand Site de France, notamment celui de Sainte-Victoire (Perrin, 2005).

Les acteurs du tourisme utilisent un discours positif sur les actions de préservation du Grand Site. Les acteurs ayant perçu un changement entre l'avant/l'après Grand Site, ont observé une augmentation de la fréquentation touristique, une amélioration au niveau de la protection du site et pensent que cela a favorisé la création d'emplois locaux. Cependant, il peut exister une confusion quant au rôle du Grand Site pour les interviewés. L'objectif premier d'un Grand Site est d'améliorer l'accueil du public et de concilier fréquentation et préservation des paysages et de la biodiversité et non le développement touristique (Syndicat Mixte Grand Site Cap Erquy-Fréhel, 2015). Plusieurs acteurs interrogés ne perçoivent aucune augmentation de l'attractivité du Grand Site après sa labellisation et exprime le fait qu'il n'y a pas eu assez de temps pour observer des effets concrets du label. Ces résultats rejoignent une étude menée durant l'opération Grand Site dans les Dunes de Flandre. Cette étude montre que 43% des répondants ne savent pas si l'Opération Grand site apportera des effets positifs ou négatifs sur ce territoire et que 90% pensent que la labellisation pourra être positive à terme pour la protection et pour l'attractivité touristique du site (Audouit et Ruffin-Soler, 2016). **Les aménagements mis en place durant l'opération Grand Site sont globalement bien acceptés**, à l'exception de certains où les avis divergent. La requalification du Cap Fréhel réalisée en 2019, avec notamment le recul du parking ne fait pas l'unanimité. Durant les entretiens, seulement 1/3 des personnes ont décrit ce réaménagement comme favorable pour la restauration de la lande et pour la qualité du paysage avec l'éloignement des voitures et des camping-cars sur le Cap. A l'inverse, plus de la moitié des interviewés ont qualifié le déplacement de ce parking comme inutile ou comme négatif car non adapté aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite. La modification des habitudes des habitants peut également être une raison justifiant ce mécontentement (Cordey, 1985). Ce type de projet de réaménagement a aussi été réalisé sur d'autres sites. La Réserve Naturelle

Nationale Française Le Bail située sur l'île de Groix a également réalisé un réaménagement du parking afin de restaurer des pelouses aérohalines, ce qui a suscité des mécontentements d'une partie de la population groisillonne car le stationnement est devenu moins libre (Loncle, 2004). De plus, un lien peut se créer entre le fait que ce sont principalement les mêmes personnes qui ne voient pas les effets du label et ceux qui n'apprécient pas la requalification du Cap Fréhel. Aucun profil parmi ces interviewés ne ressort cependant (temps d'habitation, profession ou le rôle au sein du territoire). Un mécontentement d'un aménagement spécifique réalisé par le Grand Site engendrerait alors un avis global négatif sur les actions du Grand Site pour certaines personnes. Néanmoins, d'autres aménagements réalisés durant l'opération Grand Site ont été mieux acceptés par les habitants, notamment le balisage et la délimitation des sentiers de randonnée par des monofils. **L'acceptation de ces aménagements est due au fait que les locaux ont remarqué l'efficacité de ce type d'aménagement** qui améliore la protection de la lande.

Concernant l'effet du label sur la qualité des paysages, la majorité des interviewés n'ont **pas perçu d'évolution des paysages**, ou bien ils n'avaient pas connaissance du Grand Site depuis assez longtemps pour avoir un avis. Peu de personnes parmi les interviewés ont décelé un changement significatif des paysages (n=2). Cependant, 1/3 des personnes ont tout de même indiqué que la qualité paysagère s'était détériorée principalement à cause de l'urbanisation du territoire et de la période de remembrement. Ainsi l'ensemble de ces résultats indiquent que bien que le label soit reconnu par la majorité des habitants et que ses missions de protection des paysages sont bien identifiées. Les habitants n'associent pas nécessairement le label à un effet positif sur l'attractivité du territoire et sur la qualité paysagère.

**Les falaises et les plages** sont les deux paysages favoris des enquêtés et cette préférence est partagée par les résidents et les visiteurs. Pour justifier le choix des paysages les plus appréciés, les raisons « sauvages, naturelles, falaises » ; « couleurs changeantes » et « immensité du lieu » ont été les plus citées par les visiteurs et résidents. La majorité des acteurs locaux ont également mentionné le fait qu'ils appréciaient beaucoup les paysages naturels du Grand Site, notamment leur diversité due aux changements de saison, de marée, de temps, ainsi que de couleurs, leurs côtés naturels et la préservation des côtes littorales. Ainsi les paysages naturels du littoral tels que le Cap Fréhel et le Cap d'Erquy, de la plage de l'Anse du Croc et celle des Sables-D'or-les-Pins ainsi que le marais de l'Islet ont été le plus plébiscités. Parmi les photographies proposées, la vue panoramique sur le Cap Fréhel avec l'ancien parking au pied du phare et la présence de voitures a été souvent sélectionnée parmi les photographies préférées. Ce résultat va à l'encontre des réaménagements opérés sur ce site. En effet, un des objectifs de la requalification du Cap Fréhel était d'améliorer la qualité paysagère en dégagant la vue des voitures et des camping-cars. La photo présentant la vue panoramique du Cap Fréhel après le réaménagement n'est pas souvent sélectionnée. Bien que des différences de couleurs, d'angle de prise de vue et la météo entre les deux photographies (Figure 30) puissent en partie expliquer ce classement, il serait intéressant de vérifier si cette préférence est due à attachement ancien des visiteurs au site.

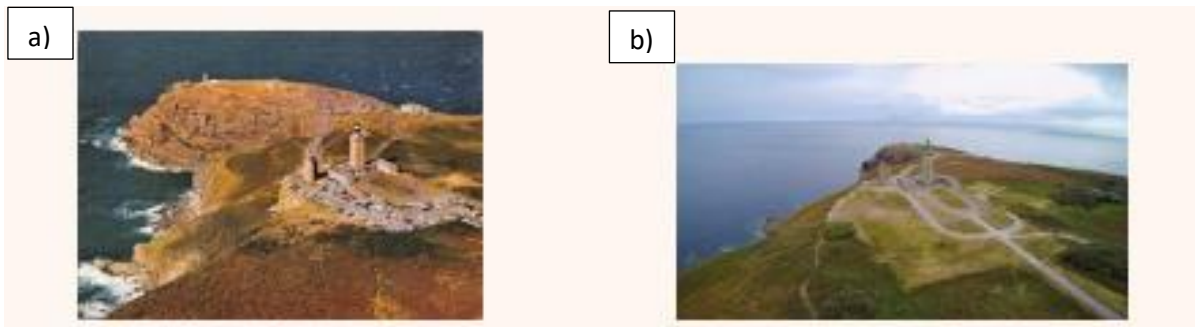


Figure 30: Vue panoramique du Cap Fréhel avant (a) et après (b) les réaménagements

Par ailleurs, **les paysages urbanisés du rétro-littoral avec et sans présence humaine sont les moins appréciés, la présence de voiture, la sur-fréquentation du site, l'urbanisation et la bétonisation** sont autant de justificatifs pour rejeter ces photographies. Les zones désignées comme moins appréciées par les acteurs locaux comportent essentiellement des paysages qui ont été travaillés par l'Homme. En effet, les vestiges de l'exploitation des anciennes carrières et la démolition des barrages de Saint Sébastien en 1980 et de Montafilan en 2017 sont perçus comme ayant négativement impacté la qualité du paysage selon les acteurs interrogés. La plage de Caroual fait également partie des paysages non appréciés, en un lien avec le projet éolien de la baie de Saint Brieuc puisque les câbles électriques qui relient les éoliennes en mer sont localisés sous le sable de cette plage. Enfin, la zone commerciale à Erquy fait aussi partie des paysages non appréciés, les interviewés expriment le manque d'intégration paysagère et de végétalisation des bâtiments commerciaux. Des études similaires avec questionnaire photo auprès de visiteurs ont été réalisées sur des Grands Sites, dont celui de la Dune du Pilat et celui de Sainte Victoire. Les résultats ont montré que les paysages naturels et sauvages sont les plus appréciés, et que les paysages avec aménagement, habitations ou présence humaines sont les moins appréciés (Clarimont, 2016).

Il n'y a **pas de différence majeure de perception ou de préférence de paysage entre les résidents principaux, secondaires et les visiteurs**. Cependant, deux profils peuvent se distinguer :

- -Les résidents principaux qui apprécient tous les paysages naturels avec présence anthropique dont ceux présentant des cheminements pour une raison liée à leur variété
- -les résidents secondaires qui apprécient particulièrement les paysages naturels sans présence anthropique notamment les paysages des Caps pour leur immensité.

Ces deux profils s'expliquent par le fait que les habitants à l'année s'attachent davantage aux paysages du quotidien, par rapport à une connaissance des lieux et à la proximité de leurs habitations, et que les habitants secondaires s'attachent plutôt aux paysages plus extraordinaires.

Hormis cette faible différence, les critères paysagers des résidents et des visiteurs sont semblables et les paysages urbanisés du territoire ne sont pas mieux perçus par les résidents principaux et secondaires. Les habitants et les visiteurs ayant des préférences similaires, il semble que le temps d'expérience sur le territoire n'a pas d'effet sur leur perception des paysages. La perception de ces paysages relèverait alors plus de facteurs culturels communs. Selon un article de Jacques Cloarec, la perception du paysage résulte en partie des modes, des mentalités, des sociétés, des relations qu'entretiennent l'homme avec son environnement. Ces variables évoluent dans le temps (Cloraec, 1984). La publicité paysagère est également un élément qui entre en jeu dans la perception des

paysages. Les paysages inspirant aux vacances, à la mer, à la plage, aux hauts reliefs ou aux maisons rurales sont promus par les publicités qui en font un « objet de désir » (Mendibil, 1989). Cela peut en partie expliquer le fait que les répondants préfèrent les paysages naturels du littoral aux paysages plus urbanisés et du rétro-littoral. D'une part car les paysages urbanisés sont associés à l'économie, au commerce, aux fonctions administratives (Cloarec, 1984) et peuvent être considérés comme des paysages dit « du quotidien ». Tandis que les paysages naturels de mers, de falaises et de plages sont plutôt assimilés à un caractère spectaculaire, à un sentiment de liberté et de vacances (Mendibil, 1989).

Les paysages de bocage, appartenant à un paysage quotidien, sont peu valorisés dans les choix des répondants pour les paysages les plus appréciés et représentatifs du Grand Site. Lorsque le questionnaire se focalise sur le bocage, les paysages très bocagers sont appréciés tandis que les paysages d'openfield sont moins appréciés. Le bocage dense et multistrate est le type de haies préférées des répondants quel que soit leur temps d'expérience sur le territoire. Il est également désigné comme type de haie le plus rencontré sur le territoire du Grand Site. Les répondants attribuent aux haies un rôle positif, les haies leur apportant des bénéfices écologiques, de l'esthétisme au paysage et constitue une source de bien-être. Par ailleurs pour les acteurs locaux, le bocage a une grande importance pour l'agriculture, la faune et la flore et ils encouragent les plantations d'arbres et de haies sur le Grand Site. Ces résultats sont cohérents avec d'autres études menées sur la perception des arbres, où les enquêtés accordent un rôle majeur du bocage sur le patrimoine paysager (Toussaint et Darrot, 2021).

L'analyse cartographique révèle que **les entités paysagères dominantes du territoire sont bocagères et agrégées**, elles sont principalement présentes sur Erquy et La Bouillie. Les forêts et la végétation de haies et de talus sont très agrégés. Plus précisément, l'agrégation des forêts est particulièrement forte sur Plévenon alors qu'elle est faible au niveau du nord de Fréhel. Cela est dû au fait que le camping municipal de Fréhel et les habitations du bourg de Pléhérel Plage occupent une partie de cette zone. De plus, le remembrement a principalement touché les communes de Plurien et Fréhel (Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel, 2015). Malgré la mise en place de programmes de plantation de haies sur la commune de Plurien, ces deux communes ont un réseau bocager moins dense que les autres communes. Afin d'améliorer la densité du réseau bocager sur l'ensemble du territoire, des actions de valorisation et de plantations de haies à l'échelle intercommunale seraient recommandables.

La **connectivité structurale des milieux boisés et bocagers**, approché par l'indice paysager de Hanski est assez forte sur le territoire à l'exception du centre-ville d'Erquy et des bourgs dans les communes localisées dans la surface d'étude. Lorsque l'on s'intéresse plus particulièrement à la connectivité des forêts, on voit que l'indice est assez élevé sur la côte est du Grand Site, au niveau de l'estuaire de l'Islet et sur Plévenon hormis le Cap Fréhel. En effet, la zone du Cap Fréhel est constituée principalement d'une végétation de landes et les conditions topologiques et climatiques ne sont pas adéquates à tous les boisements (DOCOB Cap d'Erquy-Cap Fréhel, 2021). Pour les haies et les talus, la connectivité est assez forte sur l'ensemble du territoire, notamment sur la commune d'Erquy.

En accord avec cette **répartition spatiale hétérogène du bocage** sur le territoire, les connectivités écologiques potentielles de deux espèces forestières, le Petit Rhinolophe et la Salamandre tachetée qui est également inféodée aux milieux aquatiques sont contrastées. Ces deux espèces utilisent ainsi

les haies et les milieux boisés pour se déplacer. Sur le territoire, deux grandes zones semblent très favorables à la dispersion du Petit Rhinolophe : le versant ouest de la Baie de la Fresnaye situé sur la commune de Plévenon et la vallée de l'Islet, cours d'eau bordé d'une ripisylve séparant les communes d'Erquy et de Fréhel. Cette vallée, en amont de l'estuaire<sup>5</sup>, est également favorable à la dispersion de la salamandre tachetée. Globalement, **la connectivité sur cet espace pour une espèce forestière est assez bonne**, notamment au niveau du versant ouest de la baie de la Fresnaye, au niveau de l'estuaire de l'Islet et sur les communes de Plévenon et Erquy. Cependant, **les continuités écologiques pour les petites espèces forestières et aquatiques sont à améliorer**. Il serait possible de réouvrir certaines mares ou de réaliser des plantations à côté de source d'eau (Matutini, 2021). En termes de boisements, le versant ouest de la baie de la Fresnaye et la vallée de l'Islet sont des sites prioritaires à préserver. Ces résultats sont cohérents avec l'étude sur les boisements et les haies du Grand Site Cap d'Erquy-Fréhel de 2019 où les zones à enjeux paysagers ont été identifiées (Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy-Fréhel et INEX, 2019).

---

<sup>5</sup> Le cours d'eau de l'Islet comporte de l'eau saumâtre à son estuaire ce qui n'est pas une continuité favorable à la Salamandre tachetée qui vit dans des eaux douces

## Conclusion générale

La présente étude montre que la fréquentation du territoire des caps est marquée par la saisonnalité et concentrée essentiellement sur les sites emblématiques. Ainsi l'objectif de développer l'itinérance pour faire découvrir l'entre 2 Caps et étaler le tourisme tout au long de l'année porté par le projet Grand Site n'a pas été totalement atteint 6 ans après l'Opération Grand Site (Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel, 2015). La fréquentation des véhicules continue de se faire sur le site par « saut de puce » d'un point à l'autre avec une visite des sites à pied. Cependant il est à noter une évolution de la fréquentation par les vélos qui sont les plus présents sur l'entre-deux caps. Cette dernière mobilité permet d'avoir une vision d'ensemble du territoire et de découvrir le site avec un impact sur les milieux relativement faible.

Cependant, l'étalement spatial et temporel de la fréquentation prôné par le projet Grand Site nécessite d'être discuté et planifié. Actuellement, les contraintes d'adaptation des habitudes des habitants d'utilisation de l'espace lors des pics de fréquentation sont atténuées par la possibilité de profiter du site en hors saison, il convient donc d'être vigilant pour préserver des zones et périodes de quiétude. Néanmoins la labellisation du territoire est vue de façon positive même si certains aménagements sont controversés.

La grande diversité des profils de visiteurs ainsi que la conciliation des besoins des habitants locaux entraînent une gestion complexe de cet espace. Toutefois la présente étude a montré une vision commune du paysage partagé par les résidents et tous les profils de visiteurs, celle d'un paysage naturel et sauvage du littoral. La force du grand Site réside dans la variété des paysages et des activités possibles qui permettent une certaine dilution de la fréquentation. La surfréquentation est assez localisée aux sites réputés et emblématiques, qui attire par leur grandeur et la beauté du littoral. L'impact de la surfréquentation en ces lieux est toujours visible au niveau des communautés végétale à ce jour malgré les mesures de restaurations engagées. Les landes patrimoniales du site ne sont pas identifiées par les visiteurs comme un facteur d'attrait ou structurant de ce paysage littoral, tout comme le bocage qui est peu valorisé malgré sa prépondérance et sa fragilité. En effet les continuités écologiques des boisements et du bocage ne sont pas uniformes sur l'ensemble du territoire : le réseau bocager de Plurien et de Fréhel demande à être amplifié et amélioré tandis que celui de Plévenon, Erquy et La Bouillie demande à être préservé.

Une sensibilisation auprès des visiteurs et résidents à la lecture de la multiplicité des paysages composant le grand Site, et de leur interconnexion pourrait permettre de décentrer l'attrait des sites surfréquentés. Les résidents et acteurs locaux ont également soulevés la variation des couleurs et des saisons et entre lieux comme point fort du site, une approche par palette de couleur du paysage peut aider à la valorisation des paysage délaissés comme les landes et le bocage.

## Bibliographie

- Armorstat., (2021). L'observatoire : les chiffres clefs de l'éco-système touristique du Grand Site des Caps d'Erquy – Cap Fréhel. <https://grandsitecapserquyfrehel.com/lobservatoire-les-chiffres-clefs-de-leco-systeme-touristique-dugrand-site-des-caps-derquy-cap-frehel/>
- Audouit, C., Rufin-Soler, C., Le Falher, G., Flanquart, H., Deboudt, P., (2016). Perception et gestion des espaces littoraux préservés : l'apport des études de fréquentation (Nord et Languedoc Roussillon, France). Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement. <https://doi.org/10.4000/vertigo.17721>
- Audouit, C., Rufin-Soler, C., (2016). Connaissance, potentialités et valorisation des Dunes de Flandre : vers une démarche Opération Grand Site, Bulletin de l'association de géographes français, p. 408-422.
- Ayrault, N. (2006). L'impact du tourisme sur l'identité insulaire : le cas de l'île-aux-moines, Mémoire de Master 2 Recherche « Sciences de l'Homme et de la société », Université de Tours
- Brossard, T., Wieber, J.C., (1984). Le paysage : trois définitions, un mode d'analyse et de cartographie. L'Espace géographique, p. 5-12.
- Braive, P., Thibault, J. P. (2019). Petit traité des grands sites: réfléchir et agir sur les hauts lieux de notre patrimoine. Actes sud ICOMOS.
- Chatellier, J.Y. (2022). Le barchois, Des dunes de l'Hopital à Sables d'Or-LesPins, tome 1.
- Chatellier, J.Y. (2015). Le barchois, De Pléhérel à Fréhel, tome 1.
- Chever, T., Parant, S., Gonçalves, A., Guilbert S., (2021). Evaluation du programme Breizh Bocage 2, Bilan de mise en œuvre, premiers impacts sur les territoires et pistes d'amélioration pour la future programmation, Évaluation du FEADER - PDR Bretagne, p. 166
- Clarimont, S. (2016). Impact des mesures de gestion de la fréquentation dans les Grands sites de France labellisés ou en projet. Laboratoire Passages -UMR 5319, Paris, p. 42.
- Clarimont, S., Vlès, V. (2017). Impacts des mesures de préservation des sites naturels exceptionnels : Livrable L2. Mesures de préservation des sites et expériences des lieux par les usagers. Certop UMR 5044 ; Passages UMR 5319.
- Clerc-Renaud, A. (2005). Le « natif », le touriste et la protection de l'environnement. La rhétorique de la différence dans une localité du nord-Ceará. Lusotopie. Recherches politiques internationales sur les espaces issus de l'histoire et de la colonisation portugaises, no XII (1-2), p. 3-19.
- Cloarec, J., (1984). Des paysages. Études rurales, p. 267-290.
- Coccossis, H., Mexa, A., Collovini, A., Parpairis, A., Konstandoglou, M. (2001). Defining, measuring and evaluating carrying capacity in European tourism destinations. Environmental Planning Laboratory, Athens.
- Cordey, P.,(1985). Pour une géographie écologique: interprétation d'une mise en jeu des acteurs à travers l'analyse des coûts sociaux de la rénovation urbaine. Cahiers de géographie du Québec, vol. 29, no 78, p. 405-413.
- Delcourt, G., & Guichard, N. (1999). Étudier la fréquentation dans les espaces naturels. L'Atelier technique des espaces naturels.
- DOCOB Cap d'Erquy-Cap Fréhel, (2021). volume I, Cadre général, p.160. volume II, Diagnostic écologique, p.402. Volume III, Diagnostic socio-économique, p. 423.
- Donadieu, P., Périgord, M., (2005) Clés pour le paysage. Editions OPHRYS.
- Dupuis, J., (2017). « Label Grand Site de France », dans : éd., Dictionnaire Collectivités territoriales et Développement Durable. Cachan, Lavoisier, « Environnement », p. 283-289.

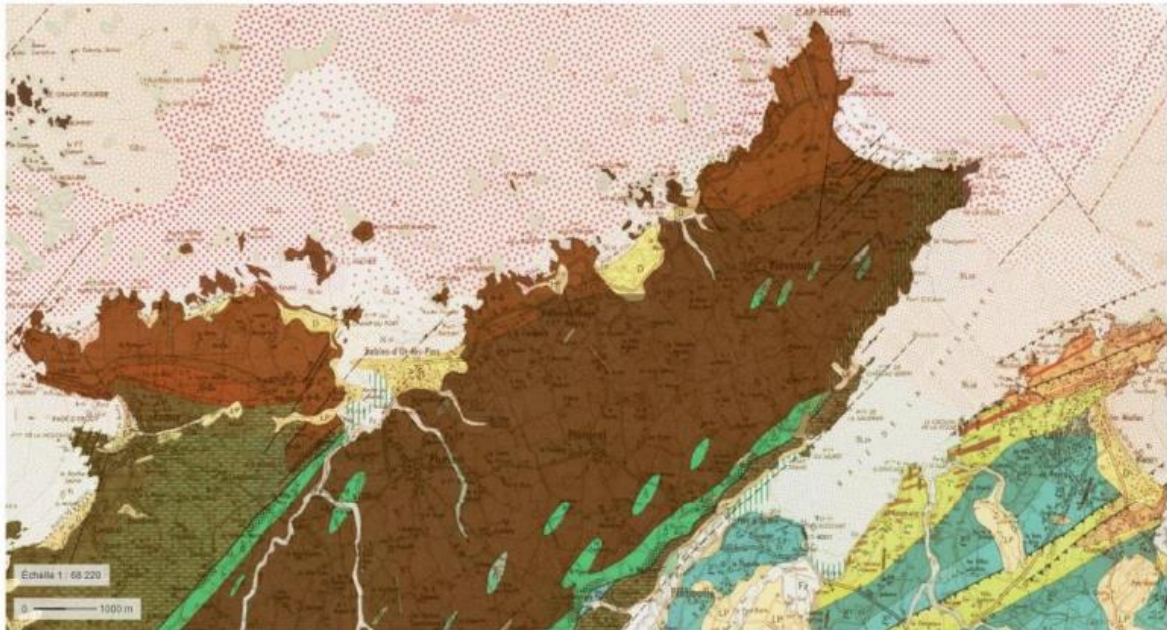
- Farcy, O., Le Rouxel, A., Queau, S., (2009). Activité et terrains de chasse du Petit rhinolophe en Bretagne, France. *Arvicola*, tome XIX, n°1, pages 12-20.
- Enoul, P., (1995). Dégradations des sentiers du Cap Fréhel. Inventaire - propositions d'aménagements et de gestion. Mémoire de maîtrise de géographie, Université Bretagne Occidentale, Brest, p 170.
- Eveillard-Buchoux, M., (2010). Côtes rocheuses et territoires des oiseaux marins nicheurs au Nord de la Bretagne (Du cap Fréhel à l'île Grande, Côtes d'Armor), Mémoire de M2 « Géographie, Aménagement des Espaces Maritimes », p. 119.
- Gaugue, A., 2000. Espaces touristiques et territoires identitaires en Bretagne. *noroi* 187, 303–316. <https://doi.org/10.3406/noroi.2000.7027>
- Guetté, A., Carruthers-Jones, J., Godet, L., Robin, M., (2018). « Naturalité » : concepts et méthodes appliqués à la conservation de la nature ». *Cybergeo: European Journal of Geography*, 856, p 25..
- Julien, A., (2013) La valorisation des Espaces Naturels Sensibles. Thèse de doctorat. Agence Ecce Terra.
- Jung, V., Morel, L., Bonthoux, S., Chollet, S., (2021). Integrating species pools and abundance distribution in habitat conservation status assessment: A new index. *Ecological Indicators* 121, 107183. <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2020.107183>
- Kerbiriou, C., Leviol, I., Jiguet, F., Julliard, R. (2008). The impact of human frequentation on coastal vegetation in a biosphere reserve. *Journal of Environmental Management*, 88(4), 715-728.
- Le Du-Blayo, L., Barray, F., Gouery, P., Bourget, E., Michel, K., Ganzetti, I., Le Petit, A., (2013) Les paysages de Bretagne, Conseil Régional de Bretagne, p.32.
- Lenclud, G., (1995). Ethnologie et paysage. Dans « Paysages au pluriel pour une approche ethnologique du paysage » dirigé par Voisenat C., édition Maison des Sciences de l'Homme, p. 3-17.
- Loncle N., (2004). Evaluation de niveaux acceptables de tourisme, pour un développement intégré au sein d'un territoire insulaire. Le cas de l'île de Groix. Mémoire de stage de fin d'études de Maîtrise des Sciences et Techniques en Aménagement et Mise en Valeur Durable des Régions, université de Rennes 1, p 52.
- Maître du rêve, Atelier INEX, (2014). Opération Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel– Diagnostic
- Matutini, F., (2021). Conserver la biodiversité des régions fortement anthropisées : mobiliser différentes sources de données pour définir et compléter les réseaux écologiques. Cas des amphibiens en Pays de la Loire. Thèse de doctorat. Agrocampus Ouest.
- Méliani, I., Arnould, P., (2016). Arbres en otages : L'utilisation à Lyon de l'image de l'arbre en ville par le politique . F. Lormant, C. Dereix, C. Farcy. *Forêt et communication : héritages, représentations et défis.*, L'Harmattan, 978-2-343-09043-6. hal-01516185.
- Mendibil, D., (1989). Publicité et géographie : paysages, images et discours », *Strates* 4 <http://journals.openedition.org/strates/4162> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/strates.4162>
- Meur-Férec, C., 2007. Entre surfréquentation et sanctuarisation des espaces littoraux de nature. *L'espace géographique* Tome 36, 41–50.
- Osipova, E., Shadie, P., Zwahlen, C., Osti, M., Shi, Y., Kormos, C., ... & Badman, T. (2017). IUCN world heritage outlook 2: a conservation assessment of all natural world heritage sites. IUCN, Gland, 92.

- Perrin, G. (2002). Evaluation des méthodes de restauration et de réhabilitation des sentiers du cap d'Erquy et du Cap Fréhel. Rapport de stage. Université de Rennes, 1.
- Perrin, C., (2005). Sainte-Victoire et Alpilles, vers une gestion intégrée des terres agricoles dans les grands sites naturels ? Méditerranée. *Revue géographique des pays méditerranéens*, no 105, p. 19-28.
- Plottu, E., Plottu, B., (2010) Multidimensionnalité des enjeux du paysage : de l'évaluation à la décision. *Revue d'économie régionale et urbaine*, no 2, p. 293-311.
- Pouillaude, A., Bonnet, A.-S., Chadenas, C., Choblet, C., (2018). Chapitre 10. Le tourisme littoral, dans: Guillotreau, P. (Ed.), *Mare Economicum : Enjeux et Avenir de La France Maritime et Littorale, Économie, Gestion et Société*. Presses universitaires de Rennes, Rennes, pp. 397–456.
- Prats, M., Thibault, J.P., (2003) Qu'est-ce que l'esprit des lieux. In: 14th ICOMOS General Assembly and International Symposium: 'Place, memory, meaning: preserving intangible values in monuments and sites', 27 – 31 oct 2003, Victoria Falls, Zimbabwe.
- Prieur, M., (2001) 'La Convention Européenne du Paysage' 31(3) *Environmental Policy and Law* 168
- Réseau des Grands Sites de France, (2014). Grands Sites de France et tourisme (Document cadre).
- Réseau des Grands Sites de France, (2016). Le tourisme durable en pratique : 20 exemples innovants dans les Grands Sites de France.
- Réseau des Grands Sites de France, (2019). La démarche paysagère dans les Grands Sites de France : Outils et enjeux, Sainte-Victoire, p.87
- Réseau des Grands Sites de France, (2020). Document-Cadre : Le paysage au cœur de la démarche des Grands Sites de France. [https://www.grandsitedefrance.com/images/ressources\\_rgsf/doc\\_cadre\\_paysage.pdf](https://www.grandsitedefrance.com/images/ressources_rgsf/doc_cadre_paysage.pdf)
- Rouquette, C., 2001. Départs en vacances : la persistance des inégalités. *Economie et statistique* 345, 33–53.
- Sawtschuk, J. (2010). Restauration écologique des pelouses et des landes des falaises littorales atlantiques: Analyse des trajectoires successionales en environnement contraint (Doctoral dissertation, Université de Bretagne occidentale-Brest).
- Sawtschuk, J., Gallet, S., Bioret, F. (2012). Evaluation of the most common engineering methods for maritime cliff-top vegetation restoration. *Ecological Engineering*, 45, 45-54.
- Syndicat Mixte Grand Site Cap Erquy-Fréhel, (2015). Opération Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel, Programme d'actions.
- Syndicat Mixte Grand Site Cap Erquy-Fréhel, (2019). Label Grand Site de France, Dossier de candidature, 2019.
- Syndicat Mixte Grand Site Cap Erquy-Fréhel (2019), Guide pratique « agir pour un paysage de qualité sur le grand site cap d'Erquy - cap Fréhel.
- Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy-Fréhel et INEX atelier (2019), Opération Grand Site Cap d'Erquy-Fréhel : Etude boisements, p.79.
- Thirion, J.M., Vollette, J., Mathé, E., et al. (2014) Une population littorale originale de salamandre tachetée *Salamandra salamandra* subsp. *terrestris* (Linnaeus, 1758)(Amphibia; Urodela; Salamandridae). In : *Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime*. p. 529-531.

- Toussaint, M., Darrot, C. (2021) Enquête sociologique auprès des agriculteurs planteurs de bocage :Rapport d'étude – Juin 2021. Institut Agro Agrocampus Ouest - UMR CNRS 6590 ESO. 2021. hal-03277645
- Vles, V., (2017). Hésitations et recompositions dans la gestion des flux de fréquentation dans les sites naturels exceptionnels. Via . Tourism Review. <https://doi.org/10.4000/viatourism.181>

## Annexes

Annexe I : Carte géologique des Caps d'Erquy-Fréhel (Source Cogné, et al., 1980, Dans DOCOB Cap d'Erquy-Cap Fréhel, 2021).



(Amphibolites : vert, Diorites : marron foncé, Gneiss : vert pâle, Schistes : bleu-vert, Spilites : marron rayé de vert, Roches détritiques rouges : marron clair, Limons : beige, Dunes : jaune pâle)

## Annexe II : Commentaires sur les différentes localisations des compteurs

Compteur	Illustration	Commentaires
La Fosse		<p>Ce parking se trouve à proximité de la plage de la Fosse et à environ 3,5 km du Cap Fréhel. Réaménagé en 2014, il a une capacité de 78 places dont 2 PMR. Le compteur véhicule a été placé au niveau de l'entrée/sortie du parking.</p>
Les Grèves d'en Bas		<p>Le nouvel aménagement de ce parking date de 2019 dans le cadre de l'opération Grand Site de France, il contient 92 places. Il se situe sur la commune de Plévenon à proximité de la plage des Grèves d'en Bas et à 4 km du Cap Fréhel. Deux compteurs véhicules ont été disposés car il y a 2 entrées / sorties.</p>
Anse du Croc		<p>Ce parking se situe en contrebas de la Pointe aux Chèvres et à proximité de la plage de l'Anse du Croc. Il a une capacité d'accueil d'environ 200 places. Le compteur véhicule a été placé dans la descente de l'entrée du parking.</p>

<p>Géran</p>		<p>GR34 entre Port Saint Géran et la Plage de Château Serein. Il se trouve à environ 3 km du Fort La Latte.</p>
<p>Anse des Sévignés</p>		<p>Ce compteur piéton se situe sur le GR34 entre le Cap Fréhel et Fort La Latte, à environ 2,5 km du Cap Fréhel et à 2 km du Fort La Latte.</p>
<p>Pointe aux Chèvre</p>		<p>Ce compteur piéton se situe sur le GR34 à proximité du parking de l'Anse du Croc.</p>
<p>Chemin de Goeha</p>		<p>Ce compteur piéton-vélo se situe sur la Vélomaritime qui rejoint la D34 longeant la côte du Cap Fréhel au Cap d'Erquy.</p>

Passerelle de  
l'Islet



Ce compteur piéton-vélo se situe à la sortie  
de la Passerelle qui permet de traverser  
l'estuaire de l'Islet.

## Annexe III : Questionnaire de la partie I observatoire de la fréquentation touristique

Bonjour, je suis étudiante à l'université Rennes 1 et dans le cadre de mon stage de fin d'étude je m'intéresse à la fréquentation sur le territoire des Caps d'Erquy et Fréhel. Auriez-vous quelques minutes à m'accorder pour répondre à ce questionnaire.

□□□□

**Q1 : Date :** □□/□□/□□

**Q2 : Moment de la journée :**

- Matin                                       Midi                                       Après-midi

**Q3 : Localisation :**

- Plage château Serein                       Pointe aux Chèvres                       Cap d'Erquy  
 Port St Géran                                   Islet     Port Erquy  
 Cap Fréhel                                       Plage St Michel

**Q4 : Météo :**

- Beau temps                                       Couvert                                       Pluvieux

**Q5 : Coefficient de marée :** □□□□

---

**Q6 : Vous êtes actuellement sur le territoire des Caps (Erquy, Plévenon, Plurien, Fréhel)**

- En séjour fixe → Aller à la **Q13**  
 A la journée depuis votre lieu de vacance → Aller à la **Q16**  
 A la journée depuis votre résidence principale → Aller à la **Q17**  
 Résident → Aller à la **Q7**  
 Itinérant → Aller à la **Q17**

*Les questions suivantes s'appliquent uniquement aux locaux*

**Q7 : Sur quelle commune du territoire des Caps habitez-vous ?**

- Plévenon                                       Erquy                                       NSPP  
 Fréhel     Plurien

**Q8 : Depuis combien de temps habitez-vous sur le territoire des Caps d'Erquy et Fréhel ?**

- Moins de 5 ans                                       11 à 15 ans                                       Plus de 20 ans  
 5 à 10 ans     16 à 20 ans                                       NSPP



Q19 : Est-ce la première fois que vous venez sur le territoire des Caps ?

- Oui → **Q22**       Non

Q20 : Si non à la Q19, vous venez :

	En séjour	A la journée
Plusieurs fois par an		
Au moins une fois par an		
Récemment (2019)		
Vous êtes venu il y a plusieurs années		

Q21 : Pouvez-vous me préciser à quelle(s) saison(s) ?

- Printemps       Automne       NSPP  
 Été       Hiver

Q22 : Pour quelles raisons principales avez-vous choisi de venir sur le territoire des Caps ? (3 maxi)

- 1 - .....  NSPP  
2 - .....  
3 - .....

Q23 : Quelle(s) activité(s) avez-vous / allez-vous pratiquer durant votre séjour ou votre journée sur le territoire des Caps d'Erquy et Fréhel ?

Activités de loisir :

- Randonnée pédestre       Pêche  
 Cyclotourisme       Marché  
 Randonnée équestre       Restaurant, café, bar  
 Plage, baignade

Activités découvertes :

- Visite de sites naturels       Visite de musées, expositions  
 Découverte d'une ville, d'un village       Visites activités économie locale  
 Visite de monuments, sites historiques

Activités sportives :

- Sport nautique       Trail  
 Vélo de route / VTT       Course à pied

Autres :

- Visite à la famille, aux amis       Autre, précisez :  
 Événement familial       NSPP

Q24 : Quels sites / lieux avez-vous ou projetez-vous de visiter durant votre journée / séjour sur le territoire des Caps ?

Q25 : Comment avez-vous eu l'information concernant ces lieux ?

- Par connaissance       Presse, radio, télévision  
 Bouche à oreille       Office du tourisme  
 Site internet       Signalétique  
 Guide touristique       Application

Les questions suivantes s'appliquent à tous

Q26 : Vous êtes venu ?

- Seul       En famille       NSPP  
 En couple       Entre amis

Q27 : Combien de personnes participent à ce séjour / cette journée / cette sortie, vous y compris ? [ ] [ ] [ ]

Q28 : Pouvez-vous me préciser le moyen de transport utilisé pour vous rendre sur ce lieu aujourd'hui ?

- Voiture       Vélo  
 Moto       A pied  
 Voiture       Autre, précisez :  
 Camping-car / van       NSPP  
 Transport en commun

Q29 : Si véhicule précisez par King : .....

Q30 : Activité en cours :

- Randonnée pédestre  
 Cyclotourisme  
 Plage, baignade  
 Pêche  
 Visite de sites naturels  
 Visite de monuments, sites historiques  
 Balade  
 Sport nautique  
 Vélo de route / VTT  
 Trail / course à pied  
 Autre, précisez : .....

S'applique uniquement aux personnes ayant mentionné le cyclotourisme et/ou étant en vélo

Q31 : Il s'agit d'un vélo :

- De location  Du vôtre

Q32 : Type de vélo :

- Vélo de ville  VTT  
 Vélo de route  Vélo à assistance électrique  
 VTC  Autre : .....

Q33 : Quel type de balade faites-vous ?

- Balade de loisirs  Itinérant  
 Sortie sportive  Autre : .....

Q34 : Quels types de voies empruntez-vous ?

- Voie cyclable  Autre : .....  
 Route goudronnée

S'applique uniquement aux personnes ayant mentionné la randonnée pédestre

Q35 : Quel type de balade/randonnée faites-vous ?

- Petite balade  Itinérant  
 Randonnée  Autre : .....  
 Sortie sportive  NSPP

Q36 : Quel type de route avez-vous emprunté ?

- GR34  Route goudronnée  
 Sentiers de petite randonnée  Autre : .....  
 Plage

S'applique aux randonneurs et cyclistes

Q37 : Quel type de parcours faites-vous ?

- Un aller / retour  Un aller simple  
 Une boucle  NSPP

Q38 : Quelle est la durée de votre randonnée ?

- Moins d'1 heure  Plus de 4 heures  
 1 à 2 heures  NSPP  
 2 à 4 heures

Q39 : En moyenne combien de kilomètre faites-vous ? [ ] [ ] [ ] [ ]

Q40 : Pouvez-vous me préciser votre parcours du jour

Point de départ : .....  
 Point d'arrivée : .....

Q41 : Les sentiers / voies cyclables vous ont semblé

	Correctement	Moyennement	Insuffisamment
Balisé(e)s			
Entretenu(e)s			
Aménagé(e)s			

Q42 : Quels équipements auriez-vous aimé trouver sur votre parcours ?

.....

Q43 : Etes-vous satisfait des services pour les vélos et la randonnée au sein du territoire des Caps ?

- Oui  Non  NSPP

Q44 : Pourquoi ?

.....

*S'applique à tous*

Q45 : Savez-vous que le territoire des Caps est labellisé Grand Site de France ?  
 Oui  Non  NSPP

Q46 : Savez-vous ce qu'est un Grand Site de France ?  
 Oui  Non  NSPP

Q47 : Si oui, en quelques mots, pour vous un grand site c'est quoi ?  
 .....

Q48 : Comment ressentez-vous la fréquentation de ce territoire ?

- Elevée
- Modérée
- Faible
- NSPP

Q49 : Si élevée ou faible, est-ce trop ?

- Oui
- Non
- NSPP

Q50 : D'après vous, quel est l'impact de cette fréquentation sur le territoire ?

- Positif
- Négatif
- Positif et négatif
- NSPP

Q51 : Pouvez-vous me dire pourquoi ?  
 .....

Q52 : Qui a-t-il ici et pas ailleurs ?  
 .....

Q53 : Si vous deviez retenu ou partager une image du territoire des Caps quelle serait-elle ?  
 .....

Q54 : Avez-vous des remarques à faire sur les activités, les services et les équipements présents ou manquants sur le territoire des Cap d'Erquy et Fréhel ?  
 .....

*Les questions suivantes s'appliquent uniquement aux locaux*

Q55 : Quel est votre souhait au sujet du développement du tourisme pour votre commune ?

	En saison estivale	Le reste de l'année
L'augmenter fortement		
L'augmenter modérément		
Le conserver tel qu'il est		
Le réduire modérément		
Le réduire fortement		

Q56 : Atmerez-vous être davantage impliqué dans les discussions liées au développement touristique de votre commune ?

- Oui
- Non
- NSPP

Q55 : Si oui, de quelle manière ?  
 .....

**Q57 : sexe :**

- Masculin                       Féminin

**Q58 : Quel est votre âge :**

- 15 - 29 ans  
 30 - 44 ans  
 45 - 59 ans  
 60 - 74 ans  
 75 ans et plus

**Q59 : Quelle est votre commune de résidence principale ? (Uniquement pour les touristes et excursionnistes) :** .....

**Q60 : Exercez-vous une activité professionnelle ?**

- Oui                       Non                       NSPP

**Q61 : Si oui, votre catégorie socio-professionnelle est :**

- Chef d'exploitation agricole  
 Employé  
 Commerçant, artisan, chef d'entreprise  
 Cadre ou profession intellectuelle supérieur  
 Profession intermédiaire  
 Ouvrier  
 Autre (préciser) : .....

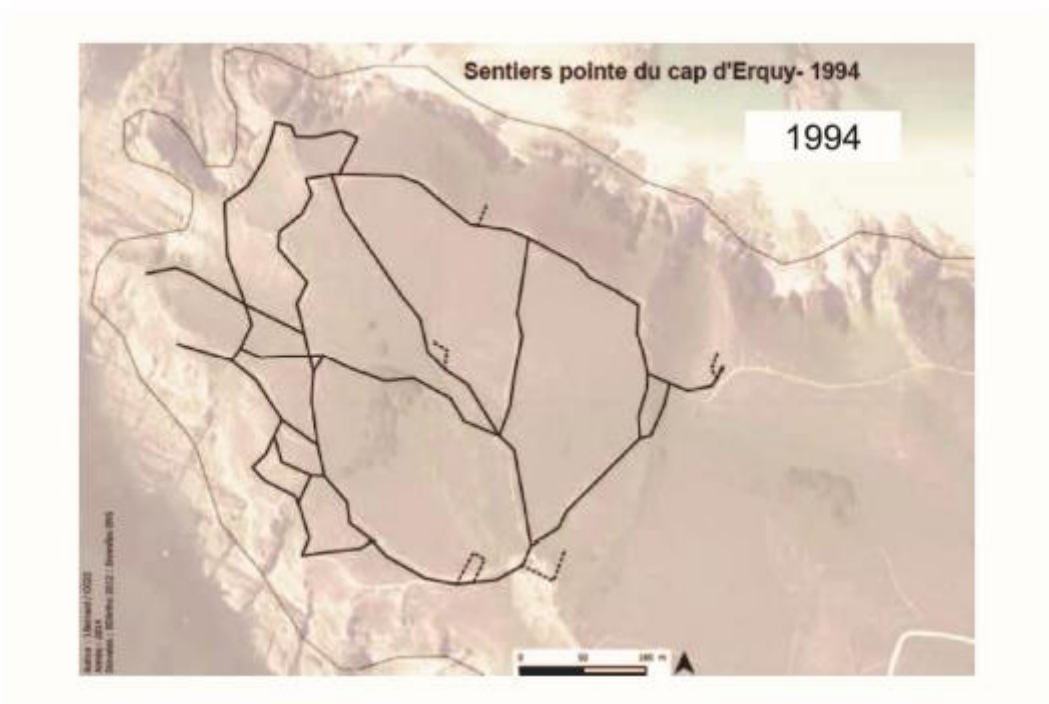
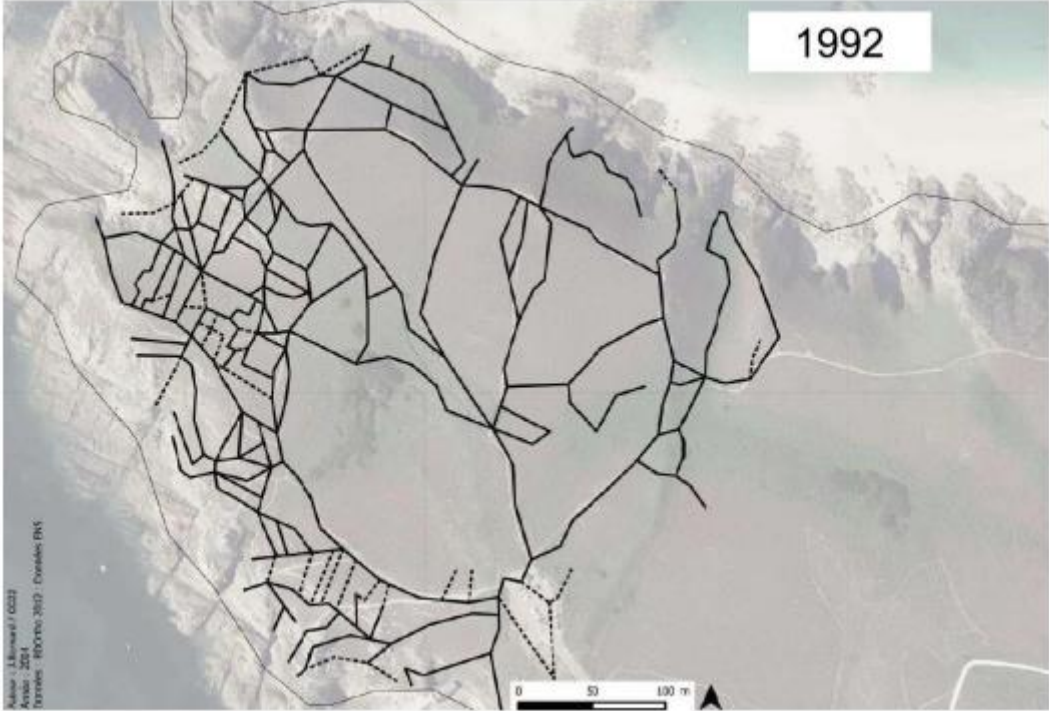
**Q62 : Si non, vous êtes :**

- Retraité, précisez votre ancienne activité :  
 En recherche d'emploi  
 Etudiant  
 En formation  
 Autre situation, précisez :  
 NSPP

Annexe IV : Planning des jours d'enquêtes de la partie I observatoire de la fréquentation

	Date	Moment de la journée		Nb questionnaire
		Matin	Après-midi	
Sem 22	31/05/2021		Cap Fréhel	7
	01/06/2021		Cap d'Erquy	5
	02/06/2021	Cap Fréhel	Fort La Latte	13
	04/06/2021		Islet	4
	05/06/2021		Port Erquy	11
Sem 23	09/06/2021	Cap Fréhel	Fort La Latte	20
	10/06/2021	Port St Géran	Cap d'Erquy	9
	11/06/2021		Islet	5
	13/06/2021		Port d'Erquy	6
Sem 24	14/06/2021	Fort La Latte	Cap Fréhel	17
	15/06/2021	Cap d'Erquy	Pointe aux Chèvres	10
	16/06/2021	Port St Géran / Plage château Serein		4
	19/06/2021	Port d'Erquy		8
	23/06/2021	Cap Fréhel	Fort La Latte	18
	24/06/2021	Cap d'Erquy	Port St Géran / Plage Serein	13
	29/06/2021	Port d'Erquy		8
	30/06/2021	Pointe aux chevres	Islet	5
	01/07/2021		Ilot St Michel	3
	03/07/2021	Cap d'Erquy		6
	06/07/2021	Port St Géran / Plage château Serein		5
	07/07/2021	Port Erquy	Plage St Michel	15
	08/07/2021	Islet	Pointe aux Chèvres	11
	11/07/2021	Cap Fréhel	Cap d'Erquy	24
	13/07/2021		Islet	8
	14/07/2021		Port d'Erquy	9
	15/07/2021	Plage St Michel	Port Saint Géran / Plage Château Serein	23
16/07/2021	Pointe aux Chèvres	Cap d'Erquy	20	
17/07/2021	Cap Fréhel		9	
Sem 29	19/07/2021		Château Serein	9
	20/07/2021	Islet / Ilot St Michel	Cap Fréhel	25
	21/07/2021	Cap d'Erquy	Port St Géran	16
	22/07/2021		Port Erquy	8
	23/07/2021	Pointe aux Chèvres		6
Sem 30	26/07/2021		Port Saint Géran / Château Serein / Cap Fréhel	21
	28/07/2021		Islet / Ilot Saint Michel	18
	29/07/2021	Port d'Erquy / Pointe aux Chèvres		8

Annexe V : Cartographie représentant la fermeture des sentiers entre 1992 et 1994 au niveau du Cap d'Erquy



Annexe VI : Liste des espèces typiques, non typiques et neutres (Jung V. et Chollet S.)

<p><b>Espèces typiques</b></p>	<p><i>Agrostis capillaris</i>, <i>Aira praecox</i>, <i>Calluna vulgaris</i>, <i>Carex pilulifera</i>, <i>Cuscuta epithimum</i>, <i>Danthonia decumbens</i>, <i>Erica ciliaris</i>, <i>Erica cinerea</i>, <i>Jasione montana</i>, <i>Molinia caerulea</i>, <i>Pedicularis sylvatica</i>, <i>Polygala serpyllifolia</i>, <i>Potentilla erecta</i>, <i>Scilla autumnalis</i>, <i>Ulex</i>_sp</p>
<p><b>Espèces non typiques</b></p>	<p>(Sol nu), <i>Achillea millefolium</i>, <i>Agrostis stolonifera</i> ,  <i>Anagalis arvensis</i>, <i>Aphanes arvensis</i>, <i>Arrhenatherum elatius</i> ssp <i>bulbosum</i>, <i>Asteracée</i> sp, <i>Bryophytes</i>, <i>Calamagrostis epigejos</i>, <i>Carex panicea</i>, <i>Caryo</i> 1, <i>Centaurea</i> sp, <i>Cerastium semidecandrum</i>, <i>Cirsium arvense</i>, <i>Cirsium vulgare</i>, <i>Crassula tillaea</i>, <i>Crepis</i> sp, <i>Dactylis glomerata</i>, <i>Daucus carotta</i>, <i>Epilobium parvifolium</i>, <i>Erodium cicutarium</i>, <i>Festuca rubra</i>, <i>Filago minima</i>, <i>Galium aparine</i>, <i>Graminé</i> sp1, <i>Hedera helix</i>, <i>Holcus lanatus</i>, <i>Hyacinthoides non-scripta</i>, <i>Hypochaeris radicata</i>, <i>Jacobaea maritima</i>, <i>Juncus bufonius</i>, <i>Lonicera periclymenum</i>, <i>Luzula campestre</i>, <i>Myosotis ramosissima</i>, <i>Plantago coronopus</i>, <i>Plantago lanceolata</i>, <i>Poa annua</i>, <i>Prunus spinosa</i>, <i>Pteridium aquilinum</i> , <i>Radiola linoides</i>, <i>Rubia peregrina</i>, <i>Rubus</i> sp, <i>Rumex acetosa</i>, <i>Rumex acetosella</i>, <i>Rumex crispus</i> , <i>Sagina apetala</i>, <i>Sedum anglicum</i>, <i>Senecio vulgaris</i>, <i>Sonchus asper</i>, <i>Teucrium scorodonia</i>, <i>Trifolium</i> sp, <i>Umbilicus rupestris</i>, <i>Viola canina</i></p>
<p><b>Espèces neutres</b></p>	<p><i>Anthoxanthum odoratum</i>, <i>Armeria maritima</i>, <i>Arnoseris minima</i>, <i>Brachypodium pinnatum</i>, <i>Euphorbia portlandica</i>, <i>Peucedanum officinale</i>, <i>Rosa pimpinellifolia</i>, <i>Silene uniflora</i>, <i>Simethis planifolia</i>, <i>Thymus serpyllum</i></p>

Annexe VII : Grille d'entretien pour les entretiens semi-directifs de la partie II perception du label et des paysages.

**Consigne :** Bonjour, je suis stagiaire dans la structure du Syndicat Mixte du Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel et je m'intéresse à la perception du paysage du Grand Site par les acteurs locaux. Dans un premier temps, pouvez-vous me parler de vous et de votre relation avec ce territoire ?

Concept, hypothèse	Thématique à aborder	Indicateurs, précision, relance
<b>Profil</b>	<p>Âge</p> <p>Profession</p> <p>Ancienneté de résidence</p> <p>Motif d'installation</p>	
<b>Connaissances, usages et implication sur le Grand Site</b>	<p>Pratiques quotidiennes sur le territoire</p> <p>Participations à des évènements locaux</p> <p>Echanges avec les habitants</p>	<p>-Lieu de promenades et d'autres activités</p> <p>- Membre d'associations locales</p>
<b>Perception du label Grand Site et des actions menés par le Syndicat Mixte</b>	<p>Sensibilité à l'environnement et au tourisme durable</p> <p>Influence du Label Grand Site</p> <p>Perception des actions menées dans le cadre du Grand Site</p> <p>Perception de la valeur patrimoniale du Grand Site</p> <p>Perception de l'augmentation de l'attractivité du site</p>	<p>-Changement de perception du paysage depuis l'Opération Grand Site</p> <p>-Connaissances et avis des moyens de gestions, des aménagements et autres actions sur le site</p> <p>-Appréciation/dépréciation du nombres de visiteurs</p>
<b>Perception des paysages du territoires des Caps</b>	<p>Perceptions des paysages emblématiques</p> <p>Perceptions des différents types de paysages</p>	<p>-Préférence de paysage</p> <p>-Connaissances de paysages variés</p>
<b>Perception du bocage du Grand Site</b>	<p>Perception sur la quantité et sur la densité du bocage</p> <p>Perception sur les points positifs et/ou négatifs du bocage</p>	<p>- Préférence de type de bocage (fourni, espacé...).</p>

## Annexe VIII : Titres donnés aux résumés d'enveloppes.

Lettre	Titre de l'enveloppe
A	Motif d'installation
B	Retraite
C	Association
D	Balades
E	Fêtes
F	Parking du Cap Fréhel
G	Restaurant La Fauconnière
H	L'ensemble des parkings
I	Villes
J	Béton
K	Évolution
L	La visions des actions du Grand Site
M	La beauté des paysages
N	La gestion des déchets
O	La chasse et la pêche
P	L'attrait du littoral et de la mer
Q	Le tourisme
R	Les résidents secondaires
S	Le remembrement sur les communes du Grand Site
T	Le rôle du bocage sur le territoire
U	Les pins
V	L'Agriculture sur le territoire
W	La vie à la campagne
X	La Bretagne
Y	Les voitures
Z	Association des Ptit's Potes
AA	Les camping-cars
AB	La labélisation Grand Site
AC	L'attractivité du territoire
AD	Les aménagements
AE	Le pâturage des bêtes
AF	La nature
AG	Plantations d'arbres et de haies sur le territoire
AH	Entretien des sites
AI	Les arbres
AJ	L'urbanisation
AK	Le territoire
AL	Les éoliennes
AM	Le Covid
AN	La construction de lotissements
AO	Les cultures
AP	Les essences des arbres
AQ	Rôle des élus des communes
AR	Les contraintes et incompréhensions générés par le Grand Site
AS	Les Caps d'Erquy-Fréhel
AT	Les algues vertes
AU	Écoles /jeunesse/emplois
AV	Les pistes cyclables
AW	L'histoire du territoire
AX	Les anciennes carrières
AY	La communication
AZ	Les barrages

## Annexe VIII : Questionnaire de la partie II Perception du label et des paysages

### Questionnaire

**Consigne :** Bonjour, je suis stagiaire au Grand Site de France Cap d'Erquy-Fréhel et je m'intéresse aux paysages de ce territoire. Je vous propose de répondre à un court questionnaire anonyme d'environ 5-10 minutes avec quelques photos.

1. Vous êtes : NSPP

Le Grand Site s'étend sur les communes d'Erquy, Plurien, Fréhel et Plévenon.

- Résident principal d'une de ces communes
- Résident secondaire d'une de ces communes
- Visiteur

Résident principal ou secondaire	Visiteur
<p>2. Où se situe votre commune de résidence ? Plévenon/Erquy/Plurien/Fréhel NSPP</p> <p>3. Depuis combien de temps êtes-vous résident principal ou secondaire ?  <input type="checkbox"/> Moins de 5 ans NSPP  <input type="checkbox"/> Entre 5 et 10 ans  <input type="checkbox"/> Entre 10 et 20 ans  <input type="checkbox"/> 20 ans et plus</p> <p>4. Vous résidez :  <input type="checkbox"/> Dans un centre-bourg  <input type="checkbox"/> Dans un lotissement  <input type="checkbox"/> Dans un hameau  <input type="checkbox"/> En campagne</p> <p>5. Comment qualifiez-vous votre lieu de vie à 1 km à la ronde ? (1 choix possible)  <input type="checkbox"/> Plutôt beau  <input type="checkbox"/> Plutôt moche  <input type="checkbox"/> Plutôt dégradé  <input type="checkbox"/> Autre, précisez : .....</p> <p>6. Je m'y sens :  <input type="checkbox"/> Bien  <input type="checkbox"/> Pas très bien  <input type="checkbox"/> Sans avis</p>	<p>7. Vous êtes ici : NSPP  <input type="checkbox"/> A la journée (allez à Q9)  <input type="checkbox"/> Plus d'une journée</p> <p>8. Où se situe votre lieu d'hébergement ?            ..... NSPP</p>

### Partie Label Grand Site :

9. Saviez-vous que le Cap d'Erquy-Cap Fréhel est labellisé Grand Site de France ?

- Oui NSPP
- Non

10. Pour vous, que représente le Label Grand Site de France ? NSPP

.....  Ne connais pas

### Partie perception des paysages :

11. Quel paysage sur le Grand Site appréciez-vous le plus ? (Falaise, plage, campagne, bourg...)

..... NSPP

12. Pour quelle raison appréciez-vous ce paysage ?

..... NSPP

13. Parmi ces 12 photos, laquelle représente le mieux les paysages du Grand Site ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 NSPP

14. Parmi ces 12 photos, quels sont les 3 paysages que vous aimez le plus ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

15. Dites en quoi ce sont pour vous des paysages de bonne qualité.

Photo\_ : .....

Photo\_ : .....

Photo\_ : .....

16. Parmi ces 12 photos, quels sont les 3 paysages que vous aimez le moins ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

17. Dites en quoi ce sont pour vous des paysages de moins bonne qualité.

Photo\_ : .....

Photo\_ : .....

Photo\_ : ..... 1

### Partie perception du bocage :

Parmi ces 4 photos :

Questions	N° photo	NSPP
18. Quelle haie rencontrez-vous le plus souvent sur le territoire ?		
19. Quelle haie appréciez-vous le plus ?		
20. Quelle haie appréciez-vous le moins ?		

24) Vous êtes : NSPP

- Une femme
- Un homme
- Je ne souhaite pas préciser

25) Pouvez-vous me préciser votre âge ? NSPP

- 15 à 29 ans
- 30 à 44 ans
- 45 à 59 ans
- 60 à 74 ans
- Plus de 75 ans

21. Selon vous, les haies apportent : (2 choix possibles maximum)

- De l'esthétisme aux paysages NSPP
- Des contraintes sanitaires (pollen, parasites...)
- Une source de bien-être
- Une gêne pour voir les paysages
- Des bénéfices écologiques (filtration de l'eau, abri pour la faune...)
- Pas d'intérêt particulier
- Autres : .....

### Partie informations signalétiques :

22) Exercez-vous une activité professionnelle ? NSPP

- Oui
- Non
- Retraité
- En formation

23) Pouvez-vous me préciser votre métier ? NSPP

- Agriculteur
- Employé
- Commerçant, artisan, chef d'entreprise
- Cadre ou profession intellectuelle supérieure
- Profession intermédiaire
- Ouvrier

Je vous rappelle que ce questionnaire est strictement anonyme. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

.....

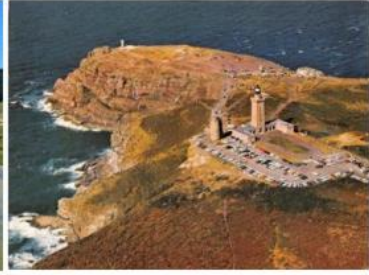
.....



**Photo 1**



**Photo 2**



**Photo 3**



**Photo 4**



**Photo 5**



**Photo 6**



**Photo 7**



**Photo 8**



**Photo 9**



**Photo 10**



**Photo 11**



**Photo 12**



**Photo A**



**Photo B**



**Photo C**



**Photo D**

## Annexe IX : Représentation des catégories d'occupations du sol du Grand Site.

Catégories d'occupations du sol	
1	Bâti
2	Cultures
3	Forêts humides
4	Forêts sèches et mésophiles
5	Fourrés humides
6	Fourrés secs et mésophiles
7	Landes humides
8	Landes sèches et mésophiles
9	Milieu marin et estran non végétalisé
10	Parcs et jardins
11	Pelouses sèches des dunes mobiles
12	Pelouses sèches et mésophiles des dunes fixées
13	Plans d'eau, cours d'eau et végétations associées
14	Plantations d'arbres à feuilles caduques
15	Plantations d'arbres à feuilles persistantes
16	Prairies et pelouses humides (hors marais salés)
17	Prairies et pelouses sèches et mésophiles (hors dunes)
18	Rochers, falaises, sables littoraux
19	Roselières
20	Routes
21	Tourbières et groupements tourbeux associés
22	Vergers
23	Végétations des haies et talus
24	Végétations des marais salés
25	Champs d'algues marines
26	Autres milieux non végétalisés